

EXAMEN DU PORTEFEUILLE 2015 : RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCEMENTS ET PERFORMANCES AU NIVEAU DES PAYS

Pour décision

1. OBJECTIF STRATÉGIQUE

1.1 Le présent document a pour objet de présenter au Conseil l'Examen du portefeuille 2015 effectué par le Secrétariat et de demander au Conseil d'approuver les recommandations du Secrétariat et du Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC).

2. DÉCISION REQUISE

2.1 À la suite des travaux de sa réunion des 27-29 octobre 2015, le CGPC recommande au Conseil d'approuver la décision suivante :

BOD/2015/12-XX – Examen du portefeuille 2015 : Le Conseil d'administration approuve les recommandations du Secrétariat et du Comité des financements et performances au niveau des pays stipulées dans l'annexe 1 du document BOD/2015/12 DOC 15.

3. CONTEXTE

3.1 Durant sa réunion des 27-29 octobre 2015, le CGPC s'est penché sur l'Examen du portefeuille 2015 effectué par le Secrétariat et a approuvé ses recommandations consistant à :

- élaborer un cadre normalisé de présentation d'informations sur les financements en incluant des indicateurs définis d'un commun accord
- permettre aux partenaires de développement à l'échelle des pays de mieux comprendre la mise en œuvre du modèle de financement
- préciser davantage les conditions du modèle de financement
- renforcer les mécanismes d'intervention d'urgence du GPE
- traiter les composantes principales du modèle opérationnel renforcé lors des futurs examens de portefeuille

3.2 Le Comité a décidé d'ajouter une recommandation soulignant combien il est important d'utiliser les systèmes nationaux dans le cadre de la conception des programmes et l'examen des

requêtes de financement et de chercher à mieux aligner à terme les modalités des financements du GPE.

3.3 L'intégralité des recommandations du Secrétariat et du CGPC figure à l'annexe 1.

4. **VEUILLEZ CONTACTER** Margarita Focas Licht (mlicht@globalpartnership.org) pour toute information complémentaire.

5. **ANNEXES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

5.1 Le présent document comprend les annexes suivantes :

Annexe 1 – Examen du portefeuille 2015

5.2 Des informations contextuelles complémentaires sur la discussion relative à l'Examen du portefeuille 2015 sont disponibles dans le résumé de la réunion des 27-29 octobre 2015 du CGPC affiché sur [le site *Committee eTeam*](#).



EXAMEN ANNUEL DU PORTEFEUILLE DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

Octobre 2015

Table des matières

Liste des sigles.....	4
1. Sommaire.....	6
1.1 Contexte et principales observations.....	6
1.2. Recommandations.....	11
1.3 Structure de l'examen.....	13
2. Vue d'ensemble du portefeuille du GPE.....	14
2.1 Aperçu.....	14
2.2 Croissance et diversification du portefeuille de financements.....	15
2.3 Diversification du portefeuille de financements selon le contexte et la région.....	17
2.4 Diversification des entités de supervision et des entités de gestion.....	18
2.5 Diversification des modalités de financement.....	20
3. Portefeuille des financements du GPE.....	21
3.1 Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG).....	21
3.1.1 Aperçu des ESPIG.....	21
3.1.2 Contribution des financements pour la mise en œuvre de programmes aux buts stratégiques du GPE.....	25
3.1.3 Analyse des décaissements et de la mise en œuvre.....	29
3.1.4 Productions des ESPIG.....	36
3.1.5 Analyse des modalités de mise en œuvre.....	40
3.1.6 Analyse des coûts administratifs.....	44
3.1.7 Mise à jour sur l'application du modèle de financement du GPE pour 2015-2018.....	47
3.1.8 Soutien du GPE dans les situations de crise.....	53
3.2 Financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG).....	58
3.3 Financements pour la préparation d'un programme (PDG).....	60
4. Soutien à la planification sectorielle et au dialogue sur les politiques.....	64
4.1 Présentation.....	64
4.2 Activités de conseil aux pays.....	64
4.2.1 Soutien aux Plans sectoriels de l'éducation.....	64
4.2.2 Soutien aux Plans sectoriels régionaux.....	66
4.2.3 Soutien au suivi sectoriel.....	68
4.3 Supports d'information pour soutenir la planification sectorielle.....	71

4.3.1 Guides et outils de planification	71
4.3.2 Travaux sur le thème de la parité entre les sexes dans les PSE	72
4.4 Activités favorisant le partenariat et le dialogue entre pays	73
5. Financements pour l'appui d'un dialogue inclusif et fondé sur des données probantes	74
5.1 Programme d'activités mondiales et régionales (AMR)	74
5.1.1 Aperçu	74
5.1.2 Avancement de la mise en œuvre et résultats dans les trois domaines thématiques	75
5.1.3 Principaux défis	79
5.1.4 Diffusion des réalisations du programme AMR	80
5.2 Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE)	83
5.2.1 Aperçu	83
5.2.2 Caractéristiques	83
5.2.3 Analyse des tendances et de l'efficacité du programme	84
5.2.4 Progrès et défis en matière de soutien de la société civile	86
Annexes	87
Annexe 1 : Tableau récapitulatif des données sur les pays	87
Annexe 2 : Fiche pays du GPE	91
Annexe 3 : réponses du GPE aux recommandations proposées par le Conseil dans le cadre de l'examen 2014 du portefeuille de financements & aux requêtes du CGPC	92
Annexe 4 : ESPIG approuvés en 2015	95
Annexe 5 : Retards dans le décaissement et/ou la mise en œuvre des financements	96
Annexe 6 : Révisions d'ESPIG	104
Annexe 7 : Comptes rendus sur les recommandations et préoccupations du FAC/CGPC	106

Liste des sigles

AFD	Agence Française de Développement
AID	Association Internationale de Développement (IDA)
AMR	Activités mondiales et régionales
ANCEFA	Réseau Africain de Campagne Pour l'Education Pour Tous
BIE	Bureau international de l'éducation - UNESCO
BM	Banque mondiale
CGPC	Comité des financements et performances au niveau des pays
CICED	Center for International Cooperation in Education Development
CME	Campagne mondiale pour l'éducation
DFID	Department for International Development (R.-U.)
EG	Entité de gestion
ES	Entité de supervision
ESC	Examen sectoriel conjoint
ESPDG	Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation
ESPIG	Financements pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation
EQ	Examen de la qualité
FSCE	Fonds de la société civile pour l'éducation
FTI-EPT	Initiative pour une mise en œuvre accélérée du Programme Éducation pour tous (EPT)
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Allemagne)
GLPE	Groupe local des partenaires de l'éducation
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
IIEP	Institut International de planification de l'enseignement - UNESCO
INT	Unité de la Banque mondiale en charge de l'intégrité
ISSE	Initiative sur le suivi du secteur de l'éducation
ISU	Institut de la statistique de l'UNESCO
ISR	Rapports sur la mise en œuvre et sur les résultats (ISR)
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MCA	Allocation maximale par pays
OECO	Organisation des États de la Caraïbe Orientale
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation(s) de la Société Civile
PDG	Financement pour la préparation d'un programme
PDP	Pays Partenaires en Développement
PEID	Petits États insulaires en développement
PFC	Pays fragile et touché par un conflit
PFR	Pays à faible revenu
PRI	Pays à revenu intermédiaire
PIU	Unité d'exécution de projet (PIU)
PSE	Plan sectoriel de l'éducation
PTSE	Plan de Transition du Secteur de l'Education
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
RCA	République Centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

SIGE	Système d'Information et de Gestion de l'Education
SIDA	Agence Suédoise de Développement International
SRGBV	Violence scolaire liée au genre
TEPAG	Guide provisoire pour l'évaluation d'un plan sectoriel de l'éducation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

1. Sommaire

1.1 Contexte et principales observations

L'exercice 2015 a constitué à plusieurs égards une année de changement pour le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). L'année a commencé par l'introduction d'un modèle de financement révisé, initialement appliqué à un groupe de financements pour la mise en œuvre des programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG) au Mozambique, au Népal et au Rwanda. La dernière phase du Plan stratégique 2012-2015 a été entamée, qui présentait le cadre, les buts et les objectifs du GPE pour les quatre derniers exercices. Des efforts considérables ont été consacrés à la préparation d'un nouveau Plan stratégique quinquennal assorti d'une théorie du changement, ainsi que d'un cadre de résultats et d'une Plate-forme opérationnelle renforcée. L'exercice 2015 a également donné lieu à une évaluation indépendante de l'impact du GPE à l'échelle des pays et à l'échelle mondiale, ce qui a permis de formuler des recommandations clés venant alimenter le processus de planification stratégique. De plus, un examen organisationnel du Secrétariat a mené à un réajustement des rôles et des responsabilités concernant les fonctions centrales. Ces activités se sont répercutées sur le soutien apporté par le Secrétariat aux pays, notamment par un renforcement et une rationalisation des processus de gestion et de suivi des financements et par l'apport d'un soutien plus uniforme aux processus sectoriels propres aux pays.

Il y a une grande concordance entre les constats de l'examen du portefeuille, les recommandations au niveau des pays faites par l'évaluation indépendante et les rajustements proposés à la Plate-forme opérationnelle par le Groupe de référence du Conseil dans le document DOC/2015/05-13. À ce titre, cet examen du portefeuille (à l'instar des deux examens annuels précédents) présente de riches informations de base permettant d'étayer la série de décisions que doit prendre le Conseil, notamment en ce qui a trait à l'établissement de normes minimales pour la préparation des programmes et à l'examen de la qualité, le suivi et la production de rapports.

L'examen du portefeuille met en lumière l'existence d'une forte demande concernant les financements. Un nombre sans précédent de financements doivent être clôturés dans les prochaines années, et l'avenir des financements est fortement incertain. Le modèle de financement révisé a remis l'accent sur la planification sectorielle fondée sur des données probantes au niveau des pays, où l'on s'intéresse davantage au financement intérieur, à la qualité des plans sectoriels et aux questions d'équité, d'efficacité et d'acquis scolaires. Cela demande en retour de plus grands investissements, en temps comme en efforts, avant la présentation des requêtes de financement. Cependant, une incertitude continue d'entourer la capacité du GPE de verser des allocations à tous les pays admissibles à compter de 2017. Le court délai qui sépare les annonces d'allocations aux pays et la date privilégiée pour la présentation des requêtes pose un problème, car il est difficile de mener à bien le long processus de satisfaction des exigences du modèle de financement. En général, le Secrétariat doit commencer à préparer les partenaires au niveau des pays bien avant qu'il y ait une certitude autour de la disponibilité d'une Allocation maximale par pays (MCA).

Le présent rapport couvre l'exercice financier allant de juillet 2014 à la fin du mois de juin 2015. Il est préparé par le Secrétariat du GPE à partir des données produites par les Entités de supervision (ES), les Entités de gestion (EG) et le personnel du Secrétariat. L'examen est préparé par le Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC) et le Conseil d'administration du GPE. Il satisfait aux prescriptions formulées dans le mandat du CGPC, soit : « *Établissement de rapports annuels sur le portefeuille des dons octroyés pour la mise en œuvre des programmes, pour l'élaboration des plans et programmes d'éducation, et pour les activités mondiales et régionales (décaissements, budgets et progrès réalisés dans l'exécution), et recommandations concernant les priorités et stratégies de financement.* »

Observations clés :

- 1. Le portefeuille complet pour l'exercice 2015 a inclus 68 financements pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) actifs dans 55 pays à un moment donné au cours de l'année.** Au début de l'année, il y avait 58 financements actifs et cinq ESPIG en attente. Tous ceux en attente sont devenus actifs au cours de l'exercice 2015. Dix nouveaux financements ont été approuvés par le Conseil au cours de l'exercice 2015, dont cinq sont devenus actifs à la fin de l'exercice, et 15 ont été clôturés. Par conséquent, au 30 Juin 2015, 53 ESPIG étaient actifs et cinq étaient en attente.

La plupart des financements ESPIG actifs sont mis en œuvre en Afrique subsaharienne. Environ 68 % des ESPIG (46 financements) soutiennent le secteur éducatif des pays membres d'Afrique subsaharienne. En comparaison, 15 Financements sont mis en œuvre dans les trois régions asiatiques, quatre en Amérique latine et trois au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

- 2. Progrès réalisés dans l'atteinte des buts stratégiques du GPE.** Le montant des financements correspondant à chaque but stratégique reste davantage concentré sur la question de l'accès (objectif 1) à hauteur de 43,5 %. Les Financement aux pays fragiles ont une proportion encore plus élevée attribué à l'accès, à 48,1 %, du fait de larges investissements dans les infrastructures. Une contribution beaucoup plus élevée en faveur des systèmes (objectif 4) peut être observée dans les 10 ESPIG récemment approuvés au cours de l'exercice 2015. Cela peut être le résultat de l'accent mis sur l'équité, l'efficacité (systèmes) et de l'apprentissage dans le modèle de financement en cours.

Bien qu'il demeure difficile de regrouper les productions des divers financements en raison de l'hétérogénéité des modes de présentation au sein des cadres de résultats et des indicateurs ; globalement, le soutien financier du GPE dans l'exercice 2015 a contribué à la construction et la remise en état d'au moins 5713 salles de classe, la distribution d'au moins 12,8 millions de manuels scolaires et documents d'apprentissage et à la formation de 146 819 enseignants.

- 3. Les financements approuvés dans l'exercice 2015 sont inférieurs à ceux de l'exercice 2014, comme prévu ;** ils ont atteints 775,8 millions de dollars dans l'exercice 2014 et de 502 millions de dollars dans l'exercice 2015, durant lequel davantage de financements ont été clôturés (15) qu'ouverts (10). C'est là une conséquence naturelle du grand nombre financements approuvés durant les exercices 2013 et 2014, et dont la mise en œuvre prendra trois à quatre ans. Les nouvelles allocations de l'exercice 2016

devraient approcher les niveaux actuels, avant l'atteinte à nouveau d'un pic marqué en 2017, où les financements de 2013-2014 commenceront à être clôturés et devront être remplacés par de nouveaux financements. Puisque la vaste cohorte de financements approuvés en 2013-2014 sont encore actifs, les décaissements annuels dans l'exercice 2015 demeurent élevés et atteignent 427,8 millions de dollars, bien que moindre en comparaison avec l'exercice de l'année passée (472 millions de dollars)

4. Choix des modalités et alignement – Il n'y a pas de changement important dans le pourcentage de financements alignés sur les systèmes nationaux, mais le GPE est maintenant à même de surveiller systématiquement l'alignement des financements, grâce à de nouveaux outils et à de nouvelles pratiques. Dans la foulée de l'analyse effectuée l'an dernier concernant l'utilisation des systèmes nationaux dans les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation, le Secrétariat a adapté les lignes directrices sur l'Examen de la qualité (EQ) pour faire en sorte que l'utilisation des systèmes nationaux soit au cœur des discussions initiales entourant la préparation des financements à l'aide du nouveau modèle de financement. En parallèle, le formulaire de requête comporte maintenant une nouvelle section qui inclut des renseignements sur l'utilisation, ou la non-utilisation des systèmes nationaux. Le rapport de cette année met à jour l'examen de 2014 sur l'alignement (y compris les dix nouveaux financements approuvés durant l'exercice mais en excluant les 15 financements clôturés). L'analyse révèle que 100 % des financements sont alignés sur les plans nationaux, 48 % sont alignés sur le Trésor¹, 34,5 % utilisent les systèmes nationaux de passation de marchés, 36 % utilisent les systèmes de comptabilité nationale et 31 % utilisent les systèmes d'audit national. Dix-huit financements sur 58 ne sont alignés sur aucune dimension sauf pour ce qui est de faire partie du plan. De ce nombre, douze concernent des pays fragiles et touchés par un conflit. L'unique dimension qui présente une amélioration marginale par rapport à l'an dernier est celle de la passation de marchés, avec une légère hausse de 29 à 34,5 % imputable à la clôture de trois financements moins alignés (Lesotho, Malawi et Moldavie) et au fait que deux des nouveaux financements (Bangladesh et Kenya) recourent à des mécanismes de passation de marchés davantage alignés. Les autres dimensions demeurent relativement inchangées.

5. Performance des financements – L'examen du portefeuille évalue les progrès accomplis dans le décaissement comme dans la mise en œuvre, en catégorisant les financements comme étant en bonne voie, légèrement en retard ou en retard. Douze des 53 financements actifs (22,6%) à la fin de l'exercice 2015 étaient en retard *pour le décaissement ou la mise en œuvre*, contre 11 sur 58 (19%) à la fin de l'exercice 2014. En général, les retards sont principalement attribuables à des problèmes de passation de marchés, à un manque de capacités, ainsi qu'à des conflits ou autres crises. On trouve à l'*annexe 5* des détails sur les financements qui accusent un retard et sur ceux qui affichent une amélioration par rapport à l'évaluation de l'an dernier.

¹ Tous les programmes disposant d'un compte au Trésor sont pris en considération, y compris ceux qui ont un compte distinct.

Durant l'exercice, six révisions d'ESPIG ont été demandées : une réallocation d'économies résultant de dépréciations de devise (Mongolie) approuvée au niveau du Secrétariat ; quatre reconductions sans frais de 12 mois ou moins approuvées au niveau du Secrétariat (financement accéléré en République Centrafricaine(RCA), et Ghana, Libéria et Nigéria) ; une reconduction de 16 mois (pour la Zambie) approuvée par le Conseil.

6. Soutien des Entités de supervision (ES) et des Entités de gestion (EG) – Les ESPIG sont mis en œuvre avec l'aide des sept mêmes Entités de supervision et de gestion que l'an dernier (AFD, Belgique, DFID, SIDA, UNESCO, UNICEF et Banque mondiale), la plus grande partie étant supervisée ou gérée par l'UNICEF et la Banque mondiale. Soixante-sept pour cent des financements (39 financements actifs et en cours à la fin de l'exercice 2015) sont supervisés par la Banque mondiale, ce qui constitue la même situation que dans l'exercice 2014. Vingt et un pour cent (12 financements encore actifs à la fin de l'exercice 2015) sont gérés par l'UNICEF, contre 22 % (14 financements) à la fin de l'exercice 2014. Pour une deuxième année consécutive, aucun nouveau partenaire n'a été engagé pour endosser le rôle d'ES/EG.

7. Commissions de gestion des entités – Entre le 1er juillet 2014 et le 30 juin 2015, la valeur totale des ESPIG approuvés s'élève à 516,5 millions de dollars. Ce montant comprend 502,6 millions de dollars d'allocations de financements aux pays et 13,8 millions de dollars de commissions de gestion des entités et d'allocations de supervision. En plus des frais d'agence et des coûts de supervision, d'autres coûts tels que les coûts directs associés à la gestion des programmes et aux frais d'administration des ES/EG sont inclus dans les allocations de financements aux pays. En additionnant tous les coûts (frais d'agence, supervision, gestion du programme et frais d'administration), le montant représente 26,1 millions de dollars, ou 5,1 % du total des allocations de financements approuvés pour l'exercice 2015.

Au cours de la période allant de décembre 2011 au 30 juin 2015, la valeur totale des ESPIG approuvés s'élève à 2,42 milliards de dollars, dont 2,35 milliards de dollars représentant les allocations de financements aux pays et 73,4 millions de dollars les allocations de frais d'agence et de coûts de supervision. Le montant total des frais d'agence, des allocations de supervision, des coûts directs associés à la gestion des programmes et aux frais d'administration des ES/EG pour la même période s'élève à 190 millions de dollars, ou 7,8 % du total des allocations de financements approuvés pour la même période. Cela représente une diminution de 0,8 %, des 8,6 % rapportés en octobre 2014, et de 3,2 % - des 11 %, rapportés en novembre 2013.

8. Application du nouveau modèle de financement – Même s'il est trop tôt pour évaluer l'impact du nouveau modèle de financement, on peut tirer certaines leçons initiales de sa première année d'application, notamment :

- a. Puisque les exigences du modèle mettent l'accent sur le Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE), elles touchent des processus qui surviennent habituellement bien avant qu'un pays ne présente effectivement une requête de financement au GPE. C'est pourquoi, comparativement à ce qui se passait auparavant, le Secrétariat doit maintenant offrir une assistance beaucoup plus en avance et en amont dans le processus de formulation du plan sectoriel.

- b. En général, les partenaires de développement ont fait preuve de proactivité pour ce qui est de mieux connaître les exigences du modèle de financement et d'aider les gouvernements à y satisfaire. Cependant, certains partenaires de développement déplorent la « lourdeur » des exigences, qui accroissent leur charge de travail.
- c. Certaines des exigences particulières, notamment celles relatives au financement sectoriel, méritent d'être davantage clarifiées et opérationnalisées. Un groupe de travail du Secrétariat élabore actuellement une méthodologie plus nuancée pour l'évaluation des engagements nationaux en matière d'éducation.
- d. Pour plusieurs pays, le processus de sélection des indicateurs et des cibles pour la part variable survient (ou surviendra) après que le plan sectoriel est en bonne partie terminé. Cela signifie que les indicateurs choisis risquent d'être moins alignés sur les indicateurs et cibles sectoriels que si ces derniers étaient choisis au moment de la formulation du plan sectoriel. Cette dynamique complique la formulation de conseils sur l'importance de l'extensibilité. Il faut clarifier les directives sur les indicateurs, en mettant en équilibre le besoin de flexibilité avec la nécessaire clarté des exigences.
- e. Les partenaires ont généralement reconnu que le choix des indicateurs de la part variable favorisait un dialogue sur l'action centrée sur les résultats. Le choix des indicateurs au niveau des processus, des productions et des résultats aidait à responsabiliser les acteurs institutionnels quant à la production de résultats concrets.

9. Mécanismes d'intervention d'urgence du GPE – Le GPE offre une marge de manœuvre pour relever les défis et optimiser les résultats des programmes lorsqu'un pays bénéficiaire affronte une crise. Grâce aux mécanismes adoptés par le Conseil, le GPE ne cesse pas de financer le secteur de l'éducation lorsqu'une crise émerge et les partenaires collaborent pour cerner les besoins et déterminer l'utilisation optimale des fonds du GPE, comme au Soudan du Sud ou au Yémen. De plus, le processus d'obtention d'un financement accéléré oblige les instances de développement et d'aide humanitaire à unir leurs efforts de façon à renforcer le lien entre l'intervention d'urgence, le redressement et le développement, tel qu'opéré en République centrafricaine. Toutefois, les options disponibles obligent à faire un choix entre les besoins d'urgence et les besoins de développement, puisque les fonds pour situation de crise ne viennent pas s'ajouter aux fonds de développement existants. Considérant les lacunes importantes dans le financement d'urgence de l'éducation, les options actuelles du GPE peuvent dans certains cas offrir des solutions à court terme, mais elles ne permettent pas de contrer substantiellement le problème plus global du manque de financement pour l'éducation dans les situations d'urgence.

10. Renforcement du soutien sectoriel – Grâce à la mise en place durant l'année du modèle de financement révisé et à la réorganisation du Secrétariat autour de ses fonctions centrales, les Pays en Développement Partenaires (PDP) ont pu être plus systématiquement soutenus dans la préparation aux exigences d'un modèle de financement nouveau et plus rigoureux. La proportion du soutien accordé par le Secrétariat à la planification et à la mise en œuvre des politiques nationales a augmenté comparativement à la proportion consacrée aux activités de traitement des financements, notamment grâce à une étroite collaboration avec les partenaires clés (IIEP de l'UNESCO, UNICEF, Banque mondiale, etc.). Dans l'exercice 2015, le Secrétariat a mené un total de 81 missions de soutien

dans 52 pays membres (contre 59 missions dans 44 pays en 2014). Parmi ces missions, 16 ont consisté en un soutien au Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) pour la coordination et le suivi sectoriel, 39 ont touché au suivi de la mise en œuvre des financements du GPE, 32 ont eu pour objet la facilitation des processus GPE et discussions autour du nouveau modèle de financement, dont 10 missions spécifiquement pour le soutien de l'étape 1 de l'examen de la qualité (EQ phase 1).

11. Travaux thématiques relatifs au genre - Deux activités importantes ont été entreprises au cours de l'exercice 2015: (1) Une étude d'inventaire a examiné les plans sectoriels de 42 pays. L'étude a établi le profil des pays en termes de présentation des indicateurs ventilés par sexe, de l'identification des disparités entre les sexes et des obstacles à l'éducation des filles, de l'inclusion de stratégies et d'objectifs sexospécifiques, et de la cohérence de la prise en compte des problématique liées au genre dans les PSE et dans les ESPIG. (2) Le développement d'un document d'orientation pour les PSE tenant compte de la problématique du genre a été poursuivi sous la direction de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI). Il contient des modules introduisant des méthodologies sur l'analyse de genre pour l'éducation, le développement des PSE tenant compte de la problématique du genre, et l'évaluation des PSE pour veiller à ce que la perspective de genre soit reflétée de manière adéquate.

12. Activités mondiales et régionales (AMR) et Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) – La réorganisation du Secrétariat, couplée à l'arrivée graduelle de rapports sur les 15 projets actifs du programme AMR, a permis de bonifier l'information sur les productions de ces projets et de mieux distinguer leur lien avec les financements et les processus au niveau des pays. A ce jour, les dépenses totales déclarées au titre des AMR atteignent 11 390 596 dollars². De la même façon, la base de savoir concernant le FSCE continue de se développer. En décembre 2014, 54 coalitions nationales contribuaient au FSCE. Des fonds et des financements ont été décaissées à 48 coalitions appuyant les activités de mise en œuvre et de production de rapports sur les projets et les budgets.

1.2. Recommandations

13. Du fait de l'absence d'indicateurs normalisés dans les cadres de résultats et les rapports, il est difficile d'agrèger les productions provenant de financements au niveau mondial, comme cela a été indiqué dans les précédents examens du portefeuille, bien que les données non normalisées soient disponibles pour chaque financement. La recommandation d'adopter un modèle de rapport normalisé a été suivie pour l'exercice 2015 et un format de pilote a été élaboré. Celui-ci concerne principalement les intrants. Toutefois, l'avis du Secrétariat est que le format standard de rapport est également nécessaire pour surveiller les progrès sur les indicateurs du secteur, et que le choix de ces indicateurs devrait être informé par le cadre de résultats de l'organisation qui sera adopté pour le Plan stratégique 2016-2020. Cette recommandation a également été faite par le Groupe de référence du Conseil de travaillant sur les ajustements proposés à la Plate-forme opérationnelle. Afin d'évaluer avec précision les progrès nécessaires, le modèle de rapport normalisé pour les progrès et les rapports

² Certains financements font rapport à la fin de l'année civile, et d'autres à la fin de l'année financière.

d'achèvement devrait être utilisé pour couvrir tous les financements actifs (à savoir, dans le cadre du cycle de la reconstitution des ressources précédent et actuel).

- 14.** Pour faciliter une mise en œuvre efficace du nouveau modèle de financement, il est essentiel que la communication entre les sièges des partenaires de développement et leur personnel de terrain respectif ait lieu afin de renforcer la compréhension et le soutien des partenaires de développement au niveau des pays. Le Secrétariat a rencontré les représentants de certains sièges des partenaires de développement, mais il faut plus d'efforts, y compris de la part des membres du Conseil, pour enclencher une dynamique autour du modèle de financement, afin d'en optimiser les effets.
- 15.** Certaines des exigences spécifiques du modèle de financement révisé doivent encore être clarifiées et opérationnalisées, y compris les prescriptions et orientations relatives au financement du secteur, les exigences concernant les conditions de soumission par un pays d'un plan sectoriel complet au lieu d'un plan de transition, ainsi que les mécanismes de vérification du versement de la tranche variable. En outre, des directives plus claires sur les indicateurs sont nécessaires, en équilibrant le besoin de flexibilité avec celui de la clarté des attentes.
- 16.** Considérant les lacunes importantes dans le financement d'urgence de l'éducation, les options actuelles du GPE peuvent dans certains cas offrir des solutions à court terme, mais ne permettent pas de contrer substantiellement le problème plus global du manque de financement d'urgence pour l'éducation. À mesure que l'on conviendra au niveau mondial d'options pour améliorer le soutien à l'éducation dans les situations d'urgence, il faudrait revoir les mécanismes du GPE pour les harmoniser aux mécanismes mondiaux nouveaux ou améliorés. Dans ce cadre plus large, la valeur ajoutée du Partenariat mondial dans ses interventions en matière d'éducation dans les situations d'urgence, comparée à celle d'autres organismes engagés, devrait être examinée avec soin et clairement définie. Le Partenariat mondial devrait se concentrer sur ses interventions en matière d'éducation dans les situations d'urgence, pour identifier les pratiques efficaces et construire la connaissance du public à l'échelle mondiale dans ce domaine, en tenant compte du coût et des capacités.
- 17.** La proposition sur le renforcement du modèle opérationnel comporte des implications pour ce qui doit être rapporté dans les futurs examens annuels du portefeuille. Les normes minimales sont élaborées dans des domaines clés liées à la fois aux financements du GPE, ainsi que l'effet de levier du GPE sur la coordination renforcée du secteur, sur la planification et sur la mise en œuvre. De ce fait, ces normes devront être appuyées par une surveillance systématique et les progrès devront être signalés dans l'examen du portefeuille.
- 18.** Le CGPC réitère la recommandation de l'examen du portefeuille pour l'exercice 2014 : en vue de faire des progrès vers le but du GPE, qui est de Bâtir pour l'avenir et de renforcer les systèmes de prestation de l'éducation, il est nécessaire de mettre l'accent sur l'utilisation des systèmes nationaux dans la conception des programmes et l'examen des requêtes. Il est également nécessaire de tendre à l'utilisation des modalités plus alignées comme il convient pour les financements du GPE au fil du temps. Au sein de cette recommandation plus large, le Comité souligne ce qui suit :

- a. Les Pays en Développement Partenaires du Partenariat mondial devraient, en fonction de leurs propres capacités, s'engager à soutenir le renforcement des systèmes nationaux, notamment les systèmes de gestion des finances publiques, à travers leur propre programme, et devraient s'assurer à ce que le dialogue du secteur de l'éducation soit lié à ce renforcement.
- b. Le Comité reconnaît que les Organisations de la Société Civile (OSC) partenaires ont une fonction de plaidoyer et de responsabilisation importante, tant vers les pays partenaires en termes de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, que vers les partenaires de développement en termes du rôle qu'ils jouent pour faciliter le développement durable à travers l'intégration du renforcement des capacités des systèmes nationaux. Le Comité recommande l'inclusion des liens vers le renforcement des capacités des OSC pour remplir efficacement cette fonction, dans les activités du Fonds de la société civile pour l'éducation.
- c. Le Comité convient de la conclusion du Groupe de référence du modèle opérationnel : la sélection des agents partenaires du GPE devrait envisager l'examen des modalités de l'aide et de l'analyse de gestion des finances publiques³. Le Comité recommande que les critères de sélection pour un agent partenaire tiennent compte de l'organisme le mieux placé pour contribuer à renforcer les systèmes nationaux. Le Comité encourage en outre les organismes, qui utilisent des modalités alignées, à prendre le rôle d'agent partenaire.

1.3 Structure de l'examen

Cet examen de portefeuille offre un aperçu des principaux éléments (caractéristiques, résultats et analyse) du portefeuille de financements du GPE et présente des renseignements sur les efforts mis en œuvre dans les domaines névralgiques où le GPE souhaite susciter un changement allant au-delà de ses financements, en particulier dans le travail effectué pour renforcer l'analyse, la planification et le suivi sectoriel. Le rapport comprend cinq sections, en plus de sept annexes plus détaillées.

La **section 2** consiste en une vue d'ensemble du **portefeuille**, qui en survole les principales caractéristiques : nombre total et valeur des financements actifs dans l'exercice 2015 ; nouveaux financements approuvés durant l'année ; allocations et décaissements annuels et cumulatifs ; répartition géographique des ESPIG ; répartition des financements entre les Entités de supervision et les Entités de gestion, et enfin, sur les modalités de financement.

La **section 3** offre un **aperçu complet des financements au niveau des pays**, incluant le financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation (ESPIG), le financement pour la préparation d'un plan sectoriel pour l'éducation (ESPDG) et le financement pour la préparation du programme (PDG). Pour les ESPIG, la section décrit brièvement les financements actifs durant l'année, l'état des décaissements et de la mise en œuvre, les principaux composants et productions, une analyse de l'utilisation des systèmes nationaux, et les coûts administratifs. La section 3 contient également le

³ GPE BOD/2015/10 DOC 06, p14

sommaire et les leçons tirées de la première phase du processus d'application du nouveau modèle de financement, et passe en revue les ESPIG mis en œuvre dans des pays en situation de conflit ou de crise.

La **section 4** présente le soutien accordé par le GPE à la **planification et à la mise en œuvre du secteur de l'éducation** hors des financements, tandis que la **section 5** aborde le programme des **activités mondiales et régionales (AMR)** et le **Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE)**.

Le présent rapport comporte sept annexes : l'*annexe 1* offre une liste exhaustive des pays membres du GPE et des activités reliées aux financements, tandis que l'*annexe 2* contient des hyperliens menant aux pages-pays du site Web du GPE, pour les pays membres. L'*annexe 3* présente un aperçu du suivi donné aux recommandations formulées dans l'examen 2014 du portefeuille. L'*annexe 4* fait le point sur les ESPIG approuvés dans l'exercice 2015. L'*annexe 5* contient des renseignements détaillés sur les financements accusant des retards, y compris les motifs des retards et les mesures correctives prises. L'*annexe 6* résume les révisions approuvées aux financements durant l'année. Enfin, l'*annexe 7* constitue une mise à jour des mesures prises à l'égard des demandes de rapport formulées par le Comité consultatif financier (CCF) et le Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC) lors de l'approbation des financements.

2. Vue d'ensemble du portefeuille du GPE

2.1 Aperçu

Le portefeuille, actif à un moment donné de l'exercice 2015 couvrait un total de 68 ESPIG alloués à 55 pays⁴. Au début de l'exercice, le portefeuille comprenait 58 ESPIG actifs et cinq ESPIG en attente. Tous les ESPIG en attente sont devenus actifs dans l'exercice 2015, portant à 63 le nombre total de financements actifs. Le Conseil a approuvé dans l'exercice 2015 10 nouveaux financements dont cinq sont devenus actifs, ce qui porte à 68 le nombre total de financements actifs à un moment ou l'autre de l'année. Quinze financements ont été clôturés durant l'exercice, et cinq des financements nouvellement approuvés demeuraient en attente à la fin de la période de déclaration, ce qui laisse un total de 53 financements actifs et cinq financements en attente à la fin de l'exercice.

La valeur totale des allocations des ESPIG actifs et en attente durant l'exercice 2015 a atteint 3,08 milliards de dollars. Au 30 juin 2015, le montant des allocations des financements actifs et en attente s'élevait à 2,4 milliards de dollars contre 2,8 milliards de dollars au 30 juin 2014. Les décaissements annuels dans l'exercice 2015 ont atteint 427,8 millions de dollars, comparativement à 472 millions de dollars dans l'exercice 2014, une légère hausse de 9,4 %.

La valeur totale des autres financements (ESPDG, PDG, AMR et FSCE) au terme de l'exercice 2015 était de 53,81 millions de dollars : neuf pays et une région disposaient d'ESPDG approuvés durant l'exercice 2015, totalisant 2,58 millions de dollars. Quatre de ces neuf pays ne sont pas encore membres du GPE⁵. À

⁴ Se reporter à l'annexe 1 pour un tableau récapitulatif complet des financements par pays.

⁵ Cabo Verde, République du Congo, Kiribati et Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECO)

la fin de l'exercice, neuf financements ESPDG demeuraient en cours d'exécution, pour un total de 2,57 millions de dollars. De la même façon, cinq pays et une région disposaient de PDG approuvés dans l'exercice 2015, pour un total de 1,16 million de dollars. A la fin de l'exercice 2015, deux pays avaient des PDG actifs totalisant 0.64 million de dollars. Aucune nouvelle allocation n'a été attribuée au titre des programmes AMR et un seul financement au titre du FSCE. A la fin du mois de juin 2015, on dénombrait toutefois 15 financements en cours au titre des programmes d'Activités mondiales et régionales totalisant 31,1 millions de dollars, et les fonds alloués aux activités de la société civile dans 53 pays atteignaient un total de 19,5 millions de dollars.

2.2 Croissance et diversification du portefeuille de financements

Dans l'exercice 2015, le GPE a approuvé 27 nouveaux financements de toutes catégories, dont dix nouveaux ESPDG, six nouveaux PDG, dix nouveaux ESPIG et une contribution de 5 millions de dollars au FSCE, pour un total de **511,35** millions de dollars en nouveaux financements. Comme l'indique le tableau 2.1 ci-dessous, 98 % de ce montant a été alloué à des ESPIG.

Tableau 2.1 : Nouveaux financements approuvés durant l'exercice 2015

Type de financement	Nombre	Pourcentage du financement	Montant	Pourcentage des montants
Fond de développement des programmes éducatifs (clôturé)	0	0,00 %	0 \$	0,0 %
Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation	10	37,04 %	\$ 2 576 278 \$	0,5 %
Financement pour la préparation d'un programme	6	22,22 %	\$ 1 164 814 \$	0,2 %
Financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation	10	37,04 %	502 610 000 \$	98,2 %
Fonds de la société civile pour l'éducation	1	3,70 %	5 000 000 \$	0,1 %
Activités mondiales et régionales	0	0,00 %	\$ 0	0,00 %
Total	27	100,00 %	511 351 092 \$	100,0 %

Depuis 2003, le GPE a approuvé un total de **4,54 milliards de dollars en financements**, la grande majorité de cet argent (96,1 %) étant consacrée à 120 ESPIG. Des fonds ont également été alloués à 60 financements du Fonds de développement des programmes éducatifs⁶. Un total de 36 PDG et 36 ESPDG ont été approuvés depuis 2003.

⁶ Clôturé en 2012 et remplacé par les PDG et les ESPDG.

Graphique 2.1 : Total cumulatif des ESPIG approuvés depuis 2003

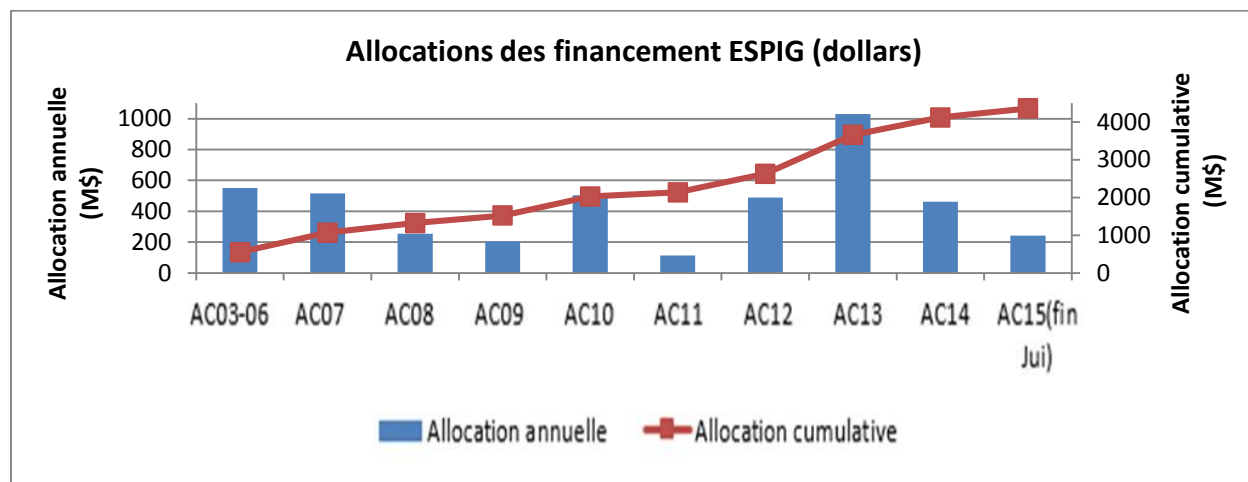
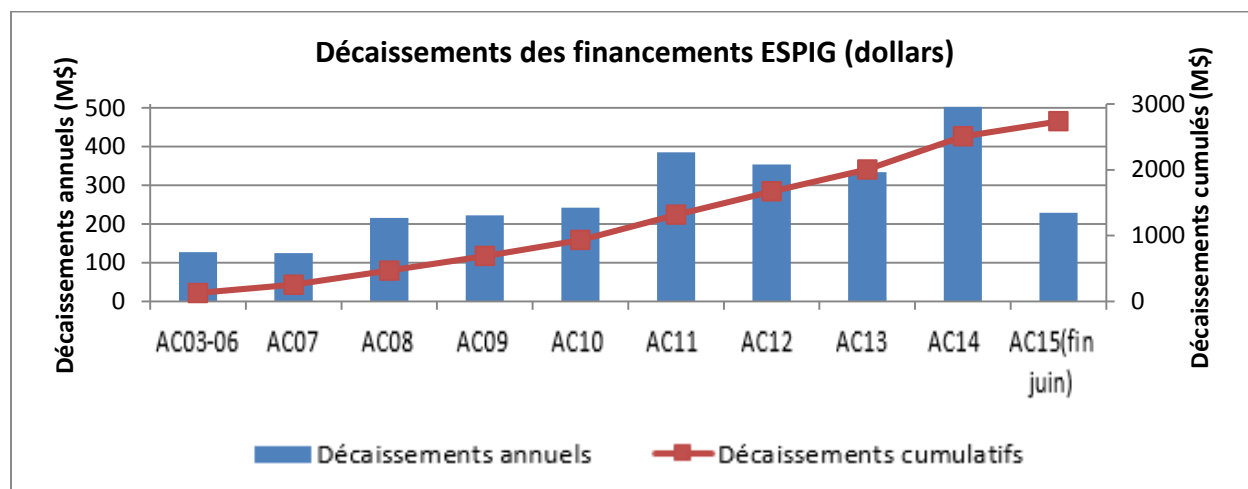


Tableau 2.2 : Allocations cumulatives pour tous les financements depuis 2003

Type de financement	Nombre de financements	Montant du financement	Pourcentage des montants
Fonds de développement des programmes éducatifs (clôturé)	60	112 200 000 \$	2,5 %
Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation	38	8 756 207 \$	0,2 %
Financement pour la préparation d'un programme	36	6 730 057 \$	0,2 %
Financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation	120	4 362 780 308 \$	96,1 %
Fonds de la société civile pour l'éducation	2	19 500 000 \$	0,4 %
Activités mondiales et régionales	15	29 748 797 \$	0,7 %
Total	271	4 539 715 369 \$	100,0 %

Graphique 2.2 : Décaissements annuels et cumulatifs des ESPIG depuis 2003



2.3 Diversification du portefeuille de financements selon le contexte et la région

Des 55 pays membres disposant d'ESPIG actifs, à un moment donné durant l'exercice 2015, 27 sont considérés comme des « pays fragiles et touchés par un conflit » (PFC)⁷ (49,1 %) ; huit comme des Petits états⁸ (14,5 %) ; 8 comme des petits États insulaires⁹ (14,5 %). Trente-et-un font partie de la catégorie des pays à faible revenu (56,4 %), et 24 de la catégorie des pays à revenu intermédiaire (43,6%). Ces 24 pays font partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et aucun ne fait partie de la tranche supérieure (voir le graphique 2.3a et b)¹⁰. Parmi les 27 PFC, 20 (74.1 %) sont également des pays à faible revenu.

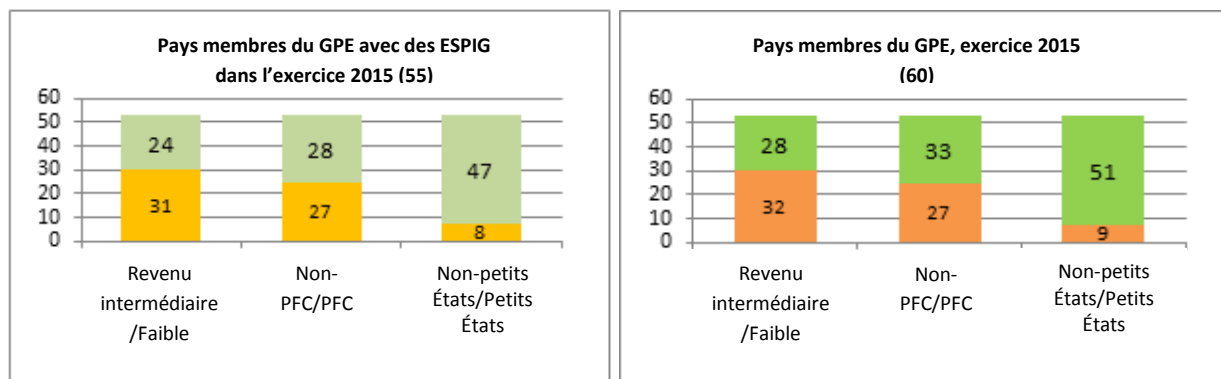
⁷ La liste GPE des Pays fragiles et touchés par un conflit (PFC) est basée sur la liste harmonisée de la BM des situations fragiles pour l'année fiscale 2015 ainsi que sur le Rapport mondial de suivi 2013/14 de l'UNESCO des États touchés par un conflit. La liste des PFC (en anglais): <http://siteresources.worldbank.org/EXTLICUS/Resources/511777-1269623894864/FY15FragileSituationList.pdf>

⁸ Liste des petits État : Banque mondiale - Indicateurs du développement mondial (WDI) - Exercice 2015

⁹ Voir <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/priority-areas/sids/about-unesco-and-sids/sids-list/>

¹⁰ Économies classées selon les [groupes de pays et les groupes prêteurs de la Banque mondiale](#)

Graphique 2.3a et 2.3b : Pays partenaires ayant des ESPIG Actifs durant l'exercice 2015



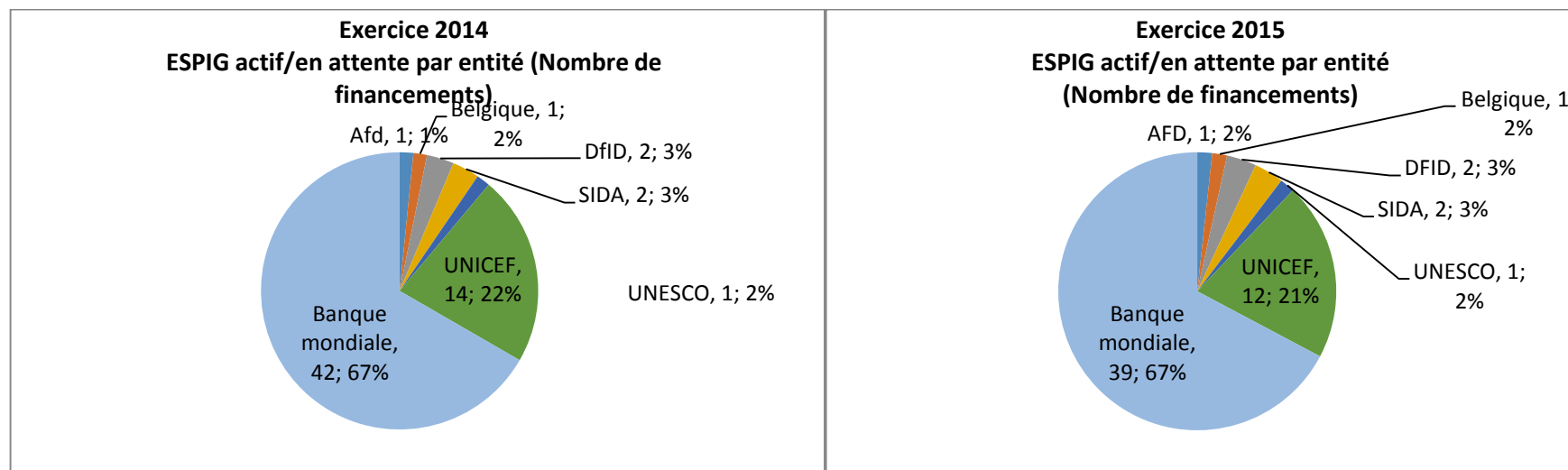
Note : 1) La catégorie « à revenu intermédiaire » englobe les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure (PRITS) et les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (PRITI). 2) Un pays membre, l'Albanie, était un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure mais n'est plus éligible à recevoir un financement ESPIG.

La plupart des financements ESPIG actifs sont mis en œuvre en Afrique subsaharienne. Environ 68% des ESPIG (46 financements) soutiennent le secteur éducatif des pays membres d'Afrique subsaharienne. En comparaison, 15 financements sont mis en œuvre dans les trois régions asiatiques, quatre en Amérique latine et deux au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

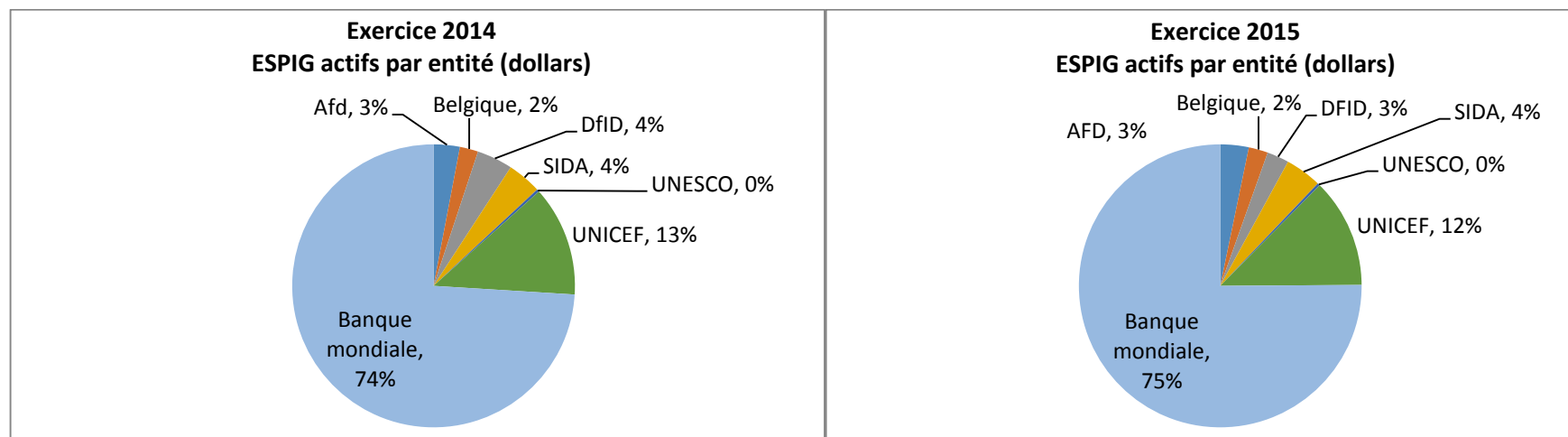
2.4 Diversification des entités de supervision et des entités de gestion

Des 58 ESPIG actifs, à la fin de l'exercice 2015, 39 étaient supervisés par la Banque mondiale et 12 étaient supervisés/gérés par l'UNICEF, deux par le DFID, deux par la SIDA et un par l'UNESCO, l'AFD et la Belgique, respectivement. (Graphique 2.4b). Durant l'exercice 2015, la part des financements supervisés par la Banque mondiale demeure à peu près inchangée. Le nombre de financements supervisés par la Banque mondiale est resté au nombre de 67% en nombre de financement, et est passé, en valeur, de 74 % à la fin de l'exercice 2014, à 75 % à la fin de l'exercice 2015. Sur les dix ESPIG approuvés durant la période de déclaration, huit sont supervisés par la Banque mondiale, un est géré par l'UNICEF et un est supervisé par le DFID.

Graphique 2.4a et 2.4b : Nombre de financements Actifs gérés/supervisés par Entité partenaire (comparaison entre la fin de l'exercice 2014 et la fin de l'exercice 2015)



Graphique 2.5a et 2.5b : Financements Actifs par Entité partenaire (comparaison entre la fin de l'exercice 2014 et la fin de l'exercice 2015)



2.5 Diversification des modalités de financement

Diverses modalités de financement sont appliquées ; la majorité des financements utilisent encore une modalité de financement de projets (près de 75 % dans l'exercice 2015 contre 83 % au cours de l'exercice 2014). Les modalités de financement répondent aux besoins particuliers des pays, ainsi que des capacités et des mécanismes d'exécution de l'entité qui supervise ou gère le financement. Même si la majorité des financements fait appel à la modalité de financement par projets, le degré auquel la modalité est alignée sur les systèmes nationaux et utilise ces derniers varie (voir la section [3.1.5](#)).

Encadré 2.1 : EPT-FTI Sénégal, 2009-2014

Grâce à un financement du GPE d'un montant de 81,5 millions de dollars, le Sénégal a engagé un programme de construction d'écoles le plus ambitieux à ce jour afin de réaliser son but de scolarisation primaire pour tous. Pendant la décennie qui a précédé le démarrage de ce programme, le Sénégal a connu une augmentation rapide des inscriptions scolaires et des difficultés à satisfaire cette demande. Le résultat ? Des classes surchargées et des écoles inachevées, ainsi que d'autres facteurs tels que des taux élevés de redoublement, d'abandons scolaires et une carence d'écoles, ce qui a profondément entravé l'accès et l'achèvement de l'enseignement primaire.

Avec la Banque mondiale comme Entité de supervision, le programme a engagé une vaste action de construction et de réfection des écoles pour couvrir 40% des besoins estimés en classes supplémentaires. Le programme visait les enfants d'âge d'entrée en école primaire dans les régions où l'accès à la scolarisation était limité. À la fin du programme, la plupart de ses cibles de construction avaient été dépassées, comme suit :

- 4 977 classes (cible : 3 910) ;
- 1 939 classes provisoires remplacées (cible : 1 900) ;
- 198 écoles neuves (cible : 150) ;
- 538 points d'eau (cible : 814) ;
- 839 sanitaires (cible : 814) ;
- 522 unités administratives (cible : 500).

Le projet a également appuyé l'objectif du gouvernement visant à agrandir et à diversifier le réseau d'écoles primaires publiques. Deux tiers des écoles primaires construites étaient des écoles franco-arabophones. De plus, le projet a bénéficié de ressources supplémentaires grâce à un processus d'appel d'offres compétitif, à une collaboration et à un partenariat étroit entre les parties prenantes.

Le projet a permis d'étendre l'accès à l'enseignement primaire, à améliorer le rendement interne du système éducatif et à augmenter sensiblement le taux d'achèvement de l'enseignement primaire. Comme prévu dans le plan, le nombre d'enfants surâgés inscrits en première année a diminué, faisant ainsi passer le taux d'admission brut de 114% en 2008 à 109% en 2014. Le taux d'achèvement de l'enseignement primaire, qui avait augmenté de 1% par an jusque-là, est passé de 58 à 73%, surpassant la cible de fin du projet. De plus, ces progrès se sont assorti d'importantes réductions des taux de redoublement, passant de 8 à 3% et ceux d'abandons scolaires, passant de 11 à 8%. Les améliorations du rendement, notamment la nette diminution du nombre de redoublants, ont donné lieu à une modeste progression du taux brut de scolarisation, passé de 90% à 93% à la fin du projet.

3. Portefeuille des financements du GPE

3.1 Financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG)

3.1.1 Aperçu des ESPIG

Les financements pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) représentaient 98,3 % des fonds alloués par le GPE aux pays partenaires durant l'exercice 2015. Ce pourcentage cadre avec les allocations cumulatives versées depuis le début de l'Initiative pour une mise en œuvre accélérée (Fonds catalytique de la FTI) en 2002 (96,1 %).

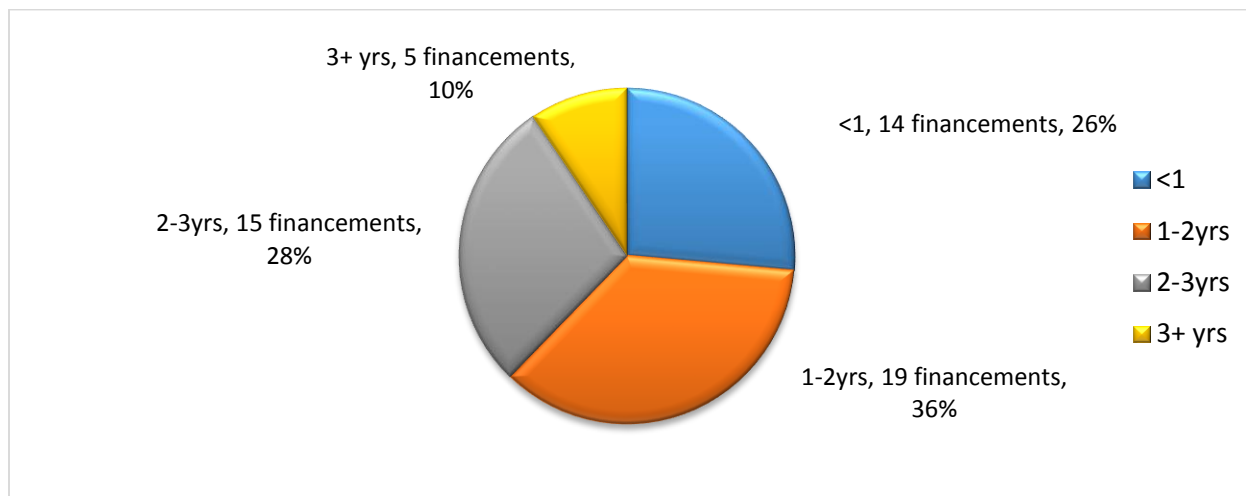
Durant l'exercice 2015, 68 ESPIG étaient en cours d'exécution à un certain moment dans 55 pays¹¹. Au début de l'exercice, on comptait un total de 63 ESPIG (58 financements actifs et cinq financements en attente). Ces cinq financements en attente sont devenus actifs au cours de l'exercice (Haïti, Pakistan Balochistan, Pakistan Sindh, Togo et Ouzbékistan). Dix nouveaux ESPIG ont été approuvés au cours de l'exercice, (République centrafricaine (RCA), Guinée, Guyane, Kenya, RDP Lao, Nigéria au cours du second cycle de 2014 et Bangladesh, Mozambique, Népal et Rwanda au cours du premier cycle de 2015), dont cinq sont devenus actifs durant l'exercice (RCA, Guyane, Kenya, RDP Lao et Nigéria). Les cinq nouveaux financements ont été ajoutés aux 63 existants, représentant un total de 68 financements actifs à un certain moment durant l'exercice 2015. De ces 68 financements actifs, 15 avaient été clôturés, notamment deux financements accélérés en RCA et au Yémen ainsi que RCA Banque mondiale, Guinée UNICEF, Guinée Banque mondiale, RDP Lao, Lesotho, Malawi, Moldova, Mongolie, Mozambique, Népal, Rwanda, Sénégal, Togo, Yémen. Ceci représente un compte final à la fin de l'exercice 2015 de 53 financements actifs et cinq financements en attente. Dans le cas des 15 ESPIG clôturés au cours de l'exercice 2015, six ont reçu un ESPIG complémentaire durant l'exercice 2015 (RCA, Guinée, RDP Lao, Mozambique, Népal et Rwanda).

L'ancienneté moyenne des ESPIG à la fin de l'exercice 2015 était de 1,7 année. Le portefeuille ne compte plus maintenant que trois financements de plus de quatre ans (Haïti, Libéria, Papouasie-Nouvelle-Guinée) et deux financements de plus de trois ans (Côte-d'Ivoire, Timor-Leste). Quatorze financements sont dans leur première année d'exécution (voir les graphiques 3.1 et 3.2). Vingt et un financements ont fait appel au Fonds catalytique de la FTI dans l'exercice 2015. De ce nombre, douze ont été clôturés durant l'exercice, et l'Afghanistan, le Bénin, la RD du Congo, la République kirghize, le Libéria, le Sénégal, le Timor-Leste, Haïti et la Papouasie-Nouvelle-Guinée sont les derniers pays à mettre en œuvre des financements

¹¹ L'allocation du Tchad est divisée en deux financements, l'un géré par l'UNICEF et l'autre par l'UNESCO. Ils sont considérés comme deux financements distincts dans le présent rapport. De la même façon, la RCA et le Yémen avaient chacun deux financements actifs durant l'exercice, un financement accéléré et un ESPIG. En outre, Haïti avait deux financements actifs durant l'exercice, dont le plus ancien avait été majoritairement décaissé (en date d'août 2015, tout le solde avait été transféré ; il en restait 7 % – ou 1,5 million de dollars – à décaisser) avant l'approbation du nouveau financement. Ces financements sont également comptés séparément.

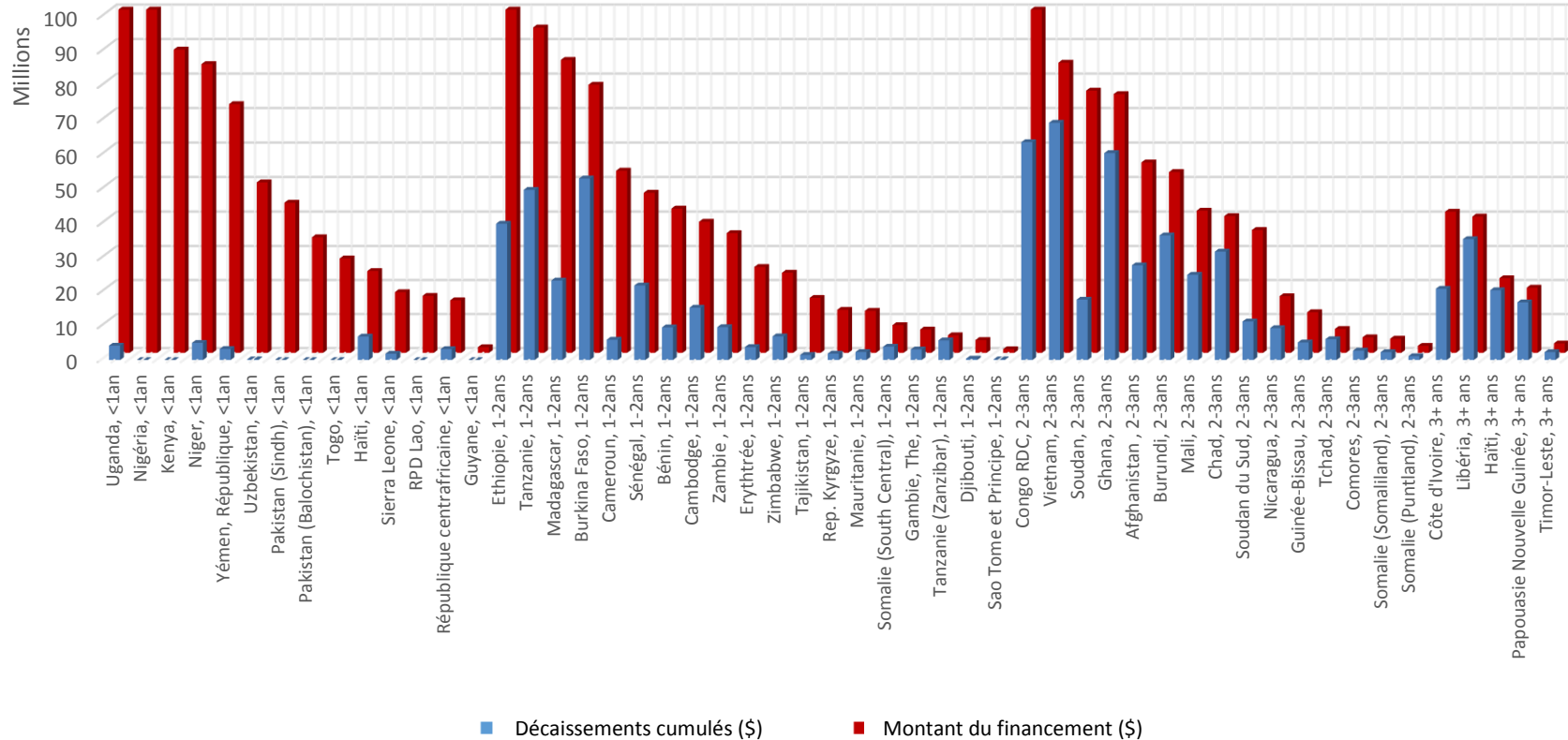
via le Fond catalytique FTI-EPT. Aucun nouveau financement ne fera appel au Fonds catalytique, qui sera graduellement épuisé avec l'achèvement de tous les financements actuels.

Graphique 3.1 : Ancienneté des ESPIG Actifs à la fin de l'exercice 2015



*yrs = années

Graphique 3.2: ESPIG et décaissements cumulatifs à la fin de l'exercice 2015, regroupés selon la taille et l'ancienneté du financement



La plupart des financements ESPIG actifs sont mis en œuvre en Afrique subsaharienne. Environ 75 % des ESPIG (46 financements) soutiennent des pays membres du GPE en Afrique subsaharienne (voir ci-dessous le tableau 3.1), contre un total de 15 financements dans les trois régions de l'Asie, quatre en Amérique latine et trois au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Tableau 3.1 : ESPIG Actifs durant l'exercice 2015, par région

Région	Nombre de pays	Nombre d'ESPIG
Afrique subsaharienne	37	46
Asie de l'Est et Pacifique	6	7
Europe et Asie centrale	5	5
Amérique latine et Caraïbes	3	4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2	3
Région d'Asie du Sud	2	3
Total	55	68

Sur les 58 financements ESPIG actifs à la fin de l'exercice 2015, 39 ont été supervisés par la Banque mondiale, 12 supervisés / gérés par l'UNICEF, deux par le DFID, deux par le SIDA, et un chacun par l'UNESCO, l'AFD et la Belgique (tableau 3.3). Au cours de l'exercice 2015, le pourcentage des financements supervisés par la Banque mondiale est resté à peu près le même qu'au cours de l'exercice 2014, c'est-à-dire 67 % en nombre de financements, et, a légèrement augmenté en termes de valeurs des allocations passant de 74 à 75 % (voir graphiques 2.4a, 2.4b, 2.5a et 2.5b)

Diverses modalités de financement sont appliquées ; la majorité des financements utilisent encore une modalité de financement de projets (près de 75 % cette année contre 83 % durant l'exercice 2014). Les modalités de financement répondent aux besoins particuliers des pays, ainsi que des capacités et des mécanismes d'exécution de l'entité qui supervise ou gère le financement. Même si la majorité des financements fait appel à la modalité de financement par projets, le degré auquel la modalité est alignée sur les systèmes nationaux et utilise ces derniers varie (voir la section 3.1.5).

Tableau 3.2 : Modalités de financement des ESPIG actifs durant l'exercice 2015

Modalité de financement	Nombre de financements	Montant alloué (\$)	Pourcentage
Financement de projet	51	1 934 021 048 \$	75 %
Fonds commun de projet	10	384 400 000 \$	14,7 %
Fonds commun sectoriel	6	456 300 000 \$	8,8 %
Appui budgétaire sectoriel	1	24 000 000 \$	1,5 %
Total	68*	2 798 721 048 \$**	100,0 %

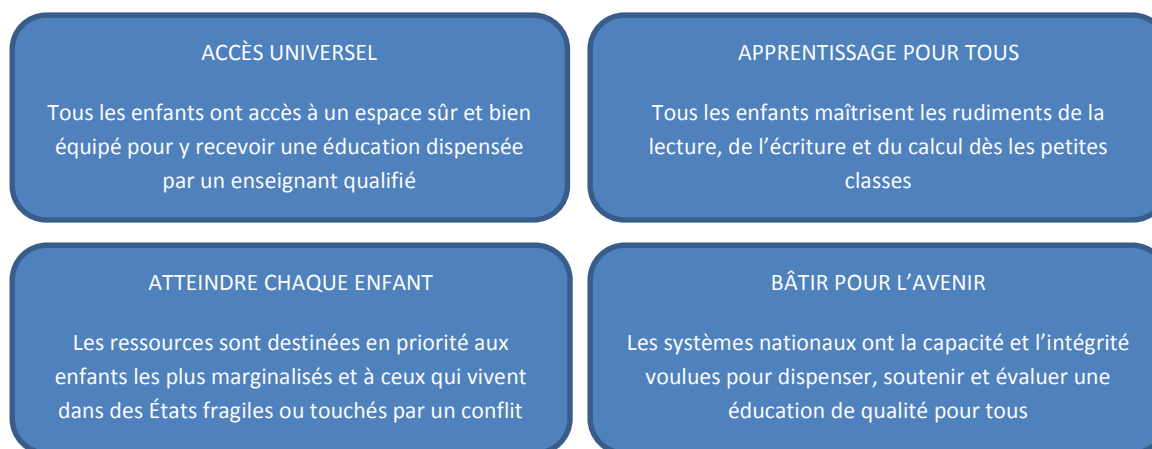
* Ce total représente la totalité des 53 financements actifs à la fin de l'exercice 2015, en plus des 15 financements clôturés (68 financements).

** Ce montant englobe le montant initial du financement et ne considère pas le montant du financement révisé à la date de clôture du financement

3.1.2 Contribution des financements pour la mise en œuvre de programmes aux buts stratégiques du GPE

Les financements pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation soutiennent clairement les quatre objectifs stratégiques du GPE : 1) Accès universel – *accès* ; 2) Apprentissage pour tous – *qualité* ; 3) Atteindre chaque enfant – *équité* et 4) Bâtir pour l'avenir – *systèmes*.

Objectifs Stratégiques du GPE



L'accès continue d'être soutenu par la plus grande part des financements du GPE parmi les ESPIG à 43,5%. Un quart (25,7 %) des allocations actuelles au sein des ESPIG actifs et en attente étayent l'objectif 4 - *systèmes*. *Qualité* et *équité* composent respectivement 20,3 % et 10,5% du total des parts d'allocation au sein des ESPIG.

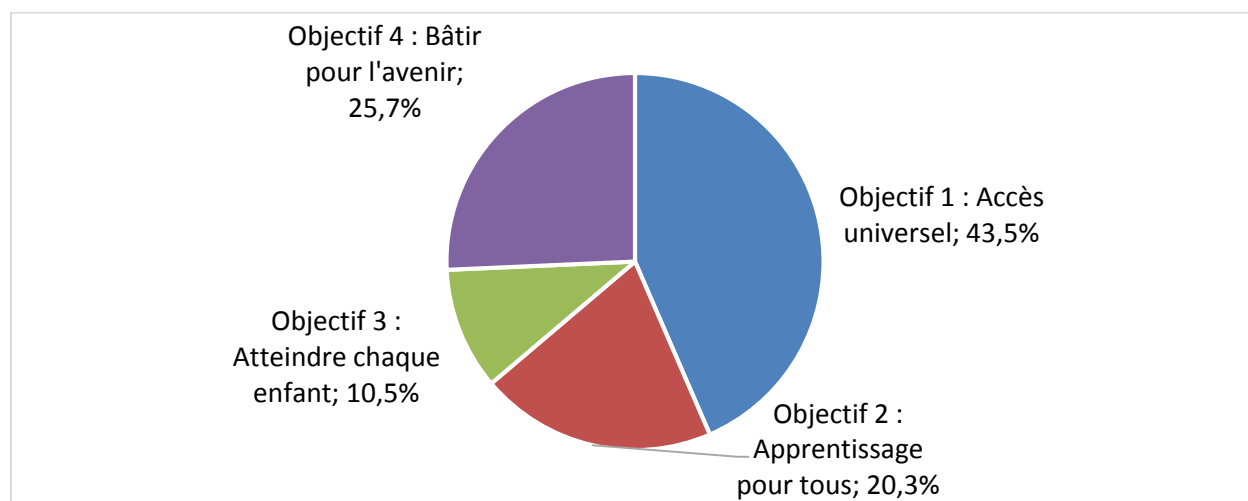
Le graphique 3.5 ci-dessous ventile les fonds budgétés selon chaque objectif stratégique du GPE des 73 ESPIG actifs examinés (53 actifs, 5 en cours et 15 clôturés)¹². De ces 73 ESPIG examinés, au moins 41

¹² Cette estimation a été possible en utilisant les informations financières des propositions de programmes disponibles dans les requêtes de financement au moment de l'approbation du Conseil du GPE. En raison des différents niveaux de détails fournis, le Secrétariat ne peut attribuer une valeur approximative en dollar à chaque composante examinée. Les calculs de l'Objectif 1 (Accès universel) comprennent des activités pour accroître l'accès comme la construction et les activités pour soutenir les enseignants (formation et salaires des enseignants de l'école). L'objectif 1 définit que tous les enfants aient accès à un espace sûr, adéquatement équipé pour recevoir une éducation, avec un professeur qualifié. Les activités liées à l'objectif 2 (Apprentissage pour tous) comprennent des mesures de qualité telles que des travaux liés à l'évaluation des apprentissages et la fourniture de manuels scolaires, matériels didactiques et pédagogiques. L'Objectif 3 (Atteindre chaque enfant) comprend des activités qui contribuent à l'équité comme la promotion de l'éducation des filles, l'éducation inclusive, et l'accès à l'éducation pour les enfants défavorisés et déscolarisés. Les calculs de l'objectif 4 (Bâtir pour l'avenir) comprennent le renforcement des capacités et des activités décentralisées, telles que des subventions scolaires. Les coûts de gestion des programmes et autres frais divers ont été divisés en quatre parts égales et ont été ajoutés à chaque objectif. Du fait d'un manque d'informations financières, la somme total de quatre financements (RCA 3,7 M de dollars (US), Guinée 24M de dollars (US), Rwanda 70M de dollars (US), et Zambie 35.2M de dollars (US)) et la part fixe de la subvention du Népal (US \$ 41,5) ont également été répartis dans chaque objectif en

sont axés sur un quelconque aspect particulier de l'équité au sein de l'objectif accès, alors que 32 autres privilégient le niveau national¹³.

Pour la majorité des financements, il est possible d'estimer la proportion des fonds totaux allouée à chaque objectif stratégique, avec certaines mises en garde. En plus du fait que certains types d'activités pourraient être envisagés pour contribuer à davantage qu'à un seul objectif, les coûts ne peuvent pas être un motif guidant la priorité et la valeur ajoutée. En effet, des activités à moindre coût peuvent ajouter autant ou davantage de valeur en termes de résultats pour les enfants, tout comme les activités à coût plus élevé. Par exemple, la formation et la certification d'un enseignant est généralement moins coûteuse que la construction d'une salle de classe. Toutefois, la valeur de cet investissement en termes d'acquis scolaires des enfants peut se révéler beaucoup plus importante.

Graphique 3.5 : Contribution des financements ESPIG aux Objectifs Stratégiques du GPE en pourcentage du montant total¹⁴ (68 financements actifs et 5 en attente au cours de l'exercice 2015)



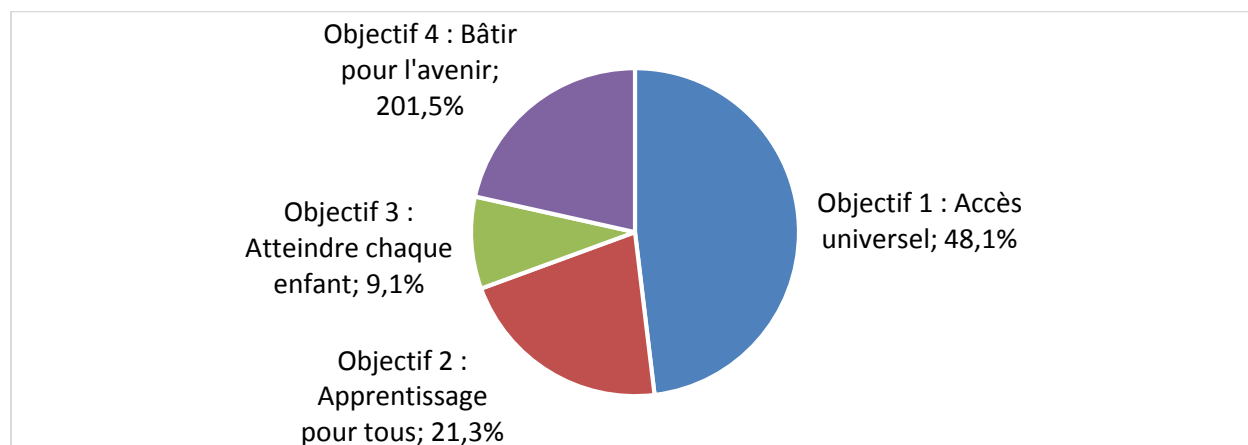
Un peu plus de la moitié des financements ESPIG examinés cette année sont mis en œuvre dans les pays fragiles. Le tableau 3.6 ci-dessous montre la part des contributions aux objectifs du GPE lorsque les 37 financements en soutien aux pays fragiles sont examinés séparément. Au niveau des objectifs soutenus, les résultats dans les états fragiles sont similaires à ceux de l'ensemble du portefeuille de 68 financements actifs et 5 en attente, mais avec une légère augmentation pour l'accès (objectif 1) et la diminution de l'appui aux systèmes (objectif 4).

quatre parts égales. Par conséquent, pour cette analyse, les 73 financements, y compris ceux actifs et en cours, ainsi que des financements qui ont été clôturés à la fin de l'exercice 2015 ont été inclus.

¹³ Cette classification a été possible à partir de l'étude sur les documents de projets qui a visé à déterminer si le programme a une orientation ciblée sur un élément lié à l'équité, ou cela est pris en charge au niveau national. Le but de cette analyse est de combler le vide laissé par le fait que la plupart des programmes de financements sont structurés sans financements spécifiques alloués à l'objectif stratégique «équité», mais sont plutôt pris en considération via le ciblage de la conception du programme.

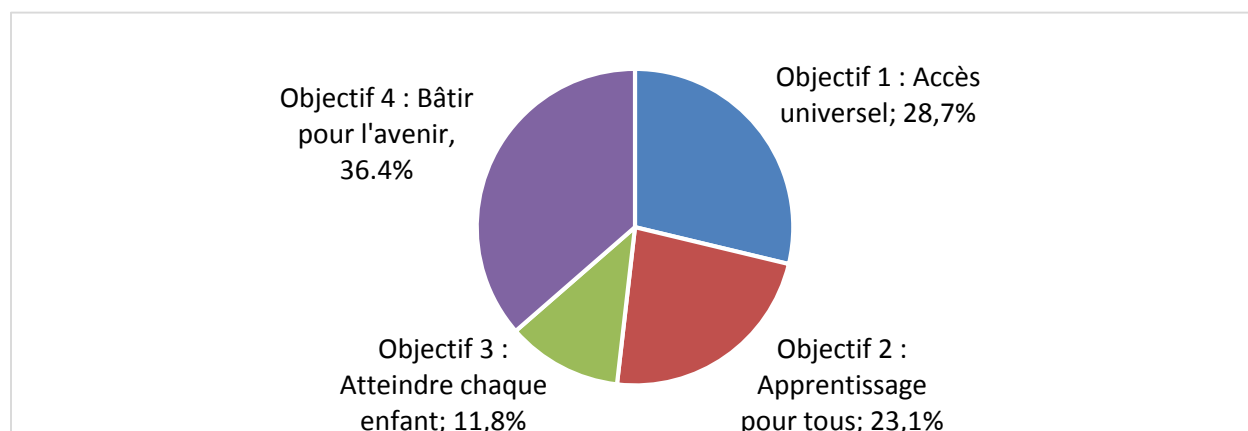
¹⁴ Ces pourcentages représentent les montants alloués aux buts stratégiques dans les 73 ESPIG actifs dans l'exercice 2015, et incluent les financements actifs, en attente et clôturés.

Graphique 3.6 : Contribution des financements ESPIG aux Objectifs Stratégiques du GPE en pourcentage du montant total (37 financements en attente et actifs dans les pays fragiles, au cours de l'exercice 2015)



Le tableau 3.7 montre la répartition de la contribution aux objectifs du GPE pour les 10 nouveaux ESPIG approuvés au cours de l'exercice 2015 uniquement. En comparaison avec l'ensemble du portefeuille, les financements nouvellement approuvés allouent un pourcentage significativement plus élevé de fonds aux *systèmes* de construction (objectif 4), à 36,4 % (contre 25,7 % pour l'ensemble du portefeuille) et beaucoup moins de ressources pour l'*accès* (Objectif 1) à 28,7 % (contre 43,5 % sur l'ensemble du portefeuille). Étant donné que les exigences du modèle de financement pour la période de reconstitution actuelle placent un fort accent sur l'*équité*, l'*efficacité*, et l'*apprentissage*, une répartition plus égale des contributions aux objectifs du GPE peut être prévue. À ce stade précoce, et avec seulement trois nouveaux financements dans le cadre du modèle de financement, une légère augmentation dans l'*apprentissage* (objectif 2) et de l'*équité* (objectif 3) peut être observée. L'augmentation de l'*efficacité* ou de *systèmes* (objectif 4) est cependant beaucoup plus évidente. Les financements de trois pays classés comme fragiles sont inclus dans cette analyse: RCA, Népal et Nigeria.

Graphique 3.7: Contribution des financements ESPIG aux objectifs stratégiques du GPE en pourcentage du montant total (10 nouveaux financements approuvés durant de l'exercice 2015)



Parmi ces catégories plus générales, les financements appuient diverses activités. Les activités touchant à l'accès comprennent souvent la construction d'écoles et activités pour l'appui aux enseignants, notamment la formation des enseignants et le versement de leurs salaires.. Les activités d'apprentissage peuvent englober le perfectionnement des enseignants, les programmes scolaires et la distribution de manuels scolaires. Parmi les activités de renforcement des systèmes, citons la participation communautaire, la planification stratégique et le renforcement institutionnel (tableau 3.3).

Tableau 3.3 : Types d'activités en cours de mise en œuvre durant l'exercice 2015, par Objectif Stratégique du GPE¹⁵

Composante	Nombre de projets touchant la composante
Accès	
Construction et remise en état des écoles/salles de classe	42
Construction d'installations (latrines, points d'eau, bibliothèques)	15
Équipement scolaire (divers types)	17
Petite enfance	27
Païement des salaires des enseignants	7
Perfectionnement professionnel des enseignants (activités de formation et autres)	44
Gestion et supervision des enseignants	21
Recrutement et rétention des enseignants	16
Equité	
Enfants marginalisés (y compris les enfants handicapés et désavantagés)	19
Éducation des filles (spécifiquement visé)	16
Enfants déscolarisés (spécifiquement visé)	9
Apprentissage	
Achat et/ou distribution de manuels scolaires	20
Amélioration des méthodes d'évaluation de l'apprentissage	33
Préparation de programmes scolaires/amélioration des compétences des étudiants	20
Distribution de fournitures scolaires	17
Systemes	
Planification stratégique (analyse du secteur de l'éducation, préparation d'un plan sectoriel de l'éducation)	8

¹⁵ Ces pourcentages représentent les montants alloués aux objectifs stratégiques sur les 73 ESPIG actifs tout au long de l'exercice 2015, et incluent les financements actifs et en cours, ainsi que les financements qui ont clôturés avant la fin de l'exercice 2015. Pour les financements en vertu d'une modalité de financement sectoriel pour laquelle il n'y a pas de distinction de composante, la description du financement a été utilisée pour classifier le soutien du financement

Renforcement de la gestion et du suivi des données (systèmes d'information sur la gestion de l'éducation, TDIS, TMIS)	33
Renforcement de la planification/gestion financière	22
Renforcement institutionnel (y compris formation en gestion, mécanismes de reddition des comptes, gouvernance)	37
Participation communautaire	23
Autres	
Programme d'alimentation scolaire	10
Activités d'éducation d'urgence (programmes scolaires transitoires, classes de rattrapage, recrutement et formation d'urgence d'enseignants, désinfection des écoles)	8
Intégration des stratégies de prévention du VIH/Sida	2
Formation sur la consolidation de la paix, le dialogue et l'éducation sensible aux conflits	2

3.1.3 Analyse des décaissements et de la mise en œuvre

Comme par les années précédentes, l'examen du portefeuille évalue les progrès réalisés aussi bien dans le décaissement que dans la mise en œuvre. La même méthode a été utilisée cette année pour évaluer **les progrès de décaissement**.

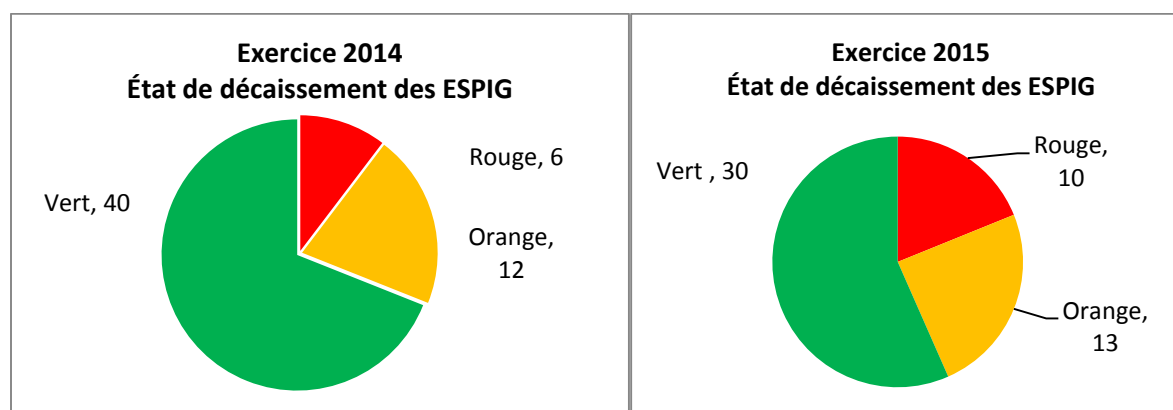
Définition	Critère
En bonne voie	Le pourcentage de période de mise en œuvre écoulé n'est pas de 15 % supérieur que le pourcentage décaissé
Légèrement en retard	Le pourcentage de période de mise en œuvre écoulé est compris entre 15 et 25 % que le pourcentage décaissé
En retard	Le pourcentage de période de mise en œuvre écoulé est supérieur à 25 % que le pourcentage décaissé

Des 53 ESPIG actifs à la fin de l'exercice 2015, 30 (56,6 %) étaient considérés « en bonne voie » quant au décaissement, 13 (24,5 %) « légèrement en retard » et 10 (18,9 %) « en retard » (voir le tableau 3.4). Parmi les projets en retard, 7 concernent des PFC et 3 des pays autres que des PFC. Les financements légèrement en retard ou en retard sont en hausse par rapport à l'an dernier (31 % l'an dernier contre 43 % cette année).

Tableau 3.4 : État de décaissement des ESPIG par PFC et pays autres que PFC (à la fin de l'exercice 2015)

	En bonne voie	Légèrement en retard	En retard	Total actifs	En attente	Total
Financements PFC	17	7	7	26	1	32
Financements pays autres que PFC	13	6	3	27	4	26
Total	30	13	10	53	5	58

Graphique 3.8a et 3.8b : État de décaissement des financements ESPIG (comparaison entre la fin de l'exercice 2014 et la fin de l'exercice 2015)



Des 53 ESPIG actifs à la fin de l'exercice 2015, 25 (47,2 %) étaient considérés « en bonne voie » sur le plan de la mise en œuvre, 30 (37,7 %) « légèrement en retard » et huit (15,1 %) « en retard ». Parmi les projets en retard, six concernent des PFC et deux des pays autres que des PFC.

Pour déterminer l'état d'avancement des financements mis en œuvre par la Banque mondiale, les notes tirées des plus récents rapports d'avancement de la Banque mondiale pour l'exercice 2015 ont été utilisées. Les programmes qui ne sont pas mis en œuvre par la Banque mondiale ne présentent pas de notes. Dans ces cas-là, les rapports d'avancement du Secrétariat ont été utilisés pour évaluer le degré d'avancement des programmes.

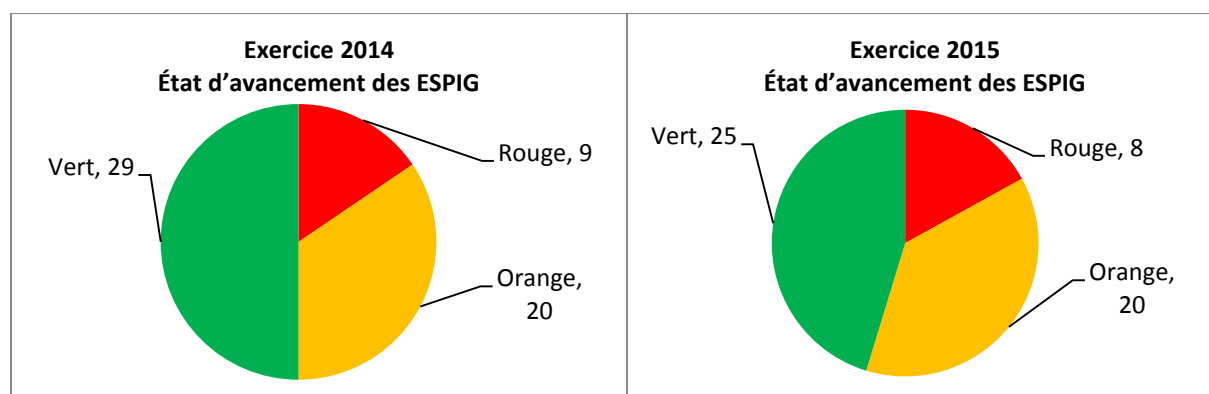
Trois financements dont la mise en œuvre était considérée comme en retard dans l'examen du portefeuille de l'an dernier ne sont plus classés comme tels (Afghanistan, Bénin et Libéria), alors que trois financements ont demeurés dans cette catégorie pendant deux années consécutives (Côte-d'Ivoire, Érythrée, Soudan du Sud). En outre, cinq financements ont été nouvellement considérés comme accusant un retard leur mise en œuvre¹⁶ (Djibouti, Éthiopie, Guinée-Bissau, Papouasie Nouvelle Guinée et Yémen). Après être sortie du rouge pendant un an, la Papouasie-Nouvelle-Guinée y est retournée cette année.

¹⁶ L'un d'eux, l'Éthiopie, a toutefois été considérée sur la bonne voie dans la mise en œuvre dans la dernière ISR, préparée au début de l'exercice 2016.

Tableau 3.5 : État d'avancement, PFC et pays autres que PFC (à la fin de l'exercice 2015)

	En bonne voie	Légèrement en retard	En retard	Total actifs	En attente	Total
Financements PFC	10	10	6	26	1	27
Financements pays autres que PFC	15	10	2	27	4	31
Total	25	20	8	53	5	58

Graphique 3.9a et 3.9b : État d'avancement des ESPIG (comparaison entre la fin de l'exercice 2014 et la fin de l'exercice 2015)



En tout, 12 financements étaient classés comme accusant un retard *de décaissement ou de mise en œuvre*¹⁷ à la fin de l'exercice 2015. Parmi ceux-ci, cinq étaient aussi en retard dans l'exercice 2014, et sept le sont devenus dans l'exercice 2015. Six sont en retard de décaissement et de mise en œuvre, quatre sont en retard de décaissement et légèrement en retard de mise en œuvre, et deux sont en bonne voie de décaissement mais en retard de mise en œuvre. En général, les retards sont principalement motivés par des problèmes de passation de marchés, un manque de capacités et des problèmes de conflit, d'insécurité ou d'autre nature contextuelle, y compris la crise de l'Ébola qui a négativement touché les décaissements en Sierra Leone.

Cinq financements jugés en retard à la fin de l'exercice 2014 ont connu durant l'exercice 2015 une amélioration sur le plan du décaissement ou de la mise en œuvre, au point d'être maintenant considérés légèrement en retard ou en bonne voie globalement (Afghanistan, Libéria, Nicaragua, Timor-Leste, Malawi). De ces cinq financements, un a été clôturé (Malawi, avec une note moyennement satisfaisant) et les quatre autres demeurent légèrement en retard globalement, bien que deux soient en bonne voie de décaissement (Libéria, Timor-Leste.)

¹⁷ Si le financement est retardé dans le décaissement ou la mise en œuvre, cela devient un problème de financement (financement rouge), que le responsable-pays suit en étroite collaboration avec l'ES/EG

Tableau 3.6 : Détails des programmes pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation pour l'exercice 2015, y compris l'état de décaissement et de mise en œuvre (au 30 juin 2015)

		Détails du financement						Décaissement				Statut		
	Pays	Entité partenaire	ES/EG	Date d'approbation du financement	Date de signature de l'accord/ de début	Ancienneté (années)	Montant du financement (\$)	Décaissement cumulé (\$)	% de la période écoulée	% décaissé	Date de clôture	Situation au 30 juin 2015	État de décaissement	État de mise en œuvre
Financements en attente														
1	Népal	BM	ES	05/23/15			59 300 000					En attente		
2	Bangladesh	BM	ES	05/23/15			100 000 000					En attente		
3	Mozambique	BM	ES	05/23/15			57 900 000					En attente		
4	Rwanda	DFID	ES	05/23/15			25 200 000					En attente		
5	Guinée	BM	ES	12/16/14			37 800 000					En attente		
Financements actifs														
1	Afghanistan	UNICEF	ES	12/15/11	08/03/12	2,9	55 700 000	27 856 780	66 %	50 %	12/30/16	Actif	Léger retard	Léger retard
2	Bénin	BM	ES	05/21/13	03/21/14	1,3	42 300 000	9 592 697	56 %	23 %	06/30/16	Actif	En retard	Léger retard
3	Burkina Faso	AFD	ES	05/21/13	11/14/13	1,6	78 200 000	53 100 000	45 %	68 %	06/30/17	Actif	En bonne voie	En bonne voie
4	Burundi	Belgique	ES	11/20/12	06/18/13	2,0	52 900 000	36 600 000	68 %	69 %	06/17/16	Actif	En bonne voie	Léger retard
5	Cambodge	BM	ES	11/19/13	05/16/14	1,1	38 500 000	15 398 883	35 %	40 %	07/31/17	Actif	En bonne voie	Léger retard
6	Cameroun	BM	ES	11/19/13	03/11/14	1,3	53 300 000	5 952 426	29 %	11 %	09/30/18	Actif	Léger retard	Léger retard
7	RCA*	UNICEF	EG	12/16/14	12/17/14	0,5		3 227 170	18 %	21 %	12/31/17	Actif	En bonne voie	En bonne voie
8	Tchad	UNESCO	EG	11/20/12	04/30/13	2,2	7 060 000	6 119 762	72 %	87 %	04/29/16	Actif	En bonne voie	En bonne voie
9	Tchad	UNICEF	EG	11/20/12	04/15/13	2,2	40 140 000	31 894 734	74 %	79 %	04/14/16	Actif	En bonne voie	En bonne voie
10	Comores	UNICEF	EG	05/21/13	06/04/13	2,1	4 600 000	2 769 904	69 %	60 %	06/03/16	Actif	En bonne voie	En bonne voie
11	Congo, Rép. dém. du	BM	ES	11/20/12	05/15/13	2,1	100 000 000	63 643 838	64 %	64 %	08/31/16	Actif	En bonne voie	En bonne voie
12	Côte-d'Ivoire	BM	ES	12/15/11	07/16/12	3,0	41 400 000	20 950 085	92 %	51 %	09/30/15	Actif	En retard	En retard
13	Djibouti	BM	ES	11/19/13	04/13/14	1,2	3 800 000	400 000	38 %	11 %	06/30/17	Actif	En retard	En retard
14	Érythrée	UNICEF	ES	11/19/13	03/28/14	1,3	25 300 000	3 798 213	45 %	15 %	12/31/16	Actif	En retard	En retard
15	Éthiopie	BM	ES	11/19/13	05/09/14	1,1	100 000 000	40 000 000	41 %	40 %	02/17/17	Actif	En bonne voie	En retard
16	Gambie	BM	ES	11/19/13	04/09/14	1,2	6 900 000	3 117 145	31 %	45 %	02/28/18	Actif	En bonne voie	En bonne voie
17	Ghana	BM	ES	07/31/12	11/22/12	2,6	75 500 000	60 475 702	69 %	80 %	08/31/16	Actif	En bonne voie	En bonne voie
18	Guinée-Bissau	UNICEF	EG	12/15/11	05/08/13	2,1	12 000 000	5 173 526	72 %	43 %	03/31/17	Actif	En retard	En retard

Tableau 3.6 : Détails des programmes pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation pour l'exercice 2015, y compris l'état de décaissement et de mise en œuvre (au 30 juin 2015)

	Pays	Détails du financement						Décaissement				Statut		
		Entité partenaire	ES/EG	Date d'approbation du financement	Date de signature de l'accord/ de début	Ancienneté (années)	Montant du financement (\$)	Décaissement cumulé (\$)	% de la période écoulée	% décaissé	Date de clôture	Situation au 30 juin 2015	État de décaissement	État de mise en œuvre
19	Guyane	BM	ES	12/16/14	05/28/15	0,1	1 700 000	-	3 %	0 %	09/30/18	Actif	En bonne voie	Léger retard
20	Haïti	BM	ES	03/12/10	06/10/10	5,1	22 000 000	20 539 258	94 %	93 %	10/31/15	Actif	En bonne voie	Léger retard
21	Haïti	BM	ES	06/28/14	11/07/14	0,6	24 100 000	6 903 538	24 %	29 %	06/30/17	Actif	En bonne voie	Léger retard
22	Kenya	BM	ES	12/16/14	06/04/15	0,1	88 400 000	-	2 %	0 %	03/31/19	Actif	En bonne voie	En bonne voie
23	République kirghize	BM	ES	11/19/13	05/10/14	1,1	12 700 000	1 900 000	36 %	15 %	06/30/17	Actif	Léger retard	Léger retard
24	RDP Lao	BM	ES	12/16/14	06/04/15	0,1	16 800 000	-	2 %	0 %	07/31/19	Actif	En bonne voie	En bonne voie
25	Libéria	BM	ES	05/06/10	09/29/10	4,8	40 000 000	35 530 442	83 %	89 %	06/29/16	Actif	En bonne voie	Léger retard
26	Madagascar	BM	ES	05/21/13	10/24/13	1,7	85 400 000	23 375 592	47 %	27 %	06/01/17	Actif	Léger retard	Léger retard
27	Mali	BM	ES	02/07/13	05/27/13	2,1	41 700 000	25 053 505	58 %	60 %	12/30/16	Actif	En bonne voie	En bonne voie
28	Mauritanie	BM	ES	05/21/13	02/18/14	1,4	12 400 000	2 358 317	43 %	19 %	05/01/17	Actif	Léger retard	En bonne voie
29	Nicaragua	BM	ES	07/31/12	04/20/13	2,2	16 700 000	9 368 432	72 %	56 %	04/30/16	Actif	Léger retard	Léger retard
30	Niger	BM	ES	11/19/13	07/19/14	0,9	84 200 000	5 030 647	23 %	6 %	09/30/18	Actif	Léger retard	En bonne voie
31	Nigeria	BM	ES	12/16/14	05/22/15	0,1	100 000 000	-	3 %	0 %	06/29/19	Actif	En bonne voie	En bonne voie
32	Pakistan (Baloutchistan)	BM	ES	06/28/14	03/25/15	0,3	34 000 000	-	7 %	0 %	12/30/18	Actif	En bonne voie	En bonne voie
33	Pakistan (Sindh)	BM	ES	06/28/14	03/25/15	0,3	44 000 000	-	11 %	0 %	09/29/17	Actif	En bonne voie	Léger retard
34	Papouasie-Nouvelle-Guinée	BM	ES	11/10/10	03/03/11	4,3	19 200 000	16 963 649	90 %	88 %	12/31/15	Actif	En bonne voie	En retard
35	Sao Tomé-et-Principe	BM	ES	11/19/13	01/15/14	1,5	1 100 000	200 000	42 %	18 %	06/30/17	Actif	Léger retard	En bonne voie
36	Sénégal	BM	ES	05/21/13	11/22/13	1,6	46 900 000	21 918 243	45 %	47 %	05/31/17	Actif	En bonne voie	En bonne voie
37	Sierra Leone	BM	ES	11/19/13	08/01/14	0,9	17 900 000	1 855 526	35 %	10 %	02/28/17	Actif	En retard	Léger retard
38	Somalie (Puntland)	UNICEF	EG	05/21/13	06/04/13	2,1	2 100 000	1 130 826	69 %	54 %	06/03/16	Actif	Léger retard	En bonne voie
39	Somalie (Somaliland)	UNICEF	EG	05/21/13	06/04/13	2,1	4 200 000	2 324 069	69 %	55 %	06/03/16	Actif	En bonne voie	Léger retard
40	Somalie (Centre-Sud)	UNICEF	EG	11/19/13	10/09/13	1,7	8 200 000	3 904 981	55 %	48 %	12/03/16	Actif	En bonne voie	Léger retard
41	Soudan du Sud	UNICEF	EG	11/20/12	04/15/13	2,2	36 100 000	11 323 678	74 %	31 %	04/14/16	Actif	En retard	En retard
42	Soudan	BM	ES	11/20/12	04/11/13	2,2	76 500 000	17 740 593	57 %	23 %	02/28/17	Actif	En retard	Léger retard

Tableau 3.6 : Détails des programmes pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation pour l'exercice 2015, y compris l'état de décaissement et de mise en œuvre (au 30 juin 2015)

		Détails du financement						Décaissement				Statut		
	Pays	Entité partenaire	ES/EG	Date d'approbation du financement	Date de signature de l'accord/ de début	Ancienneté (années)	Montant du financement (\$)	Décaissement cumulé (\$)	% de la période écoulée	% décaissé	Date de clôture	Situation au 30 juin 2015	État de décaissement	État de mise en œuvre
43	Tadjikistan	BM	ES	05/21/13	10/01/13	1,7	16 200 000	1 494 748	58 %	9 %	09/30/16	Actif	En retard	Léger retard
44	Tanzanie	SIDA	ES	11/19/13	05/15/14	1,1	94 800 000	49 808 654	36 %	53 %	06/30/17	Actif	En bonne voie	En bonne voie
45	Tanzanie (Zanzibar)	SIDA	ES	05/21/13	08/01/13	1,9	5 200 000	5 766 070	64 %	111 %	08/01/16	Actif	En bonne voie	En bonne voie
46	Timor-Leste	BM	ES	12/15/11	06/25/12	3,0	2 800 000	2 335 291	97 %	83 %	07/31/15	Actif	En bonne voie	Léger retard
47	Togo	BM	ES	06/28/14	03/05/15	0,3	27 800 000	-	11 %	0 %	12/29/17	Actif	Léger retard	En bonne voie
48	Ouganda	BM	ES	11/19/13	08/19/14	0,9	100 000 000	4 213 767	22 %	4 %	06/30/18	Actif	Léger retard	Léger retard
49	Ouzbékistan	BM	ES	06/28/14	10/29/14	0,7	49 900 000	200 000	21 %	0 %	01/31/18	Actif	Léger retard	En bonne voie
50	Viet Nam	BM	ES	07/31/12	01/09/13	2,5	84 600 000	69 256 074	73 %	82 %	05/31/16	Actif	En bonne voie	En bonne voie
51	Yémen, Rép. du	UNICEF	EG	05/21/13	11/01/14	0,7	72 600 000	3 237 325	30 %	4 %	12/31/16	Actif	En retard	En retard
52	Zambie	DFID	ES	05/21/13	11/15/13	1,6	35 200 000	9 664 000	37 %	27 %	03/15/18	Actif	En bonne voie	En bonne voie
53	Zimbabwe	UNICEF	EG	05/21/13	01/01/14	1,5	23 600 000	6 946 510	50 %	29 %	12/31/16	Actif	Léger retard	En bonne voie
Financements actifs durant l'année financière 2015 mais désormais clos												Note à la clôture (ou dans le rapport d'achèvement)		
1	RCA	UNICEF	EG	11/19/13	12/03/13	1,6	3 690 000				06/30/15	Clos	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant
2	RCA	BM	ES	12/13/08	04/06/09	6,0	37 800 000				03/31/15	Clos	Moyennement insatisfaisant	Moyennement insatisfaisant
3	Guinée	BM	ES	05/06/08	08/13/08	6,4	40 000 000				12/31/14	Clos	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant
4	Guinée	UNICEF	EG	05/06/10	08/28/10	4,3	24 000 000				12/31/14	Clos	Satisfaisant	Satisfaisant
5	RDP Lao	BM	ES	05/06/10	08/12/10	4,1	28 268 034				08/31/14	Clos	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant
6	Lesotho	BM	ES	11/05/09	08/25/10	4,7	20 000 000				04/30/15	Clos	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant
7	Malawi	BM	EG	05/06/10	11/22/10	4,6	90 000 000				06/30/15	Clos	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant
8	Moldova	BM	ES	12/15/11	03/27/12	2,6	4 353 014				10/29/14	Clos	Satisfaisant	Satisfaisant
9	Mongolie	BM	ES	12/15/11	03/06/12	3,3	10 000 000				06/30/15	Clos	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant
10	Mozambique	BM	ES	11/10/10	07/18/11	3,7	90 000 000				03/31/15	Clos	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant
11	Népal	BM	ES	11/05/09	12/07/10	4,6	120 000 000				06/30/15	Clos	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant

Tableau 3.6 : Détails des programmes pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation pour l'exercice 2015, y compris l'état de décaissement et de mise en œuvre (au 30 juin 2015)

	Pays	Détails du financement						Décaissement				Statut		
		Entité partenaire	ES/EG	Date d'approbation du financement	Date de signature de l'accord/ de début	Ancienneté (années)	Montant du financement (\$)	Décaissement cumulé (\$)	% de la période écoulée	% décaissé	Date de clôture	Situation au 30 juin 2015	État de décaissement	État de mise en œuvre
12	Rwanda	DFID	ES	11/10/10	09/12/11	3,1	70 000 000				09/30/14	Clos	Satisfaisant	Satisfaisant
13	Sénégal	BM	ES	12/10/07	07/29/09	5,2	81 500 000				09/30/14	Clos	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant
14	Togo	BM	ES	05/06/10	10/29/10	4,0	45 000 000				10/31/14	Clos	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant
15	Yémen, République du	UNICEF	ES	05/21/13	06/04/13	1,4	10 000 000				10/30/14	Clos	Satisfaisant	Satisfaisant

* RCA = République Centrafricaine

** Les montants présentés dans ce tableau pour les financements clos à la fin de l'exercice 2015 sont les montants initiaux d'allocation du financement, et ne reflètent pas les montants révisés réels au moment de la clôture du financement (à l'exception de la RDP Lao et de la Moldova). Au moment de cet examen, certains financements clos ne reflétaient pas leur montant réel. La différence entre le montant original et le montant réel du financement se situe à hauteur de milliers de dollars et ne constituent pas un ajout substantiel au montant total.

3.1.4 Productions des ESPIG

Tous les financements actifs depuis plus d'un an ont soumis d'au moins un rapport d'avancement durant l'exercice 2015, même si dans certains cas les rapports ne couvraient pas une année complète, ni une période concordant avec l'exercice financier (par exemple, de nombreux rapports couvrent l'année civile plutôt que l'exercice financier).

Dans l'exercice 2015, le Secrétariat a reçu 67 rapports d'avancement venants de 51 financements actifs depuis plus d'un an au cours l'exercice 2015 – 14 de l'UNICEF¹⁸, deux du DFID¹⁹, deux de la SIDA²⁰, un de la Belgique, un de l'AFD et un de l'UNESCO (conjointement avec l'UNICEF pour le Tchad). Les 46 autres provenaient de la Banque mondiale pour ses financements. Le Secrétariat a eu accès aux rapports de mise en œuvre pour les 46 financements actifs grâce au système de la Banque mondiale. Le tableau 3.7 ci-dessous repose sur l'information tirée des rapports concernant la totalité des 63 financements actifs dans le portefeuille de l'exercice 2015 (incluant les financements qui ont été actifs pendant moins d'un an durant l'exercice 2015, ainsi que ceux qui ont fermé durant l'exercice 2015). Dans le cas des dix financements devenus actifs durant l'exercice, les rapports d'avancement n'étaient pas encore dus à la fin de l'exercice financier. Dans les cas où les financements étaient actifs depuis moins d'un an, un rapport d'avancement n'était pas encore disponible.

L'absence d'indicateurs normalisés dans les cadres de résultats et les rapports complique l'agrégation au niveau mondial des productions des financements, comme l'ont souligné les examens de portefeuille précédents, bien que ces données soient disponibles pour chaque financement individuel. La recommandation prônant l'adoption d'un canevas de rapport standardisé a fait l'objet d'un suivi dans l'exercice 2015, et un format pilote a été produit. Le Secrétariat estime toutefois que le format de rapport standard devrait être éclairé par le Cadre de résultats de l'organisation qui sera adopté pour le Plan stratégique 2016-2020. Le Groupe de référence du Conseil d'administration qui travaille aux rajustements proposés à la Plate-forme opérationnelle a présenté une recommandation similaire.

Malgré l'absence d'un canevas de rapport standard, un examen approfondi des rapports d'avancement a permis de produire **l'aperçu suivant des productions déclarés pour l'exercice 2015** :

¹⁸ Le premier rapport d'avancement, pour le financement de la RCA - UNICEF, est dû pour novembre 2015.

¹⁹ L'autre programme du DFID demande que le rapport conjoint de mise en œuvre du Rwanda serve de rapport d'avancement (en plus du rapport interne du DFID publié chaque octobre sur le programme sectoriel) : <http://devtracker.dfid.gov.uk/projects/GB-1-202377/>.

²⁰ Le ministère responsable (plutôt que la SIDA) avait soumis un rapport d'avancement pour ce programme de financement.

Tableau 3.7 : Indicateurs de productions pour les programmes soutenus par des financements du GPE dans l'exercice 2015, par but stratégique du GPE

1. Accès		
Activité	Unité de mesure	Valeur pour l'exercice 2015
Salles de classe construites ou remises en état	N ^{bre}	5713
Points d'eau aménagés	N ^{bre}	41
Latrines aménagées	N ^{bre}	174
Programmes de nutrition	N ^{bre} nourris	320 829

2. Qualité		
Activité	Unité de mesure	Valeur pour l'exercice 2015
Manuels scolaires achetés et distribués	N ^{bre}	12 808 895
Enseignants supplémentaires formés	N ^{bre}	146 819
Enseignants supplémentaires qualifiés	N ^{bre}	24 008

3. Équité		
Activité	Unité de mesure	Valeur pour l'exercice 2015
Formation sur les handicaps pour les enseignants (séances de formation)	N ^{bre}	1712

4. Renforcement des systèmes		
Activité	Unité de mesure	Valeur pour l'exercice 2015
SIGE en place	Oui/non	9
Formation en gestion	N ^{bre} de personnes	19 266

Note : les 68 financements actifs tous au long de l'exercice 2015 ont été inclus dans cette analyse.

Des rapports d'achèvement étaient disponibles pour cinq projets. Huit autres rapports ne sont pas encore dus, et deux (pour la Guinée et le Togo) sont dus mais n'avaient pas encore été reçus par le Secrétariat ou publiés sur le site internet en septembre 2015 (voir le tableau 3.8 ci-dessous). **Parmi les projets clôturés**

en 2015, tous sauf un avaient obtenu au moins la note « modérément satisfaisant » dans le dernier rapport d'avancement. L'unique financement jugé modérément insatisfaisant dans le dernier rapport de mise en œuvre produit avant la clôture concernait la République centrafricaine. Selon le rapport de mise en œuvre (ISR), toutes les activités du projet ont été menées à terme, mais elles ont eu un impact sensiblement moins important que prévu sur le système. L'instabilité politique et les conflits périodiques ont altéré la majorité des résultats du projet et empêché une évaluation précise des résultats sur le terrain.

Tableau 3.8 : ESPIG clôturés dans l'exercice 2015

	Pays	Page de projet sur le site Web (BM et DFID)	Date de clôture	Modalité	ES/EG	Montant initial (millions de \$)	Rapport d'achèvement reçu
1	République centrafricaine	P112321	3/31/2015	Financement de projet	ES	37,8	Non encore dû
2	République centrafricaine	UNICEF	6/30/2015	Financement de projet	EG	52,4	Non encore dû
3	Guinée	P111470	12/31/2014	Financement de projet	ES	40,0	Dû
4	Guinée	UNICEF	12/31/2014	Financement sectoriel	EG	24,0	Oui**
5	RDP Lao	P114609	8/31/2014	Financement de projet	ES	30,0	Oui (lien)
6	Lesotho	P116426	4/30/2015	Financement de projet	ES	20,0	Non encore dû
7	Malawi	P114847	6/30/2015	Fonds commun de projet	EG	90,0	Non encore dû
8	Moldova	P128468 (TF011810)	10/29/2014	Financement de projet	ES	4,4	Oui**
9	Mongolie	P125445	6/30/2015	Financement de projet	ES	10.0	Non encore dû
10	Mozambique	P125127	6/31/2015	Fonds commun de projet	ES	90.0	Non encore dû
11	Népal	P113441	6/30/2015	Fonds commun sectoriel	ES	120.0	Non encore dû*
12	Rwanda	DFID	9/30/2014	Fonds commun sectoriel	ES	70.0	Non encore dû**
13	Sénégal	P116783	9/30/2014	Financement de projet	ES	81.5	Oui (lien)
14	Togo	P116384	10/31/2014	Financement de projet	ES	45.0	Dû
15	Yémen, Rép. du	UNICEF	10/30/2014	Financement de projet	EG	10.0	Oui**

*Même si le financement du GPE pour ce fonds commun est terminé, le programme de la Banque mondiale se poursuit en 2016 ;

**Même si le financement du GPE à ce fonds commun sectoriel a pris fin le 30 septembre 2014, le fonds lui-même se poursuit par l'entremise du financement versé par le DFID.

Voici quelles étaient les modalités d'exécution des ESPIG clôturés dans l'exercice 2015 :

Tableau 3.9 : Modalités des ESPIG clôturés dans l'exercice 2015

Modalités de financement	Nombre d'ESPIG clôturés	Pourcentage total du nombre d'ESPIG clôturés	Montant total de l'allocation (\$)*
Financement de projet	10	66,7 %	280 611 048 \$
Fonds commun de projet	2	13,3 %	180 000 000 \$
Financement sectoriel	1	6,7 %	24 000 000 \$
Fonds commun sectoriel	2	13,3 %	190 000 000 \$
Total	15		674 611 048 \$

* Ce montant inclut le montant du financement original et ne tient pas compte des financements révisés au moment de la date de clôture du financement.

Au Libéria, un cas de détournement de fonds de 34 810 dollars a été signalé en août 2014 dans le cadre du financement du GPE pour le Projet de l'éducation de base (TF097456), impliquant la falsification présumée de bordereaux de dépôt par un individu. Les enquêtes ont été mise en œuvre tant du côté des autorités libériennes que de l'INT (Unité de la Banque mondiale en charge de l'intégrité). L'INT prévoit de conclure son enquête en Novembre 2015. Un procès en jugement contre l'individu en question est en cours.

Au Bénin, dans le cadre de la FTI-EPT (TF016846), des activités frauduleuses ont eu lieu en novembre 2014 au sein de la composante alimentation scolaire du financement. Ces irrégularités ont été signalées en janvier 2015 dans le rapport d'audit, publié en août 2015. Le gouvernement a remboursé le montant en question et le Partenariat mondial attend les conclusions finales du rapport d'audit, prévues en octobre 2015, avant de poursuivre le décaissement.

Au cours de l'exercice 2015, un cas a émergé où les responsables d'un projet terminé ont déclaré avoir décaissé 100 % du financement, alors que l'équivalent de 700 000 \$ se trouvait encore dans le compte gouvernemental du financement (Togo). La situation a été signalée après la clôture de l'exercice financier au GPE, qui a entamé le processus de recouvrement des fonds prévu, selon les règles du GPE.

A Madagascar, l'enquête sur l'affaire de détournement de fonds relative au paiement des salaires des enseignants en 2012 est toujours en cours. En 2013 et 2014, des dépenses de 8 millions de dollars ont été auditées par un cabinet d'experts-comptables. Sur ce montant, 37 623 dollars ont été jugés inéligibles au motif d'irrégularités financières et un audit supplémentaire du Bureau de l'audit interne et des investigations au siège de l'UNICEF a revu 1 832 698 dollars de dépenses. Cet audit était presque achevé en octobre 2015 et sur le montant faisant l'objet de l'audit, 65 073 dollars restaient à recouvrer.

3.1.5 Analyse des modalités de mise en œuvre

Aperçu

Le renforcement et l'utilisation des systèmes nationaux (comme approche par défaut) jouent un rôle capital pour la construction d'institutions efficaces. L'alignement sur les systèmes nationaux est considéré comme un aspect crucial, pour l'efficacité de l'aide et le programme d'action pour l'après-2015, de même que dans la Charte du GPE. En se basant sur la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide, le Partenariat de Busan définit quatre principes pour une coopération efficace au service du développement : l'appropriation, l'orientation vers les résultats, l'ouverture à tous, ainsi que la transparence et la redevabilité. Ces principes sont réitérés dans le programme de développement pour l'après-2015 qui appelle à une révolution de la transparence destinée à favoriser l'adhésion et la redevabilité. Il incombe aux partenaires de développement d'harmoniser leurs actions avec les plans nationaux et d'intervenir dans le cadre des budgets publics.

Le Partenariat mondial pour l'éducation est déterminé à encourager l'alignement de ses financements sur les systèmes nationaux, avec des garanties appropriées. Il reconnaît le rôle crucial des financements intérieurs et des systèmes nationaux pour la viabilité des résultats d'éducation et, de ce fait, l'importance de réunir des financements extérieurs pour améliorer les systèmes nationaux. Ce potentiel de mobilisation peut être réalisé lorsqu'une masse critique de financements extérieurs peut être alignée sur les systèmes nationaux et utilisée dans ce cadre, plutôt qu'en cherchant à les contourner. Les approches traditionnelles par projet peuvent jouer un rôle complémentaire en finançant des investissements (construction d'écoles, interventions ponctuelles, etc.) mais ne doivent pas, ce faisant, miner l'attention et le soutien accordés à la mise en place de solides institutions nationales.

Méthodologies des modalités de mise en œuvre dans les examens de portefeuille de 2013 et 2014

Dans l'examen du portefeuille 2013, les financements étaient regroupés en quatre modalités principales (selon les distinctions établies entre les différents types d'aide dans le Système de notification des pays créanciers du CAD-OCDE) :

Appui budgétaire général : L'Entité de supervision décaisse les fonds dès que certaines conditions importantes sont remplies (toutes n'étant pas nécessairement liées à l'éducation). Dans le cadre de cette modalité, l'aide extérieure est combinée aux ressources nationales. Inclus dans les budgets nationaux, ces fonds ne sont pas identifiables.

Appui budgétaire sectoriel : L'entité de supervision affecte spécifiquement les fonds au budget du secteur de l'éducation, et tous les systèmes du pays sont utilisés pour la mise en œuvre du financement. Les fonds peuvent être retracés ou non dans les systèmes budgétaires nationaux.

Fonds communs : Ce terme décrit différentes modalités de financement incluant plusieurs mécanismes et dispositifs. La particularité des fonds communs est que de multiples partenaires y apportent des fonds d'une façon coordonnée en vue du financement d'un programme commun. Dans cette modalité, les volets passation de marchés

et gestion financière peuvent ou non faire appel aux systèmes nationaux, et peuvent être aussi diversifiés ou non alignés que les projets « habituels ».

Financement de projets : Couvre différentes modalités de financement incluant plusieurs mécanismes et dispositifs. De manière générale, le financement par projet est la modalité la moins alignée sur les systèmes budgétaires nationaux. Cependant, le recours à cette modalité n'exclut pas l'utilisation des systèmes nationaux pour les aspects administratifs « passation de marchés » et « gestion financière ».

Pour l'analyse des modalités de financement dans l'examen du portefeuille 2014, le Secrétariat a réalisé une étude sur dossiers de 59 financements, qui brossait un tableau nuancé du degré d'alignement des financements du GPE sur les systèmes nationaux. La méthode d'évaluation couvrait diverses dimensions de l'utilisation des systèmes nationaux (alignement sur le plan, sur le budget, sur le Trésor, sur la méthode de passation de marchés, sur le système comptable, sur les procédures de vérification des comptes, sur les rapports). Cette méthode d'évaluation s'appuyait sur les meilleures pratiques internationales et la classification de l'aide budgétaire proposée par le Groupe de travail de Busan sur la gestion des finances publiques.

L'examen sur dossiers de 2014 a aussi révélé que les documents de programme n'indiquent pas toujours clairement s'il est prévu de faire usage des systèmes nationaux, pas plus qu'ils n'expliquent pourquoi ils n'utilisent pas certains aspects des systèmes nationaux. Dans la révision apportée au processus d'examen de la qualité pour l'adapter au nouveau modèle de financement, le Secrétariat a veillé à ce que des informations plus complètes soient échangées sur les différentes dimensions de l'utilisation des systèmes nationaux en recommandant que le financement précédent soit analysé au début de la mise sur pied d'un nouveau programme. En outre, une section sur l'utilisation ou la non-utilisation des différentes dimensions des systèmes nationaux a été ajoutée aux formulaires de requête d'ESPIG. Ces mesures assurent l'existence d'un cadre commun permettant d'analyser l'utilisation des systèmes nationaux dans toutes les requêtes couvertes par le modèle de financement 2015-2018.

Analyse des modalités de mise en œuvre dans le présent examen de portefeuille

L'examen du portefeuille de cette année couvre l'analyse fournie par le Groupe local des partenaires de l'éducation pour les trois premiers pays ayant présenté une requête dans le cadre du nouveau modèle de financement, à savoir le Mozambique, le Népal et le Rwanda. Le Secrétariat a également mis à jour l'examen sur dossiers de 2014 en incluant le Bangladesh, dont la requête avait été approuvée en mai 2015 en vertu de l'ancien modèle de financement, ainsi que les 6 programmes approuvés durant le second cycle de requêtes de financement de 2014. L'analyse ne couvre plus les 15 financements clôturés entre juillet 2014 et juin 2015. L'examen de cette année couvre donc un total de 58 financements.

L'analyse révèle ce qui suit :

Alignement sur le plan : Cette dimension vise à expliciter de quelle manière l'aide est prise en compte au stade de la planification stratégique. Comme il s'agit d'une condition préalable pour les programmes du

GPE, ceux-ci sont très performants à cet égard, puisqu'ils sont tous (**100 %**) alignés sur les plans sectoriels de l'éducation.

Alignement sur le budget/les systèmes et le Parlement : Il s'agit ici de déterminer comment l'aide est traitée dans les documents budgétaires officiels approuvés par le Parlement. De manière générale, la documentation sur les financements n'est guère explicite à cet égard et il n'a donc pas été possible d'évaluer cette dimension dans le cadre d'un simple examen sur dossiers. Les financements versés dans le cadre du nouveau modèle de financement au Mozambique, au Népal et au Rwanda seront inclus dans les documents budgétaires officiels, comme c'était le cas des financements précédents.

Alignement sur le Trésor : Cette dimension vise à établir dans quelle mesure l'aide est décaissée au moyen des principaux comptes de recettes publiques et gérée au moyen des systèmes nationaux. Les documents de programme de 28 financements du GPE (**47 %**) font état de l'utilisation d'un compte ouvert auprès du Trésor ou de la Banque centrale, notamment en ce qui concerne l'aide budgétaire, la plupart des fonds communs et certains projets. Le nombre de financements est inférieur à celui de l'an dernier (29) en raison de la clôture des financements au Lesotho, au Malawi et en Moldova, et parce que les responsables du nouveau programme dans la RDP Lao affirment maintenant clairement qu'un compte désigné sera ouvert dans une banque commerciale. D'un autre côté, les financements du Bangladesh, de la Guyane et du Kenya obtiennent une note positive pour cet indicateur. Ce pourcentage assez élevé de 47 % recouvre cependant des situations diverses. Ainsi, la plupart des fonds communs et des projets de cette catégorie utilisent presque invariablement des sous-comptes séparés et ne sont donc pas pleinement alignés sur l'unique compte national ouvert au Trésor. Les financements versés dans le cadre du nouveau modèle de financement au Mozambique, au Népal et au Rwanda sont déposés dans un compte particulier du Trésor, mais la mise en œuvre des activités est financée par le compte du Trésor unique.

Alignement sur la réglementation en matière de passation de marchés : 20 documents de programme (**34 %**) font état de l'application de la loi nationale sur les passations de marchés. Ce nombre est supérieur à celui de l'an dernier (17) parce que les documents de programme du Bangladesh et du Kenya indiquent le recours à la loi nationale sur la passation de marchés et que l'évaluation concernant le Mozambique a fait l'objet d'une révision positive. Les 20 financements considérés comme alignés sur la réglementation en matière de passation de marchés portent sur des projets, dont presque tous sont assortis de garanties ; dans certains cas, les règles de passation de marchés de l'ES sont clairement privilégiées en cas de conflit avec la réglementation nationale. Les financements versés dans le cadre du nouveau modèle de financement au Mozambique, au Népal et au Rwanda recourront aux règles nationales de passation de marchés, même si certaines dérogations continueront d'être appliquées au Mozambique et au Népal.

Alignement sur le système comptable : Cette notion est fondée sur des éléments attestant que la comptabilisation de l'aide s'effectue au moyen du système comptable national. D'après les documents de programme, c'est le cas de 21 des financements du GPE (**36 %**), bien que d'autres projets puissent tout à fait transférer leurs données au système de comptabilité nationale à une date ultérieure, ce qui viendrait grossir ce chiffre. Les financements versés dans le cadre du nouveau modèle de financement au

Mozambique, au Népal et au Rwanda seront directement inclus dans le système comptable national, comme ce fut le cas des financements précédents.

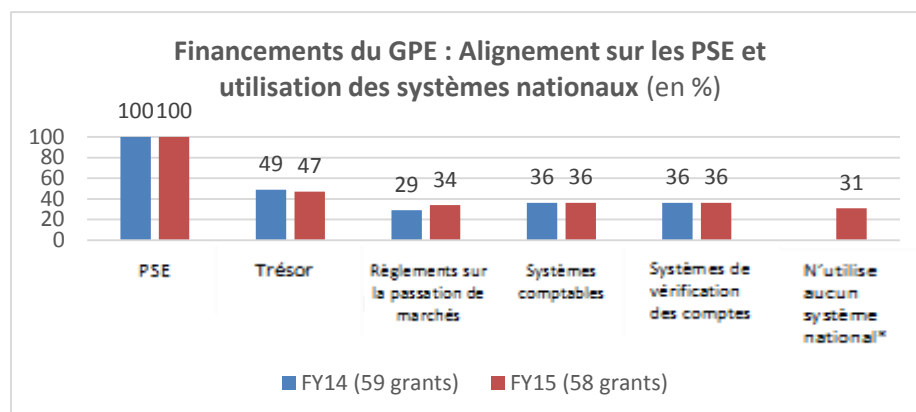
Alignement sur les procédures de vérification des comptes : Cette dimension a pour objet de déterminer de quelle manière l'aide est prise en compte dans les processus et les rapports de vérification des comptes publics. L'institution suprême nationale d'audit est chargée de l'audit externe de 21 des 58 financements du GPE (**36,2 %**). Les financements versés dans le cadre du nouveau modèle de financement au Mozambique, au Népal et au Rwanda sont inclus dans le processus d'audit gouvernemental, mais au Mozambique un auditeur externe procède à un audit supplémentaire.

Alignement sur les rapports : L'objet est ici d'évaluer le traitement réservé à l'aide dans les rapports gouvernementaux (financiers et non financiers) établis initialement et rétrospectivement. Les informations issues de l'examen sur dossiers ne suffisent pas à évaluer cette dimension. Encore une fois, tous les financements versés dans le cadre du nouveau modèle de financement obtiennent une cote positive à cet égard.

Il ressort de cette analyse que les financements du GPE font activement usage des systèmes nationaux, à des degrés divers. Seulement 18 d'entre eux (**31 %**) **n'emploient aucune des dimensions évaluées** (sauf pour l'alignement sur le plan) ; c'est le cas de certains financements alloués à des pays en situation de grande fragilité.

Par le biais du processus d'examen de la qualité, le Secrétariat continuera de recommander l'utilisation des systèmes nationaux, dans la mesure du possible. On mettra l'accent sur les dimensions qui sont à faible risque tout en touchant fortement la gestion du secteur de l'éducation. Conformément au mandat qui lui a été conféré dans la Charte du GPE, le Secrétariat s'efforcera de promouvoir l'inclusion qualitative du budget du programme dans la loi budgétaire nationale, de même que l'intégration des résultats financiers du programme dans les comptes publics. Le Secrétariat contribuera ainsi à renforcer l'engagement du GPE à la coopération en faveur du développement et d'un meilleur alignement sur les systèmes nationaux. Il est à espérer que les processus renforcés pour la sélection d'une ES/EG proposée par le Groupe de référence pour la Plate-forme opérationnelle saura également avoir un impact positif sur une plus grande utilisation des systèmes nationaux.

Graphique 3.10 : Utilisation des systèmes nationaux dans les ESPIG



*Exclut l'utilisation des systèmes budgétaires nationaux, un aspect qu'il n'était pas possible d'analyser.

FY= Exercice financier

Grant = financement

3.1.6 Analyse des coûts administratifs

Le Conseil d'administration demande au Secrétariat de surveiller et d'analyser en continu les coûts de supervision, les commissions de gestion des entités et les frais de gestion et d'administration directs et d'inclure les informations correspondantes dans le rapport annuel d'examen du portefeuille. La présente section contient cette mise à jour pour l'exercice 2015. Les différents types de coûts sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.10 : Description des types de coûts

Type de coût	Description et objet
Allocation de supervision (Entités de supervision uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> Les entités de supervision peuvent recevoir des fonds pour la durée du programme, plus une année supplémentaire destinée à couvrir deux périodes de six mois, l'une précédant la mise en œuvre, l'autre après son achèvement. Le GPE autorise le versement d'allocations de supervision d'un montant plus important en cas d'intervention dans des pays fragiles et touchés par un conflit, et applique une approche à plusieurs niveaux, selon la taille du financement, pour rendre compte des différents degrés de risque et donc de l'ampleur de la supervision et de l'appui que l'entité de supervision devra apporter. Dans les requêtes de financement, les allocations de supervision sont distinctes du financement alloué au pays. L'entité de supervision a une certaine marge de manœuvre quant à la manière dont elle emploie l'allocation de supervision pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités au titre d'un ESPIG approuvé.

Commission de gestion (Entités de supervision et de gestion)	<ul style="list-style-type: none">• Les commissions de gestion appliquées par les entités de gestion et de supervision pour gérer les fonds sont fonction de leur réglementation interne. Dans les requêtes de financement, les commissions de gestion sont distinctes du financement alloué au pays. Les commissions de gestion contribuent généralement au défraiement des frais administratifs et autres charges encourues au titre de la gestion et de l'administration des fonds transférés.• Les commissions de gestion sont généralement exprimées en pourcentage du financement alloué au pays. Jusqu'à présent, elles ont été de l'ordre de 0 % à 8 %. En ce qui concerne les ONG internationales désormais admissibles, les commissions ont été plafonnées à 7 % du montant du financement (dont les sommes allouées à des bénéficiaires de second rang au titre de commissions de gestion).
Frais directs de gestion et d'administration (entités de gestion et autres entités d'exécution)	<ul style="list-style-type: none">• Les frais administratifs directement encourus pour la gestion d'un financement (par exemple le salaire du directeur de programme) sont imputés au financement lui-même (c'est-à-dire prélevés sur l'allocation au pays), à condition qu'ils ne soient pas déjà inclus dans la commission de gestion et qu'ils ne viennent donc pas en sus du financement approuvé.• Ces frais sont généralement inclus dans la requête de financement et aucune limite n'a encore été fixée, que ce soit en pourcentage ou en valeur du financement auquel ils se rapportent.• S'il est prévu de faire appel à une entité de supervision, les coûts administratifs du gouvernement ou d'autres partenaires pour la mise en œuvre sont généralement inclus dans le budget présenté à la requête de financement.

Entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, la valeur totale des ESPIG approuvés s'élève à 516,5 millions de dollars. Ce montant comprend 502,6 millions de dollars pour les allocations de financements purs aux pays, et 13,8 millions de dollars de frais d'agence et d'allocations de supervision. En plus des frais d'agence et des coûts de supervision, d'autres coûts tels que les coûts directs associés à la gestion des programmes et aux frais d'administration des ES/EG sont inclus dans les allocations de financements purs aux pays. Si tous les coûts sont additionnés (frais d'agence, supervision, gestion du programme et frais d'administration), le montant représente 26,1 millions de dollars, ou 5,1 % du total des allocations de financements approuvées pour l'exercice 2015.

Au cours de la période allant de décembre 2011 au 30 juin 2015, la valeur totale des ESPIG approuvés s'élève à 2,42 milliards de dollars, dont 2,35 milliards de dollars représentant les allocations de financements purs aux pays, et 73,4 millions de dollars les allocations de frais d'agence et de coûts de supervision. Le montant total des frais d'agence, des allocations de supervision, des coûts directs associés à la gestion des programmes et aux frais d'administration des ES/EG pour la même période s'élève à 190 millions de dollars, ou 7,8 % du total des allocations de financements approuvées pour la même période. Cela représente une diminution de 0,8 %, des 8,6 % rapportés en octobre 2014, et de 3,2 % - des 11 %, rapportés en novembre 2013.

Tableau 3.11 : Coûts administratifs en pourcentage de la valeur des financements, par catégorie

Type d'arrangement	Valeur totale de l'allocation approuvée (déc. 2011-juin 2015)	Commissions de gestion/Coûts de supervision et frais directs de gestion et d'administration (%)
Entité de gestion	179 millions \$	14,0 %
Entité de supervision	2246 millions \$	7,3 %
Total	2425 millions \$*	7,8 %

* Ce montant ne prend pas en compte la réduction de 8 millions de dollars apportée à l'allocation totale de 2015 pour le Rwanda, qui avait été partiellement approuvée par le Conseil d'administration du GPE à la date de déclaration.

La réduction des coûts administratifs par rapport à l'an dernier est principalement imputable à l'approbation, durant la période de déclaration, d'un plus grand nombre de financements faisant appel à une Entité de supervision, laquelle exige habituellement de moindres commissions qu'une entité de gestion. Sur les 10 financements approuvés durant l'année de déclaration, neuf l'avaient été avec des entités de supervision. En outre, l'un des financements approuvés avec une entité de supervision (le DFID pour le Rwanda) illustre bien comment une Entité de supervision peut contribuer à abaisser les coûts administratifs en ne facturant aucune commission.

Typiquement, les frais d'administration représentent toujours un pourcentage plus élevé des financements aux pays fragiles et des petits financements ; c'est l'inverse pour les financements importants et les dispositifs de financement conjoints. Les coûts des Entités de gestion ont tendance à être plus élevés parce que ces fonctions ne sont actuellement assumées que par des organisations spécialisées des Nations Unies, dont les commissions de gestion sont de l'ordre de 7 à 8 % de la valeur du financement.

Tableau 3.12 : Coûts administratifs en pourcentage de la valeur des financements, selon le contexte

Situation du pays	Valeur totale de l'allocation approuvée (déc. 2011-juin 2015)	Commissions de gestion/Coûts de supervision et frais directs de gestion et d'administration (%)
Pays fragiles ou touchés par un conflit	1380 millions \$	9,7 %
Autre pays	1041 millions \$	5,4 %
Total	2425 millions \$	7,8 %

Tableau 3.13 : Coûts administratifs en pourcentage de la valeur des financements, selon la taille du financement

Taille du financement	Valeur totale de l'allocation approuvée (déc. 2011-juin 2015)	Commissions de gestion/Coûts de supervision et frais directs de gestion et d'administration (%)
Moins de 10 millions \$	61 millions \$	16,2 %
Plus de 10 millions \$	2 364 millions \$	7,6 %
Total	2 425 millions \$	7,8 %

Le Partenariat mondial n'ayant pas défini ses propres catégories budgétaires, il reprend la classification des coûts figurant dans les propositions soumises par les entités de supervision et de gestion, d'où une certaine distorsion des données quand les coûts de gestion et d'administration ne peuvent pas être distingués des coûts d'assistance technique et de renforcement des capacités. Selon le Secrétariat, l'effet de distorsion n'affecte guère les totaux, car les activités de renforcement des capacités ou d'autres composantes pourraient elles aussi inclure des coûts administratifs relevant de cette catégorie.

3.1.7 Mise à jour sur l'application du modèle de financement du GPE pour 2015-2018

Contexte

À la fin de la période de déclaration précédente, le Conseil d'administration venait d'approuver le nouveau modèle de financement du GPE pour la période 2015-2018. Les allocations indicatives, rebaptisées Allocations maximales par pays (MCA), avaient été établies pour le premier groupe de pays. Dans le modèle de financement révisé, on s'attend à ce que les financements du GPE encouragent un mouvement de transformation dans le secteur de l'éducation par un renforcement des mécanismes de mobilisation. À cette fin, voici quelques caractéristiques du nouveau modèle de financement :

- Sur les MCA totales, 70 % est réservé pour une « part fixe » dont le versement est conditionnel à la satisfaction d'une série d'« exigences » visant la production de plans sectoriels de l'éducation crédibles, la présentation de données probantes plus solides pour ces plans et l'obtention d'un financement sectoriel.
- L'autre 30 % des MCA va à une « part variable » (financement basé sur les résultats) reliée aux progrès réalisés à l'égard des indicateurs choisis par les pays pour rehausser l'efficacité, l'efficience et les acquis scolaires dans l'éducation de base.

Soutien du Secrétariat à l'application

Pour la période juillet 2014 à janvier 2015, le Secrétariat a eu pour mandat d'appliquer le modèle de financement en mettant à jour les directives sur les financements, en expliquant les exigences concernant les parts fixes et variables aux pays en développement partenaires et au personnel des agences de développement et en offrant un soutien au premier groupe de pays ayant présenté une requête sous le régime du nouveau modèle.

En consultation avec le Comité des financements par pays et des performances, **le Secrétariat a mis à jour les lignes directrices sur les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation**. En outre, le processus d'examen de la qualité (dirigé par le Secrétariat) et les outils qui s'y rattachent ont été révisés : on a ajouté un processus en amont pour aider les Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) à établir un échéancier pour répondre aux exigences du modèle de financement, de même qu'un processus pour vérifier la qualité de la proposition touchant la part variable (y compris les indicateurs, les actions qui s'y rapportent et leur justification, la chaîne de résultats, les tendances antérieures des indicateurs, la solidité des stratégies de mise en œuvre au vu des données

probantes et la méthode de vérification). De la même façon, on a adapté le formulaire de requête de financement pour y incorporer les nouvelles exigences.

En plus de mettre à jour les documents directement reliés au processus de financement, **le Secrétariat a mis à jour les lignes directrices sur les financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation** pour y inclure le nouveau créneau de financement pour l'analyse du secteur de l'éducation. En outre, pour arrimer clairement les ESPDG aux nouvelles exigences nécessitant la production de plans sectoriels crédibles, chiffrés et basés sur des données probantes, le Secrétariat a révisé le formulaire de requête d'ESPDG pour aider les pays à exposer clairement leur processus de planification (depuis l'analyse sectorielle jusqu'à la planification opérationnelle, l'établissement des coûts et l'évaluation). L'utilisation de ce formulaire de requête est expérimentée avec le Bénin, les Comores, Haïti, le Madagascar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Sénégal, le Soudan du Sud, le Soudan, le Swaziland, la Tanzanie et Zanzibar. À la lumière des commentaires que formuleront ces pays, le nouveau formulaire de requête s'appliquera à tous les ESPDG à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le Secrétariat a également préparé le terrain pour aider les pays à consolider la crédibilité de leur PSE. Les lignes directrices GPE/IIPE pour la préparation et l'évaluation des plans sectoriels de l'éducation ont été clarifiées, ainsi que la notion de crédibilité d'un plan. Pour renforcer le processus d'évaluation, les lignes directrices des ESPIG exigent la production d'un aide-mémoire de rapport d'évaluation qui résume brièvement la façon dont les recommandations issues du rapport d'appréciation ont été prises en compte dans la version finale du plan sectoriel de l'éducation. Les lignes directrices révisées sur la préparation des plans clarifient également la portée et la nature de l'« analyse du secteur de l'éducation ». (*Voir la section 4 du présent rapport pour plus de détails sur le travail effectué pour renforcer la planification et le suivi sectoriels.*)

De plus, le Secrétariat a révisé la politique des ESPIG en vue de son approbation par le Conseil, afin d'aborder certaines questions particulières concernant la mise en œuvre des ESPIG dans le cadre du modèle de financement révisé, spécialement en ce qui touche les indicateurs pour la part variable et le décaissement. Le Conseil a adopté la nouvelle politique en mai 2015. Enfin, le Secrétariat a actualisé le **Guide du processus au niveau des pays** en fonction des changements résultant du nouveau modèle de financement. Une version intermédiaire a été publiée en juillet 2015. D'autres révisions seront apportées selon les résultats des travaux visant la Plate-forme opérationnelle dans le cadre de la préparation du nouveau Plan stratégique.

Soutien aux premières requêtes présentées en vertu du nouveau modèle de financement

Le Mozambique, le Népal et le Rwanda ont présenté en 2015 une requête ESPIG dans le cadre du nouveau modèle de financement. Comme la présentation des requêtes s'est déroulée simultanément avec la formulation des lignes directrices, les pays ne disposaient pas toujours d'instructions claires et complètes. Ces requêtes ont donc constitué une première étape expérimentale du processus d'application du nouveau modèle, qui aidera à éclairer les diverses lignes directrices. Le Secrétariat a constitué une équipe spécialement chargée d'aborder les problèmes survenant dans les différents pays,

pour assurer la cohérence des directives fournies à tous les pays et pour prendre connaissance des observations et des conseils formulés par les partenaires engagés dans le processus en vue de les incorporer aux lignes directrices. En outre, le Secrétariat a étroitement collaboré avec le CGPC pour connaître sa rétroaction.

En septembre 2014, le Secrétariat et le CGPC ont convenu qu'une **matrice des exigences du modèle de financement** serait présentée à la réunion individuelle d'octobre du CGPC, pour illustrer la « voie menant au succès » pour chacun des pays prévoyant présenter une requête en mars 2015. La matrice indique chaque élément des exigences pour le modèle de financement, offre une définition détaillée de l'exigence puis indique la situation actuelle et les progrès prévus (avant la requête et également à moyen/long terme). Pour les pays, la matrice offrait une nouvelle assurance qu'ils étaient en bonne voie, et qu'il fallait clarifier les mesures supplémentaires. Le CGPC a convenu de l'utilité de l'approche pour les cycles successifs de dépôt de requêtes, et on a convenu de l'établir comme pratique standard.

Le Secrétariat et le CGPC ont également convenu d'organiser un examen en amont des avant-propositions pour la part variable. Chaque pays a préparé, avec le soutien du Secrétariat, une **matrice de la part variable** résumant les indicateurs proposés, les jalons/cibles, les méthodes de vérification, la justification et les conditions de décaissement. Les matrices ont été présentées durant un appel audio le 4 février pour le Mozambique et le Népal, et à la réunion en personne du 25 février pour le Rwanda. Cela a permis d'obtenir les conseils du CGPC et de signaler les considérations majeures ; en outre, cette façon de procéder a été adoptée comme pratique standard pour le processus de requête.

Les trois requêtes ont été approuvées par le Conseil du GPE en mai 2015, à la lumière des recommandations positives formulées par le CGPC. Cependant, le Rwanda a été prié de réviser son indicateur d'équité. L'indicateur révisé a été approuvé le 16 juillet par le CGPC, en vertu du pouvoir qui lui avait été délégué par le Conseil d'administration. Le processus pour les trois pays s'est donc conclu positivement. Le Secrétariat a consulté les partenaires au niveau des pays pour procéder à un examen initial des expériences positives, des défis rencontrés et des leçons tirées tout au long du processus de requête, afin de cerner les aspects à améliorer.

Encadré 3.1 : Efforts mis en œuvre pour satisfaire aux exigences du modèle de financement du GPE – L'expérience du Rwanda

Au Rwanda, le ministère de l'Éducation et ses partenaire de développement (y compris le DFID comme entité de supervision) ont accueilli favorablement le nouveau modèle de financement du GPE et collaboré pour préparer la requête qui a été présentée en mars 2015.

Pour le Rwanda, le fait que le plan sectoriel avait déjà été lancé en juillet 2013 a constitué un défi. L'exigence de produire un plan d'action pluriannuel s'est avéré particulièrement problématique, puisque le secteur de l'éducation n'en avait pas précédemment inclus. Les partenaires de développement ont reconnu qu'en dépit des efforts concertés qu'ils avaient déployés en ce sens au cours des dernières années, l'imposition de cette obligation avait été relativement subite et pouvait mener à des résultats non optimaux. Comme mesure transitoire, le GLPE a demandé et obtenu une exception à l'obligation de produire un plan sectoriel exhaustif trois mois avant la date limite du processus de requête, et accepté de déposer un plan d'action pluriannuel pour l'éducation de base au moment où il présenterait sa requête. Un tel plan d'action a été produit pour l'éducation de base.

Pour ce qui est des exigences relatives à la part variable, la requête du Rwanda comprenait une augmentation ciblée du taux d'inscription au préscolaire comme indicateur d'équité, reflétant les efforts mis en œuvre par les pouvoirs publics pour étendre aux régions rurales les centres publics d'éducation préscolaire. Le Conseil d'administration du GPE a demandé que l'indicateur soit révisé de façon à refléter plus directement une amélioration dans l'équité ; le GLPE a convenu d'un indicateur sur l'inscription préscolaire dans les régions désavantagées rurales. Même si c'est un meilleur indicateur, il ne figurait pas dans le plan sectoriel. Il s'agit là en quelque sorte d'une solution de compromis quant à l'alignement du secteur.

Leçons préliminaires et défis

Même s'il est trop tôt pour évaluer les éventuels impacts du nouveau modèle de financement, on trouve ci-dessous quelques-unes des leçons tirées du processus de requête des trois premiers pays.

Prévisibilité de l'aide : À la différence du modèle de financement applicable à la période de réapprovisionnement précédente, le Conseil a choisi de ne publier que les allocations indicatives des pays dont on s'attend qu'ils présentent une requête dans l'année à venir. Il en résulte un élément d'incertitude,

spécialement parce que le Partenariat prévoit que les sources externes de financement seront intégrées au cadre de financement et au plan d'action pluriannuel du plan sectoriel.

Exigences concernant la part fixe

Délai : Puisque les exigences du modèle de financement sont axées sur le plan sectoriel de l'éducation, elles touchent des processus qui surviennent bien avant qu'un pays ne présente en fait sa requête de financement au GPE. Ainsi, l'Analyse du secteur de l'éducation a habituellement lieu durant l'année précédant la préparation du plan sectoriel. Autrement dit, les pays doivent généralement entamer le processus d'analyse du secteur de l'éducation plus de deux ans avant de présenter leur requête d'ESPIG. C'est pourquoi, comparativement à auparavant, le Secrétariat offre son aide beaucoup plus tôt et plus en amont du processus de préparation d'un plan.

Préoccupations des partenaires de développement : En règle générale, les partenaires de développement ont fait preuve de proactivité en s'informant mieux sur les exigences du modèle de financement et en aidant les gouvernements à y répondre. Certains d'entre eux déplorent toutefois la « lourdeur » des exigences, qui engendrent un surcroît de travail. Le Secrétariat devrait mieux faire connaître ces exigences, mais en plus, il serait bon que les sièges des partenaires de développement communiquent davantage avec leur personnel de terrain respectif, afin que les exigences soient davantage comprises et appuyées au niveau des pays. Le Secrétariat a contacté les sièges de plusieurs partenaires pour organiser des discussions à ce sujet.

Alignement en amont avec le CGPC : Comme mentionné précédemment, les pays requérants, le Secrétariat et le CGPC ont indiqué qu'il avait été utile de créer des matrices pour les exigences de la part fixe et de la part variable, et de les partager avec le CGPC avant la date de présentation des requêtes. Cette façon de procéder permet aux pays d'obtenir une rétroaction au fil du processus.

Besoin de raffiner davantage les directives sur la part fixe : Certaines des exigences particulières, particulièrement en ce qui concerne le financement sectoriel, doivent être davantage clarifiées/opérationnalisées. Alors que le modèle de financement insiste sur l'importance d'un engagement financier de l'État envers l'éducation, le premier cycle de requêtes a mis en lumière la nécessité d'une approche plus nuancée. Au Mozambique comme au Népal par exemple, la part de l'éducation dans les dépenses réelles est plus élevée que le budget prévu. Même si la part de l'éducation dans le budget a diminué au Népal, elle a en fait considérablement augmenté dans les dépenses réelles. Au Rwanda, l'inclusion du soutien budgétaire (général) dans le calcul de la part de l'éducation dans le budget national a soulevé des questions. Pour la République du Congo (dont la requête sera examinée en novembre 2015 par le CGPC), même si la part de l'éducation dans le budget récurrent doit croître à 20 %, elle ne se situe qu'à 5 % dans le budget d'investissement. En outre, certains pays consacrent un pourcentage considérable de leur budget à l'éducation de base, alors que d'autres ne le font pas. Par conséquent, une simple évaluation du pourcentage du budget de l'éducation en regard du jalon de référence de 20 % ne donne pas nécessairement un portrait utile de l'engagement des pays envers l'éducation. Dans la foulée des discussions tenues à ce sujet par le Conseil à sa réunion de mai 2015, un

groupe de travail du Secrétariat élabore actuellement une méthode plus nuancée pour évaluer l'engagement gouvernemental envers l'éducation.

Obligation de produire un plan d'action pluriannuel : Certains pays ont eu des difficultés à satisfaire à cette exigence, tout simplement parce qu'un tel processus ne fait pas partie du processus national.

Obligation d'effectuer une Analyse du secteur de l'éducation : Pour certains pays, la définition exacte d'« Analyse du secteur de l'éducation » a posé problème. La version actualisée du Guide méthodologique pour l'analyse du secteur de l'éducation, conjointement élaborée avec l'IPE, règle la question en clarifiant la portée et la nature d'une analyse sectorielle.

Part variable

Ordonnancement des processus, alignement sur les systèmes nationaux, et défi de l'extensibilité : Pour plusieurs pays, le choix des indicateurs et des cibles pour la part variable s'est déroulé (ou se déroulera) après que le plan sectoriel est en bonne partie terminé. Pour cette raison, les discussions concernant les indicateurs ont lieu dans un environnement de risque fort différent de celui qui entoure la formulation du plan sectoriel. Plus précisément, si un pays élabore un plan sectoriel raisonnablement crédible, on peut s'attendre à ce que 60 ou 70 % des cibles soient atteintes ou dépassées, ce qui reflète une certaine « extensibilité ». Si une portion considérable du financement externe est tributaire de l'atteinte d'un des indicateurs, les pouvoirs publics sont, dans une certaine mesure, incités à fixer des cibles qui ont des chances réalistes d'être atteintes. Il y a également le risque que des efforts particuliers soient mis en œuvre pour atteindre les cibles de la part variable, au détriment d'autres activités importantes et inter-reliées. Cette dynamique vient compliquer la formulation de conseils sur l'importance de l'extensibilité. Il s'agit là d'un engagement qui touche l'ensemble du Partenariat et qui soulève plusieurs questions : Comment les partenaires collaboreront de façon cohérente pour formuler des indicateurs d'« extensibilité », et quel devrait être le rôle du Secrétariat? La décision de s'en tenir à des directives simples et générales sur la part variable, dans le guide méthodologique des ESPIG, procédait de la nécessité de s'adapter aux concepts et aux capacités, mais cela peut placer les GLPE dans une position relativement malaisée au moment de choisir les cibles et d'assumer le risque. Il est nécessaire de clarifier les directives sur les indicateurs, en équilibrant le besoin de souplesse avec celui de clarifier les attentes.

Fiabilité et validité des données pour la vérification de l'atteinte des cibles : Puisque la qualité des données sur la qualité de l'éducation varie d'un pays à l'autre, les règles du jeu ne sont pas égales lorsqu'il s'agit d'assurer que les données déclarées font part d'une amélioration substantielle. Dans certains pays par exemple, les données sur l'inscription à la première année couvrent un grand nombre d'enfants qui s'« inscrivent » à l'école mais ne la fréquentent jamais. Dans d'autres pays, ce phénomène est très rare. Il faudrait peut-être donner plus de directives sur l'évaluation de la robustesse du Système d'information de gestion sur l'éducation et sur la nécessité afférente d'établir un mécanisme indépendant de vérification.

Encourager un dialogue sur l'action à mener basée sur les résultats : En général, les partenaires ont constaté que le choix des indicateurs pour la part variable favorisait un dialogue sur l'action à mener basée sur les résultats. Choisir des indicateurs au niveau des processus, des productions et des résultats aidait à

responsabiliser les acteurs institutionnels quant à la production de résultats concrets. En outre, on a estimé que le fait d'axer le dialogue sur les résultats contribuait à réduire, chez les partenaires, le risque de micro gestion dans l'exécution des activités.

3.1.8 Soutien du GPE dans les situations de crise

Le GPE a deux mécanismes pour répondre aux situations d'urgence à l'aide des ESPIG. 1) Le soutien accéléré dans les situations d'urgence et de reconstruction (adopté par le Conseil en 2012) peut fournir une aide rapide aux pays qui sont : i) admissibles aux fonds des ESPIG ; ii) touchés par une crise pour laquelle un appel à l'aide humanitaire a été lancé et publié par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, l'éducation faisant partie de cet appel ; iii) en mesure de démontrer que les fonds du GPE ne déplacent pas les fonds de l'État et/ou d'autres donateurs, mais viendront s'y ajouter aux autres ressources. **2) Le Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit** (adopté en 2013) vise à offrir un soutien plus efficace lorsque les situations d'urgence surviennent durant la mise en œuvre des ESPIG en prévoyant un examen rapide de la situation par les GLPE, une notification immédiate et l'exploration des options de rechange lorsqu'une ES ou une EG n'est plus en mesure d'exécuter les activités, et l'apport de révisions aux financements lorsqu'il faut y apporter des réajustements pour répondre aux besoins éducationnels découlant d'une urgence.

Situations de crise dans l'exercice 2015

Les catastrophes naturelles, les épidémies et les attaques violentes imputables à l'instabilité politique sont des exemples de crises qui ont gravement touché le secteur de l'éducation dans plusieurs des pays partenaires du GPE durant l'exercice 2015. La Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ont été dévastés par la crise de l'Ébola entre juillet 2014 et avril 2015 ; le Népal a été touché par un grave tremblement de terre en avril, suivi d'un deuxième tremblement d'importance et de nombreuses répliques en mai ; le Yémen a connu une situation de guerre civile et a souffert de longs bombardements aériens durant une bonne partie de l'année dernière.

En Afrique de l'Ouest, la crise de l'Ébola a entraîné pendant 7 à 9 mois des fermetures d'écoles en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria, touchant plus de deux millions d'enfants. Même si la radio et la télévision ont permis de diffuser certains cours à distance, l'accessibilité aussi bien que la qualité de l'éducation a été mis à mal. Le Secrétariat a suivi de près la situation tout au long de la crise dans chaque pays, réitérant sa préparation à aider à contrer les défis reliés à la crise de l'Ébola en réallouant aux besoins urgents les ressources non engagées et en entamant un dialogue de coordination avec les partenaires.

En **Guinée**, le programme précédent financé par le GPE a pris fin le 31 décembre 2014, et les fonds avaient été complètement décaissés avant la crise de l'Ébola. Le nouveau programme du GPE, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2014, n'était pas conçu pour faire face à l'épidémie d'Ébola, le GLPE ayant signalé que d'autres sources de fonds venaient couvrir le financement de son plan d'action sur l'Ébola. Le Conseil du GPE a toutefois informé le GLPE que si la situation le nécessitait, il serait possible de restructurer le programme pour l'axer davantage vers la lutte à l'Ébola.

De la même façon au **Libéria**, les autorités ont préféré utiliser d'autres ressources disponibles pour financer l'aménagement de stations de lavage des mains, de points d'eau et de nouvelles latrines et la fumigation des écoles.

En Sierra Leone toutefois, le programme du GPE a été restructuré pour faire face à la crise en allouant les fonds restants (0,9 million de dollars) à l'aide au plan national d'intervention, y compris par l'établissement de programmes d'apprentissage à distance, la fumigation des écoles, l'aménagement de stations de lavage des mains dans les écoles et une aide à la réouverture des écoles.

Le conflit au Yémen a eu de graves répercussions sur l'éducation durant l'année dernière, où plus de 90 écoles ont été détruites ou endommagées à la suite de confrontations armées et de frappes aériennes dans 18 des 22 gouvernorats. Au bas mot, 1,8 million d'enfants n'ont pas pu fréquenter l'école dans tout le pays pendant l'année. En mars, le Secrétariat du GPE a entrepris la mise en œuvre du « Cadre opérationnel pour un appui efficace aux pays fragiles et touchés par un conflit », travaillant avec le ministère yéménite de l'Éducation et ses partenaires pour déterminer comment utiliser de façon optimale le financement du GPE afin de venir en aide aux enfants touchés par le conflit. Cela a mené à la tenue à Amman d'une réunion du GLPE, qui a permis de cerner les secteurs d'intervention immédiate: soutien psychosocial des élèves et distribution de matériel scolaire de base, ainsi que la remise en état des écoles endommagées par le conflit lorsque les conditions le permettront.

À la suite de la réunion du GLPE, l'UNICEF (l'Entité de gestion) a, en consultation avec le ministère de l'Éducation du Yémen et les membres du GLPE, demandé et obtenu que le Secrétariat ne s'oppose pas à une révision de l'ordre de 9 679 220 \$ de l'ESPIG (13,3 % du financement total de 72 600 000 \$). Cette restructuration réallouera à la reconstruction de 150 écoles détruites, une fois que la situation sera normalisée, des fonds initialement affectés à la remise en état de 420 écoles. Elle permet également à l'UNICEF d'offrir un soutien psychosocial à 37 500 garçons et filles, et du matériel scolaire de base à 90 844 enfants touchés. Cette révision, qui ne changera pas l'orientation du programme, a été considérée comme non mineure et non substantielle. En raison de l'actuelle situation de conflit, le Yémen et ses partenaires considéreront soigneusement l'échéancier et l'emplacement des travaux de construction d'écoles et commenceront les travaux uniquement quand la sécurité se sera améliorée. L'UNICEF suit de près la mise en œuvre du financement ; l'organisme de coordination (GIZ) et l'UNICEF informent le Secrétariat en continu de l'évolution de la situation.

Au Népal, le tremblement de terre d'une magnitude de 7,8 qui a frappé le pays le 25 avril, suivi deux semaines plus tard d'un second tremblement de terre, a détruit plus de 27 000 salles de classe dans des écoles publiques et privées depuis le niveau préscolaire jusqu'au niveau secondaire. Sept cent quatre-vingt-quatre autres salles de classe ont été partiellement détruites. Le montant total des dégâts occasionnés au secteur de l'éducation est estimé à 313 millions de dollars (prix avant-catastrophe). Le gouvernement a commencé à recueillir des informations sur l'étendue des dégâts dans les 72 heures suivant la catastrophe et a rouvert les écoles dès le 31 mai 2015. Le Ministère de l'Éducation a fait preuve d'un solide « leadership » en coordonnant le Groupe de l'éducation pour les situations d'urgence dans

l'évaluation des dégâts, en mettant sur pied des centres d'apprentissage temporaires et en assurant la prestation d'un soutien psychosocial. De nombreuses familles ayant migré à l'intérieur du pays à la suite des tremblements de terre, le Ministère a également publié un avis obligeant les écoles à accepter tout enfant souhaitant la fréquenter.

La requête de financement présentée par le Népal dans le cadre du nouveau modèle de financement avait été soumise au Secrétariat avant le tremblement de terre et approuvée par le Conseil en mai, après le tremblement de terre. La possibilité de réajuster les activités en fonction des besoins résultant du tremblement de terre a été discutée, mais le ministère de l'Éducation et le GLPE ont déterminé que cela ne serait pas nécessaire. Le Ministère est fortement déterminé à poursuivre la mise en œuvre des mesures de réforme, pour continuer d'améliorer la qualité de l'éducation. À ce jour, aucune modification à l'ESPIG n'est prévue. Il faudra toutefois un certain temps pour évaluer l'impact du tremblement de terre sur les taux de persévérance/décrochage et de fréquentation dans certaines écoles et régions. En outre, le nouveau plan sectoriel pour 2017-2021, actuellement en préparation, devra trouver un juste équilibre entre les efforts de reconstruction après-séisme et les réformes de l'éducation à plus long terme.

Points forts et faiblesses des mécanismes d'intervention d'urgence du GPE. Lorsque le bénéficiaire d'un financement fait face à une crise, le GPE donne la marge de manœuvre nécessaire pour relever les défis et optimiser les résultats des programmes. Grâce aux mécanismes adoptés par le Conseil, le financement du secteur de l'éducation par le GPE est maintenu en cas d'urgence et les partenaires peuvent travailler de concert pour cerner les besoins et déterminer comment utiliser au mieux les fonds du GPE. En outre, le processus d'obtention d'un financement accéléré nécessite que les acteurs du développement et de la scène humanitaire collaborent d'une façon qui contribue à renforcer le lien entre intervention d'urgence, rétablissement et développement.

D'un autre côté, les options disponibles nécessitent d'opérer un choix entre les besoins d'intervention d'urgence et les besoins de développement, où les fonds versés pour les situations de crise ne viennent pas s'ajouter aux fonds de développement existants. Alors que certains pays choisissent d'utiliser les fonds du GPE pour répondre aux besoins d'urgence, vraisemblablement à défaut d'autres options, les pouvoirs publics préfèrent généralement lever des fonds d'autres sources si la chose est possible, et conserver les fonds du GPE pour atteindre les objectifs de développement à plus long terme. Considérant le vaste déficit en fonds d'urgence pour l'éducation, les options actuelles du GPE peuvent offrir des solutions à court terme dans certains cas, mais contribuent peu à résoudre le problème plus global de l'absence de financement d'urgence pour l'éducation.

Un autre défi consiste à faire en sorte que le GLPE puisse fonctionner efficacement dans les situations d'urgence. Il peut quelquefois s'avérer nécessaire de déplacer le dialogue hors du pays, comme pour la réunion sur le Yémen à Amman (et fréquemment pour les réunions sur la Somalie au Kenya), mais il faut, pour mobiliser les parties prenantes et assurer une appropriation du problème, compter sur des mécanismes à l'intérieur des pays. La capacité du GPE à renforcer l'appropriation et la collaboration au niveau du pays dépend de la capacité de fonctionnement des partenaires de développement à l'intérieur du pays. Il faudrait envisager d'explorer plus en profondeur les options d'appui au dialogue au niveau des pays dans les situations de crise.

Le groupe PFC/Aide humanitaire, au sein du Secrétariat, a prévu d'effectuer un examen plus détaillé des programmes du GPE dans les contextes touchés par des conflits et des crises en 2016.

Encadré 3.5 : République Centrafricaine - Financement accéléré, 30 novembre 2013 - 30 juin 2015

Avant la crise actuelle en RCA, les résultats des indicateurs de l'éducation du système éducatif étaient parmi les plus bas en Afrique francophone et la crise a contribué à l'aggravation de la situation d'ensemble du secteur de l'éducation. Selon une enquête réalisée par le Cluster éducation en février 2014, 65% seulement des écoles fonctionnaient et 33% des écoles recensées avaient été attaquées, pillées ou endommagées. De plus, 35% des écoles à Bangui, la capitale, servaient d'hébergement provisoire pour des personnes déplacées. Au summum de la crise, de nombreux enseignants affectés aux écoles dans les provinces ont dû s'enfuir des communautés où ils avaient été détachés. Si de nombreux maîtres-parents sont restés pour continuer à enseigner, des classes se sont toutefois trouvées dénuées d'enseignants qualifiés.

Afin de poursuivre les accomplissements positifs du premier financement du GPE de 37,8 millions de dollars, une demande de financement d'un montant de 19,2 millions de dollars a été soumise au GPE en janvier 2013. Conformément aux politiques et aux procédures relatives aux pays en conflit, le GPE a accordé 20% du montant total demandé, soit 3,69 millions de dollars, en novembre 2013 sous forme de financement accéléré, pour le rétablissement du programme d'éducation. À titre d'entité de gestion et d'agence de coordination, l'UNICEF a géré le programme en collaboration et coordination étroite avec le ministère de l'Éducation et les partenaires d'exécution.

L'objectif principal du projet consistait à appuyer le redémarrage des activités d'enseignement pour 115 000 élèves dans les régions les plus touchées par la crise. Les résultats sont présentés ci-dessous.

Encadré 3.5 : République Centrafricaine - Financement accéléré, 30 novembre 2013 - 30 juin 2015 (suite)

Objectif 1 : Appui au retour dans les écoles de 115 000 élèves

113 472 élèves (99% de la cible visée) se sont inscrits dans les écoles financées dans le cadre du programme du GPE.

241 écoles sur les 247 visées ont été restaurées, avec notamment la construction de 53 préaux pour remplacer les écoles endommagées, construites avec des matériaux locaux.

Production et livraison de bancs d'écoliers : 6 615 bancs d'écoliers neufs et 732 tableaux noirs (100% de la cible) ont été fabriqués et livrés dans les écoles réaménagées dont les bancs avaient été volés ou détruits.

Cours de rattrapage : trois mois de cours de rattrapage ont été organisés dans les écoles cibles. Chaque école a reçu des exemplaires des chapitres pertinents des manuels scolaires et des guides pédagogiques correspondants pour faciliter les cours de rattrapage. À l'issue des cours de rattrapage, 82% des élèves qui y avaient pris part ont réussi l'examen final.

Distribution des kits pédagogiques : 260 750 enfants ont reçu des kits pédagogiques dans les écoles financées par le GPE et dans les autres écoles situées à proximité, soit 127% de la cible prévue.

Alimentation scolaire du Programme alimentaire mondial (PAM) : 91 488 élèves du primaire des écoles financées par le GPE ont pris part au programme d'alimentation scolaire du PAM. Cet élément du programme a encouragé la scolarisation et la fréquentation scolaire par la prestation de déjeuners quotidiens dans les régions les plus touchées par la crise.

Objectif 2 : Maintien de 875 enseignants dans les écoles et accélération du retour de 560 enseignants sortis du cadre scolaire

Au total, **1 538 enseignants** (107% de la cible prévue) ont été maintenus, ou sont revenus et ont été maintenus dans les écoles financées par le GPE. Une supervision améliorée par les autorités locales de l'éducation, la prestation de cours de rattrapage, et le subside nominal versé aux enseignants pour dispenser les cours de rattrapage ont contribué au retour et au maintien des enseignants dans les écoles.

Objectif 3 : Amélioration de la supervision et du suivi des enseignants par la formation des autorités locales de l'éducation - 125 responsables de circonscriptions scolaires et 13 responsables d'arrondissements scolaires

Le suivi et la supervision pédagogique des enseignants ont été améliorés grâce à la formation de **51 responsables de circonscriptions scolaires et de 18 responsables d'arrondissements scolaires** dans les préfectures cibles et à Bangui.

Amélioration des conditions de travail - l'UNICEF a financé la fourniture de matériels et d'articles scolaires à tous les responsables de circonscriptions scolaires et d'arrondissements scolaires.

3.2 Financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG)

Le Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) a été établi en 2012 pour appuyer la formulation ou la mise à jour d'un plan sectoriel pour l'éducation (PSE) ou d'un plan de transition pour le secteur de l'éducation (PTSE), à hauteur maximale de 250 000 dollars. En 2014, ce plafond a été relevé à 500 000 dollars, dont une part de 250 000 dollars est réservée à l'Analyse du secteur de l'éducation, y compris pour des études qualitatives et quantitatives et pour une analyse des systèmes dans le but de produire des données probantes venant étayer la préparation des plans sectoriels de l'éducation. En fournissant aux pays un soutien pour l'analyse du secteur de l'éducation et la formulation des plans sectoriels nationaux, l'ESPDG soutient l'objectif global du Partenariat mondial qui est de faire en sorte que les systèmes nationaux aient la capacité et l'intégrité nécessaires pour offrir, soutenir et évaluer une éducation de qualité pour tous. En outre, l'ESPDG vise à soutenir les pays admissibles à la préparation de la requête pour un ESPDG pour satisfaire aux nouvelles exigences pour l'accès au financement, spécialement en ce qui touche à l'analyse sectorielle et à la préparation de plans sectoriels crédibles.

Entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, le Partenariat mondial a approuvé l'allocation de 2 576 278 dollars pour 10 ESPDG, 825 989 dollars (32 % des fonds) étant réservés à des activités reliées à l'analyse du secteur (Voir le tableau 3.14).

Tableau 3.14 : ESPDG approuvés dans l'exercice 2015

ESPDG								
	Pays	Membre du GPE depuis	Financement d'activités reliées à l'Analyse sectorielle (\$)	Financement d'activités reliées à la préparation d'un plan sectoriel (\$)	Montant total (\$)	Date d'approbation	Entité de gestion (EG)	Situation au 6/30/15
1	Cabo Verde	admissible	121 975	112 800 \$	234 775 \$	08/26/14	UNICEF	Clôturé
2	RCA	2008		14 350 \$	14 350 \$	07/29/14	UNICEF	Clôturé
3	RDC	2012		237 875 \$	237 875 \$	06/05/15	Banque mondiale	Actif
4	Kiribati	admissible		200 000 \$	200 000 \$	03/16/15	UNICEF	Actif
5	RDP Lao	2009		239 520 \$	239 520 \$	12/19/14	UNICEF	Actif
6	Lesotho	2005	95 114	134 886 \$	230 000 \$	07/29/14	UNICEF	Actif
7	Nicaragua	2002	250 000	250 000 \$	500 000 \$	01/26/15	Banque mondiale	Actif
8	Népal	2009	125 250	262 358 \$	387 608 \$	03/26/15	UNICEF	Actif
9	OECO ¹	admissible		298 500 \$	298 500 \$	11/14/14	Banque mondiale	Actif
10	Viet Nam	2003	233 650		233 650 \$	01/26/15	UNESCO	Actif
	Total		825 989 \$	1 750 289 \$	2 576 278 \$			

¹ Les pays de l'OECD (Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenade) sont collectivement considérés comme un « pays » admissible.

Au début de l'exercice 2015, six ESPDG étaient actifs (Guyane, Kenya, Malawi, République du Congo, Somalie – Centre et Sud et Tadjikistan). Entre juillet 2014 et juin 2015, 5 de ces 6 ESPDG ont été clôturés, le financement du Malawi étant encore actif (voir tableau 3.15). Deux autres ESPDG approuvés au début de l'exercice 2015 (Cabo Verde et RCA) ont également été clôturés durant l'exercice. À la fin de juin 2015, neuf financements étaient en cours d'exécution pour un total de 2 577 153 dollars.

Tableau 3.15: ESPDG dans l'exercice 2014, encore actifs dans l'exercice 2015

	Pays	Membre du GPE depuis	Total (\$)	Date d'approbation	Entité de gestion (EG)	Situation au 6/30/15
1	Guyane	2002	250,000 \$	07/29/13	Banque mondiale	Clôturé
2	Kenya	2005	250,000 \$	07/29/13	Banque mondiale	Clôturé
3	Libéria	2007	250,000 \$	11/15/13	Banque mondiale	le fonds n'a jamais été acquis
4	Malawi	2009	250,000 \$	10/07/13	Banque mondiale	Actif
5	Somalie (Centre-Sud)	2012	120,263 \$	07/29/13	UNICEF	Clôturé
6	Tadjikistan	2005	250,000 \$	10/07/13	UNICEF	Clôturé
7	République du Congo	éligible	250,000 \$	05/02/14	UNICEF	Clôturé
	Total		1 620 263 \$			

Trois partenaires du GPE servent d'Entités de gestion pour les neuf financements actifs : la Banque mondiale gère quatre financements pour un total de 1 286 375 \$ (50 %), l'UNICEF en gère quatre, d'un montant de 1 057 128 \$ ou 41 %, et le Viet Nam a choisi l'UNESCO comme entité de gestion pour son ESPDG de 233 650 \$ (9 %). La région Asie-Pacifique compte actuellement quatre ESPDG actifs (41 % du financement total des ESPDG); 3 en Afrique subsaharienne (28 %) et 2 dans la région des Caraïbes et de l'Amérique du Sud (31 %).

Les **ESPDG étaient le renforcement du processus de planification du secteur de l'éducation**. Au Kenya par exemple, le GPE a fourni un ESPDG de 250 000 dollars, géré par la Banque mondiale, pour aider le Ministère kenyan de l'Éducation, de la Science et de la Technologie à finaliser son plan sectoriel national de l'éducation (auparavant appelé programme de soutien au secteur éducatif) et à le faire indépendamment évaluer et approuver par le GLPE. Une aide technique a été fournie pour les trois aspects où le projet de plan sectoriel était jugé lacunaire : i) établissement des coûts et finances ; ii) suivi et évaluation ; iii) révision des principes de partenariat entre l'État et les partenaires de développement, y compris les mécanismes de financement. Grâce au financement, l'entité de gestion signale que le Ministère s'est davantage approprié le plan sectoriel et est davantage motivé à faire le suivi des résultats clés.

3.3 Financements pour la préparation d'un programme (PDG)

Établi en 2012, le financement pour la préparation d'un programme (PDG) appuie la formulation d'un programme qui contribue à la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation. L'entité de supervision ou de gestion de l'ESPIG peut recevoir 200 000 dollars pour couvrir les coûts engagés dans la formulation du document de programme. Exceptionnellement, la requête peut aller jusqu'à 400 000 dollars, avec justification.

Au début de l'exercice 2015, sept PDG étaient actifs (Tchad, Guinée, RPD Lao, Kenya, Nigéria, Pakistan Sindh et Ouzbékistan). Entre juillet 2014 et juin 2015, six autres PDG ont été approuvés (financement additionnel pour le Kenya, ainsi que pour le Mozambique, le Népal, l'OECD, le Malawi et le Bangladesh) pour un total de 1 164 814 dollars (tableau 3.16). Tous les PDG approuvés durant l'exercice ont été gérés par la Banque mondiale. À la fin de juin 2015, deux financements étaient en cours d'exécution pour un total de 635 114 dollars (OECD et Malawi). Onze ont été clôturés durant l'exercice 2015.

Tableau 3.16 : PDG approuvés dans l'exercice 2015

	Pays	Entité de gestion (EG)	Montant du financement	Date d'approbation par le Conseil	Situation au 30 juin 2015
1	Bangladesh	BM	100 000 \$	2/9/2015	Clôturé
2	Kenya	BM	50 000 \$	7/29/2014	Clôturé
3	Malawi	BM	319 114 \$	4/27/2015	Actif
4	Mozambique	BM	200 000 \$	10/8/2014	Clôturé
5	Népal	BM	179 700 \$	11/14/2014	Clôturé
6	Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECD)	BM	316 000 \$	11/26/2014	Actif
	Total		1 164 814 \$		

Huit rapports d'achèvement des PDG ont été reçus dans l'exercice 2015, pour la Guinée, la Guyane, la RDP Lao, le Nigéria, le Pakistan (Sindh), le Tadjikistan, le Togo et l'Ouzbékistan. À la lumière de ces rapports, on peut mettre en évidence les résultats suivants :

La moitié des rapports se rapportent à l'aide au renforcement des capacités. En Guinée par exemple, une évaluation des capacités actuelles du Ministère dans la mise en œuvre de projets a été effectuée, avec une détermination des besoins en renforcement des capacités. En Guyane, un soutien au renforcement des capacités a été offert par une formation sur la gestion de projets, la gestion financière, la passation de marchés ainsi que le suivi et l'évaluation. Au Laos, à la suite des efforts de préparation menés avec le GLPE, la JICA a offert d'appuyer la mise en œuvre du projet GPE II par la prestation d'une aide technique au renforcement des capacités de gestion dans les écoles, démontrant ainsi comment une

collaboration entre partenaires a pu résulter des travaux financés par le PDG pour préparer la requête de financement.

Au Nigéria, les activités appuyées par le PDG de 480 000 dollars portaient à la fois sur la préparation des plans sectoriels au niveau des États et sur la requête de programme incluant des activités dans les cinq mêmes États. Les activités étaient les suivantes : dialogue sur les politiques avec les intervenants, ateliers, et soutien à l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation et de plans opérationnels pour le secteur de l'éducation dans les cinq États participants. Selon le rapport d'achèvement, la principale leçon tirée est qu'un meilleur partenariat et une étroite collaboration entre les acteurs étatiques et non étatiques, comme les partenaires internationaux de développement et les OSC/ONG, peut accélérer et améliorer l'efficacité et l'efficience nécessaires pour l'atteinte des objectifs et à la mise en œuvre des financements. Une meilleure coordination entre les entités d'État et les entités fédérales a été jugée toutefois nécessaire, particulièrement en ce qui touche l'utilisation du Système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) national décentralisé, des SIGE d'État et des SIGE des gouvernements locaux pour assurer une rapide collecte et analyse des données (spécialement de nature financière) et ainsi rehausser l'efficacité des processus de formulation des politiques et des décisions.

Un autre avantage pour le Nigéria a été la mobilisation de ressources additionnelles provenant des autres partenaires de développement. La majorité des partenaires, et en particulier USAID, l'UNICEF, le DFID et d'autres membres du GLPE, ont offert leur temps et leur soutien. Le DFID, par exemple, a fourni des ressources additionnelles et engagé des consultants pour appuyer la préparation du document de programme et du manuel d'exécution générique, tandis que le gouvernement allouait ses propres ressources comme fonds de contrepartie pour faciliter la participation aux réunions et aux ateliers des parties prenantes.

Encadré 3.3 : Résultats du projet de la Moldova : une réussite exemplaire

Impact positif d'une réforme de l'éducation de la petite enfance en Moldova, financée par le GPE

Le financement du GPE a placé la Moldova au premier plan des pays qui se sont engagés à améliorer l'éducation de la petite enfance par des interventions innovantes en vue non seulement d'augmenter l'accès préscolaire mais également d'améliorer la qualité de l'éducation.

La Moldova a adhéré au Partenariat mondial pour l'éducation en 2005. En 2011, un financement complémentaire de 4,4 millions de dollars a été alloué par le GPE, la Banque mondiale en étant l'Entité de supervision et l'UNICEF l'Agence de coordination. Ce financement venait s'ajouter aux 8,8 millions de dollars alloués à la Moldova par le Fonds catalytique de l'Initiative Fast Track de l'Éducation pour tous (IFT-EPT) entre 2006 et 2010.

Le financement, qui a pris fin en octobre 2014, a appuyé le gouvernement dans la promotion du programme de développement de la petite enfance. Le projet a dépassé ses cibles et a également constitué un excellent exemple de la solidité du modèle de collaboration du Partenariat mondial. Le ministère de l'Éducation a mené le programme, approprié largement par différentes parties prenantes, composées de dirigeants politiques, de professionnels de la société civile, d'experts universitaires, de membres des communautés et de partenaires de développement. La consolidation de ces expériences a sensiblement contribué à la réussite du programme.

Étendre l'accès à l'éducation dans les zones rurales

L'un des principaux objectifs du PSE consistait à donner accès à l'enseignement préprimaire aux enfants des localités mal desservies, soit dénuées d'écoles maternelles et regroupant un grand nombre d'enfants d'âge préscolaire, ou celles où des maternelles existantes ne couvraient pas un pourcentage important de la population. L'axe des trois financements du GPE sur le développement de la petite enfance, avec l'appui de la Banque mondiale et de l'UNICEF, a permis au gouvernement de remplir le but du PSE de réalisation d'un taux de scolarisation de 78% des enfants de 3 à 8 ans au niveau du préscolaire. De 2000 à 2010, le nombre d'écoles maternelles a augmenté de 22% et le taux brut de scolarisation du préscolaire est passé de 66% en 2004 à 82% en 2013.

Encadré 3.3 : Résultats du projet de la Moldova : une réussite exemplaire (suite)

Une éducation inclusive pour les enfants présentant des besoins particuliers et les enfants vulnérables

Pour s'assurer que l'enseignement préprimaire répond aux besoins des enfants les plus marginalisés et vulnérables, l'accent a été mis dans la politique ECCE (protection et éducation de la petite enfance) et sa pratique sur l'accomplissement de progrès mesurables pour une éducation inclusive. Le cadre juridique de l'éducation inclusive a été révisé et perfectionné. Des recommandations concrètes ont été élaborées et incorporées dans le code de l'Éducation de la stratégie de développement sectoriel de la Moldova. Cette nouvelle législation assure une éducation plus inclusive notamment grâce au recrutement de spécialistes de la rééducation, à l'officialisation du poste d'assistant scolaire pour aider les enfants présentant des besoins particuliers et à la formation d'enseignants pour enfants présentant des besoins particuliers. De plus, 2 529 enseignants, agents médicaux et assistants sociaux ont pris part à un programme de formation du Développement de la petite enfance. Ils ont été répartis en 926 équipes communautaires chargées de promouvoir à leur niveau l'éducation inclusive et le rôle de l'ECCE dans le développement des enfants, notamment auprès des parents. Des programmes et des documents didactiques d'éducation parentale ont été élaborés concernant l'inclusion et différents sujets allant de l'importance de l'enseignement formel pour la petite enfance aux pratiques stimulant l'alphabétisation et l'éducation positive des jeunes enfants, en passant par la nutrition, la santé et la sécurité.

Améliorer la qualité de l'enseignement préprimaire

Afin d'améliorer la qualité des services préscolaires, les partenaires ont opéré une révision des normes et des réglementations nationales du préscolaire, introduit un programme de mentorat innovant en faveur du développement professionnel des enseignants, distribué des documents didactiques dans toutes les écoles maternelles du pays, et mis en place le pilote d'un instrument de maturité scolaire.

Le programme de mentorat en particulier est considéré être l'une des meilleures interventions du projet. En octobre 2014, 70% des enseignants du préscolaire avaient bénéficié du programme proposé par le ministère de l'Éducation avec la collaboration d'une confédération d'ONG. Les appréciations des enseignants ayant participé à la formation ont été amplement positives, particulièrement quant à la pertinence de la formation - qui couvrait différents sujets allant du développement du langage et les compétences d'alphabétisation au développement des arts et de la créativité -, la clarté et l'accessibilité des documents, ainsi que la corrélation avec les normes de développement des enfants. Le programme de mentorat et les postes de mentor ont été institutionnalisés par le Code de l'éducation et la stratégie sectorielle 2020 de la Moldova, garantissant ainsi la viabilité de l'intervention.

Résultats, viabilité et enseignements

Selon l'évaluation de fin du projet, ce dernier a surpassé ses objectifs, et les interventions les plus innovantes telles que les actions de mentorat et d'inclusion ont été institutionnalisées par le gouvernement de la Moldova. La réussite du projet est une étape essentielle de transition pour les enfants de la Moldova car la politique ECCE (protection et éducation de la petite enfance) permet de développer le potentiel des enfants et encourage leur développement social, affectif, physique et cognitif. Les enfants en bas âge, particulièrement les plus pauvres et les plus désavantagés, qui bénéficient des services ECCE sont plus susceptibles d'être en bonne santé, prêts à l'apprentissage et scolarisés plus longtemps avec de meilleurs résultats.

Source : [Résultats du projet en Moldova \(réussite exemplaire\)](#)

4. Soutien à la planification sectorielle et au dialogue sur les politiques

4.1 Présentation

Des processus de planification sectorielle et de dialogue sur les politiques à la fois inclusifs et efficaces constituent pour les pays les conditions essentielles de l'accès à une éducation de base de qualité pour tous. L'un des principaux aspects de la mission du GPE consiste à soutenir ces processus pour aboutir à l'élaboration d'un Plan sectoriel de l'éducation (PSE) crédible dont la mise en œuvre doit ensuite être contrôlée par un suivi. La nature du soutien apporté par le GPE au cours de l'exercice 2015 est décrite ci-après. Il comprend des activités de conseil aux pays pour l'élaboration et le suivi des PSE, des supports et des outils d'information pour soutenir cet effort, ainsi que des initiatives de partenariat national visant à renforcer les capacités et à promouvoir le dialogue.

4.2 Activités de conseil aux pays

4.2.1 Soutien aux Plans sectoriels de l'éducation

Au sein du portefeuille, 19 pays devaient renouveler leur Plan sectoriel au cours l'année 2014 ou 2015²¹ (voir Tableau 4.2). Parmi ces 19 pays, le Secrétariat a apporté son soutien au Plan sectoriel dans 12, dont 10 préparaient un Plan de transition pour le secteur de l'éducation (PTSE)²². Six de ce pays ont également reçu des financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) au cours de l'exercice 2015 et ont pu bénéficier de conseils supplémentaires par le biais du processus de requête, ainsi que d'un appui financier pour mettre en œuvre des activités sur le terrain. Parmi les 13 pays qui n'ont pas reçu de financements ESPDG pour soutenir l'élaboration de leur PSE, au moins sept élaborent un PSE dans le cadre de leurs programmes ESPIG actuels, et les six autres pourraient être prioritaires au niveau de l'octroi d'ESPDG ou d'autres soutiens pour l'exercice 2016. Deux nouveaux PSE ont été adoptés entre janvier et juin 2015²³.

Le Secrétariat du GPE a également amélioré son suivi des dates de mise en œuvre des PSE pour anticiper les besoins des pays et être mieux placé pour apporter un soutien rapide à la préparation des nouveaux plans. Bien que le GPE ne soit pas obligé de soutenir tous les pays membres au cours de ce processus, la connaissance de la date de clôture du PSE permet au Secrétariat de discuter avec les pays partenaires pour déterminer quel type de soutien est nécessaire et planifier en conséquence. Un résumé des dates de PSE pour tous les membres du GPE et les partenaires admissibles est inclus *en Annexe 1*.

²¹ L'Albanie a développé un PSE qui devrait se terminer en 2015. Toutefois, il s'agit d'un pays membre non bénéficiaire.

²² Depuis janvier 2015, le Secrétariat du GPE a commencé à collecter systématiquement des données sur la participation du GPE, qui serviront à la planification et au suivi proactif des activités de soutien.

²³ Bénin, Guinée.

Tableau 4.1 : Soutien du GPE à la préparation du PSE

	Pays	Période PSE/PTSE	PFC	Expiration du PSE en 2015 ou avant	Participation du Secrétariat * de janvier à juin 2015	Date d'approbation de l'ESPDG	Montant de l'ESPDG (\$)	Composante PSE dans l'ESPIG ?
1	Afghanistan	2011-13 (PTSE)	PFC	oui	oui			
2	Thad	2012-15 (PTSE)	PFC	oui	oui	06/17/14	106 000 \$	
3	Comores	2013-15 (PTSE)	PFC	oui	oui			oui
4	Côte d'Ivoire	2012-14 (PTSE)	PFC	oui	oui			
5	RDC	2012-14 (PTSE)	PFC	oui	oui	05/06/15	237 875 \$	
6	Éthiopie	2010-15		oui	oui			
7	Guinée-Bissau	2011-13 (PTSE)	PFC	oui	oui			
8	RDP Lao	2009-15		oui	oui	19/12/14	239 520 \$	
9	Lesotho	2005-15		oui	oui	29/07/14	230 000 \$	
10	Madagascar	2013-15 (PTSE)	PFC	oui	oui			oui
11	Moldova	2011-15		oui				
12	Nicaragua	2011-15		oui		26/01/15	500 000 \$	
13	Soudan	2012-14 (PTSE)	PFC	oui	oui			oui
14	Tadjikistan	2009-15		oui				
15	Ouganda	2007-15		oui				oui
16	Viet Nam	2003-15		oui	oui	26/01/15	233 650 \$	
17	Yémen	2013-15 (PTSE)	PFC	oui				oui
18	Zambie	2011-15		oui				oui
19	Zimbabwe	2011-15 (PTSE)	PFC	oui				oui
	Total		10	19	12		1 547 045 \$	7

* Le terme « participation » désigne des discussions entre le Secrétariat et des partenaires nationaux concernant l'analyse sectorielle et le processus de planification, ainsi que l'examen assorti de commentaires des documents préliminaires.

Étant donné l'importance que revêt la crédibilité du Plan sectoriel dans le cadre du nouveau modèle de financement du GPE, des efforts ont également été entrepris pour résoudre la question de savoir à quel stade le Secrétariat doit commencer au plus tôt à soutenir le processus d'élaboration du PSE. Au cours de l'exercice 2015, un nouveau modèle de requête ESPDG a été développé et mis à l'essai (voir également la rubrique 3.1.6). Bien qu'il soit fondé sur le cycle de planification nationale, qui coïncide avec le soutien apporté par le GPE, le nouveau modèle de requête déclenche désormais le processus de soutien plus tôt et davantage en amont. Le Secrétariat continue de réfléchir à cette question et adaptera son approche en fonction des expériences acquises et des données recueillies afin de répondre aux divers besoins et aux situations particulières de chaque pays.

Au cours de l'exercice 2015, 81 missions de soutien (soit 564 jours de mission) ont été menées par les Responsables-pays du Secrétariat afin d'apporter un soutien direct à 54 pays partenaires en développement. En comparaison, 59 missions ont été menées dans 44 pays au cours de l'exercice 2014. Parmi les 81 missions de l'exercice 2015, 16 ont apporté un soutien aux GLPE pour la

planification/coordination sectorielle, 22 ont facilité la compréhension des processus du GPE, en particulier le nouveau modèle de financement, dix ont été menées spécifiquement pour la première étape de l'examen de la qualité (EQ phase I) et six ont porté plus généralement sur le dialogue politique²⁴. Les missions qui ont présenté le nouveau modèle de financement du GPE pour la période 2015-2018 ont permis aux Responsables-pays d'aider les PDP et les GLPE à en comprendre les implications pour les requêtes en cours et futures et à identifier les problèmes et les risques associés au respect des nouvelles exigences.

De plus, un soutien accru a été fourni aux pays lors de l'exercice 2015 pour la préparation et l'évaluation de leur nouveau Plan sectoriel. Ainsi, le personnel du Secrétariat a réuni des équipes de Madagascar, des Comores et de la RDC dans un effort commun pour échanger et renforcer les pratiques de planification en vue de l'élaboration du PSE. Ces pays ayant établi le même calendrier pour la conduite d'une analyse sectorielle de l'éducation et l'élaboration de leur PSE, le Secrétariat a lancé un processus de collaboration Sud-Sud qui s'est avéré relativement prometteur.

Encadré 3.4 : Échange de pratiques de planification Sud-Sud

L'initiative du Secrétariat a réuni les homologues de Madagascar et des Comores, ainsi que le responsable-pays pour la RDC afin d'échanger sur les expériences-pays et de concevoir un mécanisme transnational pour l'élaboration du PSE. Les objectifs sont les suivants :

- Aider Madagascar et les Comores à finaliser leur feuille de route respective pour l'élaboration du PSE, à soumettre en vue du financement ESPDG. Les feuilles de route seront finalisées conjointement pour identifier des ressources (principalement une assistance technique) qui pourraient être partagées afin de renforcer la coopération Sud-Sud.
- Explorer en collaboration avec tous les pays un processus d'examen mutuel par les pairs, impliquant de grandes agences de l'ONU et le Secrétariat du GPE (UNICEF, Pôle de Dakar/IPE et GPE), pour garantir la qualité des prestations ESPDG à fournir, notamment les plans opérationnels, déterminer la faisabilité d'un tel mécanisme et identifier les besoins en ressources correspondants.
- Faciliter l'échange d'expériences, de solutions aux problèmes et de pratiques en vue de la création de GLPE efficaces aux Comores, à Madagascar et en RDC, qui accroissent le dialogue et la coordination au niveau sectoriel afin de soutenir le processus d'élaboration et le suivi du PSE.

4.2.2 Soutien aux Plans sectoriels régionaux

Les processus du GPE entraînent des coûts de transaction élevés et peuvent faire obstacle à la participation des petits États insulaires, en particulier du fait que les allocations indicatives de financement du GPE sont comparativement faibles. Pour résoudre ce problème, le Conseil a approuvé un certain nombre d'ajustements aux processus de requête de financement du GPE, à savoir les principes

²⁴ Ces chiffres se fondent sur l'énoncé des objectifs de mission du personnel.

de réduction des coûts de transaction, de pertinence dans des contextes spécifiques et de maintien de la valeur ajoutée du GPE en tirant parti des améliorations de la qualité des PSE. Le premier de ces ajustements a consisté à exempter les petits États insulaires (ou enclavés) de l'obligation de requérir une part variable du financement dans le cadre du nouveau modèle de financement. Le second a été d'approuver des allocations indicatives « multipays » pour des groupes de petits États insulaires : une pour les Caraïbes (quatre États insulaires) et une autre pour la région Pacifique (huit États insulaires). Ce principe permet de déposer des requêtes groupées, voire régionales, afin de réaliser des économies d'échelle et de réduire les coûts de transaction.

Étant donné leur relative homogénéité, leur proximité géographique, leurs niveaux de développement comparables et leur degré d'intégration régionale, les quatre États insulaires des Caraïbes (Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent) se sont entendus pour déposer une requête de financement commune avec une seule Entité de supervision (Banque mondiale). Le financement soutiendra la préparation d'une stratégie de l'éducation actualisée pour l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS). Le GPE a accordé un ESPDG en faveur de ce processus.

Le contexte des huit îles du Pacifique (Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) est relativement différent, comme en témoignent les disparités, la dispersion géographique et les divers degrés de développement. Cependant, des efforts ont été accomplis pour favoriser la coopération régionale via le Forum des îles du Pacifique (regroupant 19 États insulaires membres ou membres associés, dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande). Cela représente des défis importants, notamment en raison de l'hétérogénéité des membres du Forum et des *déséconomies dues à la distance* dans l'ensemble de la région²⁵. Bien qu'il existe un document-cadre régional pour le secteur de l'éducation, le [Pacific Education Development Framework \(PEDF, 2009-2015\)](#) est très succinct (28 pages) et ne rentre pas dans les détails. Si le régionalisme a connu un très grand succès dans le domaine de l'enseignement supérieur (avec la création de l'Université du Pacifique Sud qui possède des campus dans plusieurs États insulaires), les objectifs d'intégration similaires sont difficiles à atteindre en matière d'éducation de base.

Pour les huit États insulaires admissibles, une requête multipays unique et un processus de mise en œuvre régional posent donc davantage de problèmes. Néanmoins, les États insulaires du Pacifique, ainsi que leurs partenaires ont exprimé un fort intérêt pour le soutien du GPE à l'élaboration de leur PSE national. Jusqu'à présent, un ESPDG a été accordé à Kiribati, et des requêtes d'ESPDG sont en cours pour les États fédérés de Micronésie, les Îles Marshall et Vanuatu. En ce qui concerne le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation « multipays », plusieurs options sont actuellement en cours d'analyse, dont : i) une requête multipays unique et simplifiée, avec une seule ES, visant à fournir un financement supplémentaire aux programmes d'appui budgétaire (sectoriel) existants et ii) une requête régionale d'ESPIG, ainsi qu'une mise en œuvre sous réserve de l'élaboration d'un PSE régional plus

²⁵ Le concept de déséconomies dues à la distance fait référence aux situations dans lesquelles l'éloignement géographique (entre les pays, les marchés et les services, etc.) réduit considérablement les économies d'échelle potentielles.

robuste. Notons également que le GPE fournit d'ores et déjà un financement régional par le biais du programme AMR.

4.2.3 Soutien au suivi sectoriel

Le Secrétariat a également apporté son soutien au suivi sectoriel par le biais d'une participation active aux revues sectorielles conjointes. Au cours de l'exercice 2015, le personnel du Secrétariat du GPE a participé à 23 revues sectorielles conjointes sur les 28 organisées par les pays en développement partenaires (PDP). Cependant, *d'après les données dont dispose le Secrétariat*, ce chiffre montre que parmi les 55 pays bénéficiant d'ESPIG actifs au cours de l'exercice 2015, seulement 50 % effectuaient des revues sectorielles conjointes au niveau national. En raison de capacités nationales insuffisantes, de nombreux PDP ont de grandes difficultés à recueillir et à analyser les données issues de ces revues sectorielles, et la qualité des rapports s'en ressent. Des efforts importants et durables restent à accomplir dans ce domaine, car le suivi sectoriel continuera de poser problème dans de nombreux PDP.

Notons que depuis mai 2015, les États doivent désormais soumettre des rapports annuels montrant les progrès réalisés en direction de l'élaboration de leur Plan sectoriel dans le cadre de la nouvelle [politique relative aux financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation](#). Il s'agit d'un amendement important, étant donné que les revues sectorielles conjointes ne sont pas effectuées systématiquement chaque année et que la qualité de leur contenu varie. Ces rapports constitueront des sources d'informations essentielles pour le suivi du secteur et des financements et permettront au Partenariat de mieux traiter les questions et de répondre aux besoins à mesure qu'ils se présentent.

Des résultats positifs de l'Initiative de suivi sectoriel, lancée par le Secrétariat du GPE fin 2012, ont également été observés au cours de l'exercice 2015. La moyenne du «score de contrôlabilité» des PSE, un indicateur qui a été conçu pour détecter les premiers effets de l'Initiative, a continué de montrer des progrès par rapport à la base de référence de janvier 2013. La méthodologie de notation²⁶ a été développée pour déterminer la mesure dans laquelle les PSE incluent des informations opérationnelles nécessaires pour un suivi adéquat de la mise en œuvre, et si des liens stratégiques existaient entre le domaine financier des PSE, le cadre de résultats, et un plan d'action pluriannuel. Tous les PSE sur fichier en janvier 2013 (n = 50) ont été examinés et une base de référence établie. Chaque PSE qui a été examiné ou élaboré après cette date, a été noté si / quand le pays a présenté une requête pour un financement de mise en œuvre du GPE. Sur un total de 100 points, un score de 85 était considéré comme suffisant. Des progrès ont été notés vers la fin de 2014, en particulier en Afrique où les consultations régionales de la première Initiative de suivi du secteur ont eu lieu. Fin 2014, le score moyen de contrôlabilité pour les PSE

²⁶ La méthodologie de notation comprend 16 critères pondérés distincts en fonction de leur pertinence pour la crédibilité du PSE ainsi que pour le processus de préparation d'un rapport annuel sur la mise en œuvre des PSE. Les critères sont regroupés dans les catégories suivantes: (i) existence d'éléments clés dans le PSE, (ii) existence des éléments essentiels d'un plan d'action chiffré, et (iii) liens entre le plan d'action, le domaine financier du PSE et le cadre de résultats. Les critères sont basés sur le Guide pour la préparation d'un Plan sectoriel de l'éducation, élaboré conjointement par le Secrétariat du GPE et l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) en août 2012 et mis à jour en décembre 2014.

pour l'Afrique francophone (n = 19) avait augmenté de 47 à 67 points, pour l'Afrique anglophone (n = 21) de 43 à 50 points, et pour l'Europe / Asie / Pacifique / Amérique latine (n = 21) de 35 à 37 points. De nouveaux progrès sont attendus car de nombreux autres pays envisagent de mettre à jour / développer leurs PSE pour les exercices 2016 et 2017.

Encadré 3.6 : Tanzanie : - Partenariats pour l'éducation en action

Les récentes expériences de la Tanzanie démontrent la complexité de la mise en place de partenariats efficaces dans le secteur de l'éducation : la multiplicité de mandats, de sites, de rôles, de tâches et de buts souvent morcelés, avec différentes orientations. La centralité du modèle de partenariat unique du GPE dans l'accomplissement des changements dans le secteur a été largement observée.

La tâche consistant à régler les problèmes du secteur, notamment le recul des taux de scolarisation dans les sous-secteurs, et les disparités régionales, exige un processus de planification et un dialogue inclusifs. Un Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE), factuel, pluriannuel et une exécution concertée menée par le gouvernement sont nécessaires pour inverser la diminution du nombre d'inscriptions dans le primaire (85% à l'échelle nationale et jusqu'à 75% dans certaines régions). La participation de partenaires aptes à formuler, articuler et faire valoir véritablement leurs intérêts partagés est essentielle pour renforcer le secteur de l'éducation, en étendant l'accès aux enfants marginalisés et améliorer la qualité de l'apprentissage. Ces actions sont au cœur même des processus du GPE au niveau des pays.

Avec un appui financier du GPE, l'IIPE-UNESCO aide les parties prenantes en Tanzanie à mieux comprendre le recul de performance du secteur et à développer une analyse sectorielle puis d'un plan sectoriel prospectif et stratégique. Ce processus permettra de consolider les décisions politiques qui engagent les partenaires à une action commune et partagée.

Encadré 3.6 : Tanzanie - Partenariats pour l'éducation en action (suite)

La deuxième Semaine annuelle de l'Éducation, en mai 2015, a constitué une nouvelle initiative du programme *Big Results Now* en Tanzanie, - le partenariat à tous les niveaux, la redevabilité et la transparence font partie des actions prévues dans le cadre des engagements du GPE et du Partenariat pour un gouvernement transparent. Des résultats apparaissent déjà, notamment le tableau de bord de l'éducation, où tous les parents peuvent consulter les données relatives à la performance scolaire et aux affectations des enseignants. Indubitablement, le pouvoir des données peut contribuer à révéler des partenariats opérants.

Les partenaires du GPE se réunissent régulièrement et les réunions annuelles de revue sectorielle conjointe se sont tenues en mai. Les progrès du programme d'appui à l'alphabétisation et à l'apprentissage du calcul dans les écoles publiques (LANES) financé par le GPE, consacré aux enfants de 5 à 13 ans, ont été partagés. Le DFID, l'USAID et l'UNICEF travaillent tous à des initiatives complémentaires analogues pour couvrir tout le pays. Avec l'appui du GPE, le gouvernement prévoit maintenant d'agrandir à l'échelle supérieure les efforts d'amélioration de la qualité lancés dans le cadre d'EQUIP-T du DFID, et un nouveau cursus allégé, fondé sur les compétences, sera déployé à l'échelle début 2016 grâce à l'appui financier de GPE-LANES.

En effet, en outre de la convergence des partenaires de développement sur les objectifs sectoriels 3R (lecture, écriture et arithmétique), la formation de plus de 17 000 enseignants de niveau 1 et 2 constitue une réalisation essentielle en première année du programme LANES, et a permis de renforcer les partenariats interministériels. L'Institut de l'éducation tanzanien, le bureau du Premier ministre, l'administration régionale et le gouvernement local ont collaboré à la prestation de cette formation collective. Des enseignements paritaires sont recueillis pour améliorer à l'avenir la prestation et le suivi de la formation en cours d'emploi des enseignants, afin que les enseignants puissent mieux dispenser les compétences 3R à leurs élèves.


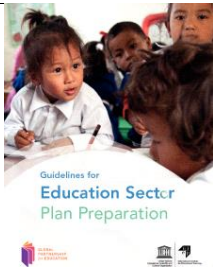
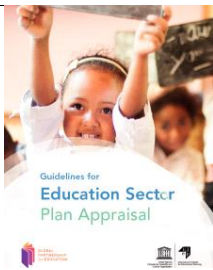
4.3 Supports d'information pour soutenir la planification sectorielle

Un certain nombre de supports et d'outils d'information ont été développés ou co-développés par le Secrétariat du GPE et publiés au cours de l'exercice 2015 afin de renforcer l'appui technique aux plans sectoriels. Ces documents constituent une aide technique importante et fournissent des recommandations qui clarifient *les normes et les exigences* afin d'améliorer à terme la qualité des plans et des rapports sectoriels de l'éducation.

4.3.1 Guides et outils de planification

Les guides qui ont été révisés, mis à jour et/ou élaborés au cours de l'exercice 2015 en vue d'aider les PDP sont présentées dans le tableau ci-après. Ces guides ont été publiés en anglais et en français, ainsi qu'en espagnol pour certains. Le Secrétariat a également entamé une collaboration avec le DFID, l'UNESCO/IIEP, l'UNICEF, l'UNGEI et la Banque mondiale sur le Volume 3 du Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation, qui inclura un chapitre consacré au risque, à l'analyse de la vulnérabilité et à la résilience, ainsi que des recommandations pour la préparation et l'évaluation des Plans de transition pour le secteur de l'éducation en collaboration avec l'UNESCO/IIEP.

Tableau 4.3 : Guides pour soutenir l'analyse et les plans sectoriels des PDP

	Recommandation	Version en anglais	Version en français
	<p>Guide méthodologique pour la conduite d'une analyse sectorielle de l'éducation exhaustive, élaboré en partenariat avec l'UNESCO, la Banque mondiale et l'UNICEF</p>	<p>Volume 1 Volume 2</p>	<p>Volume 1 Volume 2</p>
	<p>Guide pour la préparation d'un plan sectoriel d'éducation, élaboré en partenariat avec l'UNESCO/IIEP.</p>	<p>Anglais</p>	<p>Français</p>
	<p>Guide pour l'évaluation d'un plan sectoriel d'éducation, élaboré en partenariat avec l'UNESCO/IIEP.</p>	<p>Anglais</p>	<p>Français</p>

Au cours de l'exercice 2015, le formulaire de requête ESPDG a été révisé pour aider les pays à adopter une approche systématique de l'élaboration du plan en réfléchissant à la situation actuelle dans le secteur et en définissant les différentes étapes nécessaires à la préparation d'un plan sectoriel. L'objectif du nouveau formulaire de requête ESPDG est de doter les pays d'un plan détaillé clé en main pour entamer l'élaboration de leur PSE. À chaque requête ESPDG, les pays doivent produire les documents suivants pour orienter le processus d'élaboration :

- un document définissant comment le processus de préparation sera abordé et coordonné ;
- une feuille de route structurée reflétant un ensemble cohérent d'activités en vue de l'élaboration du PSE ;
- le champ d'action pour la fourniture d'une assistance technique ;
- un budget détaillé.

La préparation de la requête devrait être l'occasion pour les pays d'organiser le processus de préparation du plan, d'identifier les structures requises, de répartir les rôles et responsabilités, de définir les ressources financières et techniques nécessaires et d'établir un calendrier clair pour les activités liées à l'élaboration du PSE.

4.3.2 Travaux sur le thème de la parité entre les sexes dans les PSE

Deux activités majeures ont été entreprises au cours de l'exercice 2015, qui reflètent la priorité du GPE, à savoir faire en sorte que « toutes les filles des pays admis à bénéficier du GPE achèvent avec succès leur scolarité primaire et accèdent à l'enseignement secondaire dans un environnement éducatif sûr et propice à l'acquisition des connaissances » (Objectif stratégique 2 du GPE).

La première de ces activités est un bilan sous forme d'étude menée par le Secrétariat du GPE sur la prise en compte de la parité entre les sexes dans les PSE. L'étude a passé en revue les plans sectoriels de 42 pays (dont certains sont des États fédéraux) pour établir le profil de chacun sur la base des éléments suivants : présentation des indicateurs ventilés par sexe, identification des disparités entre les sexes et des obstacles à l'éducation des filles, inclusion de stratégies et de cibles sexospécifiques, et cohérence entre les composantes sexospécifiques du PSE et de l'ESPIG. Le rapport sera publié sous forme de document de travail vers la fin 2015 et mettra en évidence les principales tendances parmi les PSE, ainsi que les domaines nécessitant un maximum de soutien.

La seconde activité complémentaire est l'élaboration d'un document d'orientation pour des PSE sexospécifiques mis en œuvre sous la houlette de l'UNGEI, du président du Groupe de référence technique sur l'OS 2 et du Secrétariat. Le document est fondé sur des expériences menées en Érythrée, en Guinée et au Malawi entre 2013 et 2014. Il contient des modules introduisant des méthodologies relatives à l'analyse des disparités entre les sexes dans le secteur de l'éducation, l'élaboration de PSE tenant compte des disparités entre les sexes et l'évaluation des PSE pour garantir la prise en compte adéquate de la perspective sexospécifique. Les différents modules peuvent être utilisés par les PDP en complément du Guide pour la préparation et l'évaluation d'un plan sectoriel d'éducation du GPE/de l'IIPE de l'UNESCO. Les modules seront disponibles avant la fin 2015 et diffusés par le biais d'ateliers en 2016.

4.4 Activités favorisant le partenariat et le dialogue entre pays

Profitant des réunions des groupes constitutifs au préalable de la prochaine réunion du Conseil, le Secrétariat du GPE a organisé deux séries de réunions techniques avec les chargés de liaison dans les PDP et le personnel de planification en décembre 2014 et mai 2015.

La réunion technique d'une journée en décembre 2014 a porté essentiellement sur le déploiement du modèle de financement du GPE pour la période 2015-2018. Le principal résultat attendu était que les délégations des pays acquièrent une bonne compréhension des exigences du nouveau modèle de financement et puissent rendre compte à leurs ministères respectifs du degré de préparation de leur pays en termes de respect de ces exigences. À la suite des réunions de décembre, le Secrétariat a mené des missions et des discussions de suivi avec les GLPE concernant les questions soulevées au cours de la journée technique. Dans certains cas, des matrices de modèle de financement ont été utilisées pour définir le meilleur moyen de réussir à satisfaire ces exigences dans le contexte d'une future requête de financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG).

Les réunions techniques du mois de mai étaient spécifiquement centrées sur l'une des exigences du nouveau modèle de financement, qui consiste à se doter d'un PSE crédible. Au total, 72 fonctionnaires ministériels issus de 46 pays partenaires du GPE ont assisté à ces réunions. Les discussions se sont concentrées sur :

- une meilleure compréhension de l'exigence du nouveau modèle de financement du GPE relative à la crédibilité des Plans sectoriels de l'éducation ;
- une identification des meilleures pratiques pour relever les défis majeurs en termes de préparation, de mise en œuvre et de suivi de PSE crédibles ;
- des recommandations d'amélioration de l'assistance technique au cours de la préparation du PSE et de l'examen de la qualité lors de la mise en œuvre du Plan ;
- un accroissement des échanges et du dialogue entre les pays en développement partenaires du GPE au sujet de questions pratiques clés.

Le Secrétariat a tout d'abord présenté les thèmes relatifs à la préparation et à la mise en œuvre des PSE. Cette introduction a ensuite été suivie de discussions plénières ouvertes et d'études de cas de pays. Dix-neuf pays ont fait part de leur expérience en matière d'élaboration d'un PSE, soulignant les défis rencontrés et les meilleures pratiques. Cinq séances de groupes de travail thématiques ont été organisées pour favoriser un dialogue plus poussé sur des sujets tels que les processus inclusifs et participatifs, les PSE fondés sur la connaissance des faits, les cadres de suivi, les plans opérationnels et le soutien requis de la part du Secrétariat du GPE.

Au cours de l'année à venir, le Secrétariat s'appuiera sur les résultats des deux réunions de PDP, la poursuite de la collaboration entre les Comores, la RDC et Madagascar, ainsi que la collaboration technique avec des partenaires clés à l'aide des orientations et des outils mentionnés ci-dessus, pour promouvoir l'échange Sud-Sud en matière de planification et de suivi sectoriels.

5. Financements pour l'appui d'un dialogue inclusif et fondé sur des données probantes

5.1 Programme d'activités mondiales et régionales (AMR)

5.1.1 Aperçu

Le programme d'activités mondiales et régionales (AMR) a été établi en 2010 pour soutenir la recherche, le renforcement des capacités, le développement et le partage des connaissances aux niveaux mondial, régional et national. Le programme AMR vient en complément des activités nationales. Il vise à favoriser l'innovation grâce à la fourniture systématique de services et de productions qui éclairent les partenaires, suscitent leur adhésion et les encouragent à mettre en pratique de nouvelles connaissances et des bonnes pratiques fondées sur des données probantes pour résoudre les problèmes qui se posent de manière récurrente dans le secteur de l'éducation, tel que décrit dans le Plan stratégique 2012-2015. Le Secrétariat est chargé de suivre l'avancement global de la mise en œuvre du portefeuille de financements accordés au titre du programme AMR ; veiller à ce que les bénéficiaires des financements soumettent des rapports semestriels basés sur les accords de projet convenus et sur le Manuel opérationnel du Programme.

En 2013, le Conseil d'administration du GPE a approuvé 15 financements²⁷ d'un montant total de 31 millions de dollars²⁸ afin de combler les lacunes dans trois domaines thématiques : (i) acquis scolaires et qualité de l'éducation ; (ii) enfants non scolarisés et équité ; (iii) financement de l'éducation et renforcement des systèmes. Ces financements ont été maintenus en 2015, et sont opérationnels dans au moins 53 pays (cf. tableau 5.2). Ceci est la dernière série d'allocations de financement dans le cadre du programme AMR et le Secrétariat préparera des options pour traiter l'innovation, les lacunes dans les connaissances, les questions régionales et les questions similaires pour examen par le Conseil d'administration. (BOD / 2013 / 07-01)

Ce rapport succinct sur la situation du portefeuille traduit l'avancement global de la mise en œuvre et les principaux résultats au 30 juin 2015²⁹. Il comprend les sections suivantes : (1) une section **Analyse et résultats** présentant une série de résultats dans les trois domaines thématiques où des lacunes sont à combler, à savoir : (i) acquis scolaires et qualité de l'éducation, (ii) financement de l'éducation et renforcement des systèmes ; (iii) enfants non scolarisés, accès et équité ; (2) une section **Principaux défis** traitant les questions identifiées au cours de la période considérée ; (3) une section **Faits saillants** décrivant comment les réalisations du programme AMR correspondent au modèle opérationnel et aux

²⁷ Le 16^e financement accordé au CISED pour l'évaluation de l'apprentissage et des acquis scolaires en Asie centrale a été annulé en 2015.

²⁸ Cf. décisions du Conseil : BOD/2013/02-02 et BOD/2013/07-01.

²⁹ De plus amples informations sur l'avancement de la mise en œuvre des financements et les résultats sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.globalpartnership.org/fr/content/statut-du-programme-dactivites-mondiales-et-regionales>

activités du GPE en général. Enfin, ce rapport comprend un tableau avec des informations de base sur l'ensemble du portefeuille de financements accordés au titre du programme AMR, notamment sur les entités de gestion, la couverture géographique, les dates clés, la situation des décaissements et des renvois aux accords de résultats basés sur chaque financement.

5.1.2 Avancement de la mise en œuvre et résultats dans les trois domaines thématiques

Acquis scolaires et qualité de l'éducation

Le GPE a accordé sept financements d'un montant total de 17,3 millions de dollars au titre des activités de recherche, de partage des connaissances et de renforcement des capacités visant à mieux comprendre et à promouvoir les bonnes pratiques en matière d'éducation de qualité. Les projets appartenant à cette catégorie de financements comprennent les activités menées par 10 organismes différents dans au moins 53 pays. Ils sont axés sur l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage par le biais de deux démarches éprouvées et innovantes. Les activités appartenant à cette catégorie de financements sont le catalogage et la comparaison des systèmes d'évaluation de l'apprentissage précoce de la lecture; le rapprochement des cadres de programmes, d'éducation des enseignants et d'évaluation ; l'élaboration de démarches efficaces en matière de maturité scolaire, l'apprentissage précoce de la lecture et l'apprentissage de la lecture dans des contextes multilingues ; le renforcement du dialogue sectoriel grâce à la participation des enseignants aux Groupes locaux des partenaires de l'éducation.

Quatre projets visent à piloter l'innovation et à produire des résultats fondés sur des données probantes afin de permettre l'élaboration de politiques sur l'enseignement de la lecture dans des contextes bilingues et multilingues et la mise en œuvre de ces politiques en meilleure connaissance de cause. Ces projets visent à proposer recherche et innovation dans le cadre de démarches systématiques à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de meilleures politiques en matière de qualité de l'éducation, d'enseignement et d'apprentissage.

Trois projets ont abouti notamment aux résultats suivants :

- Le projet Évaluation de la lecture a permis de lancer un Catalogue d'évaluations de l'apprentissage en avril 2015, résumant 57 évaluations issues de 26 pays (dont 21 sont partenaires du GPE) ; une base de données consultable a également été créée.
- Le projet ELAN (Apprendre à lire et à écrire dans des langues africaines et en français dans des classes de primaire bilingues) a permis de mettre en place des pilotes sur la lecture et l'écriture dans les classes primaires de niveau 1 et 2 de 75 écoles dans huit pays. Trois pays ont adopté un programme bilingue (Mali, Niger, Burundi). Au Mali, la politique linguistique a été approuvée, et 13 langues nationales maliennes ont été officialisées. Un Guide sur l'éducation bilingue a été élaboré, et les activités ELAN ont été intégrées dans le plan sectoriel de l'éducation du ministère de l'Éducation.
- Le Programme de préparation et d'apprentissage de la petite enfance du Pacifique (PEARL) a donné lieu, au mois de mai, à une réunion régionale des pays insulaires du Pacifique visant à sensibiliser ainsi

qu'à partager et à comparer les limites des outils utilisés par les différents pays pour mesurer les acquis scolaires de la petite enfance, la maturité scolaire et l'apprentissage précoce de la lecture. À Tuvalu, du matériel pédagogique de préparation à la scolarisation (guides pédagogiques, liseuses) ainsi que des documents et des ressources ont été développées; 32 nouveaux groupes d'activités communautaires basées sur le jeu sont opérationnels ; 619 familles et 767 enfants en ont bénéficié. Des supports d'apprentissage précoce de la lecture pour le niveau 1 ont été établis, et la formation des enseignants de 32 écoles primaires a été achevée. Au Samoa, un projet d'indicateur de capacités des jeunes enfants a été élaboré, et le pilotage du projet est prêt à commencer.

Financement de l'éducation et renforcements des systèmes

Le GPE a accordé trois financements d'un montant total de 4 millions de dollars à quatre organisations partenaires pour l'appui à la recherche, au développement de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils publics, au renforcement des capacités et aux plaidoyers fondés sur des données probantes présentés en faveur des questions liées aux bourses scolaires et à l'équité, aux systèmes nationaux et aux flux financiers, dont les comptes de l'éducation nationale (CEN), et à la présentation de rapports sur les résultats de l'éducation par le biais de cartes de district et de profil scolaire. Dans l'ensemble, ces trois projets sont en cours d'exécution dans 14 pays.

Deux projets ont abouti notamment aux résultats suivants :

- Au Zimbabwe, le projet CEN a produit des résultats louables au niveau national, à savoir le renforcement des capacités à utiliser les données relatives au financement de l'éducation afin de permettre l'élaboration de politiques en meilleure connaissance de cause. L'examen annuel des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation reposait essentiellement sur les travaux menés dans le cadre du projet. Cette pratique va devenir courante, sachant que les conclusions et les recommandations du projet sont validées.
- Dans le cadre du projet sur les profils scolaires de type « les données doivent être parlantes » actuellement mis en œuvre en République démocratique populaire du Lao, au Népal, à Madagascar, au Togo et en Zambie, les outils de gestion des systèmes et de la scolarité ont été évalués. L'évaluation a mis en évidence des éléments d'interconnexion et de rationalisation (dans les bases de données d'information et d'examen, par exemple) en vue du renforcement des systèmes et de l'amélioration de l'efficacité. Dans le cadre de ce projet, des modules de formation ont été élaborés, et un soutien a été apporté en vue d'une meilleure coordination interministérielle. Ce projet a amélioré la transparence des données au niveau du district et au niveau local ainsi que l'inclusion des données sur les résultats d'examen dans les systèmes d'information pour la gestion, en vue d'un recentrage sur les acquis scolaires. Au Togo, de nouvelles cartes de profil scolaire ont été créées ; à Madagascar, des cartes de profil scolaire ont été produites pour toutes les écoles.

Enfants non scolarisés, accès et équité

Cinq financements d'un montant total de 9,8 millions de dollars ont été accordés à trois partenaires pour qu'ils puissent entreprendre des projets dans plus de 60 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Ces projets visent à permettre une meilleure compréhension des défis permanents en matière d'accès ainsi que des multiples obstacles auxquels sont confrontés les enfants non scolarisés et à garantir l'équité pour les enfants les plus marginalisés, notamment les filles et les enfants handicapés. Les barèmes et les niveaux de financements sont complémentaires, l'objectif étant le développement de cadres conceptuels et de profils nationaux, l'amélioration du recueil et de l'exploitation des données, la réalisation de diagnostics et d'études thématiques détaillés, l'élaboration de manuels opérationnels à l'appui de l'analyse et de la planification au niveau des pays. Tous les projets se caractérisent par le développement des capacités nationales et la formation. Quatre projets sont cofinancés. Tous les projets visent à proposer des démarches systématiques contribuant à améliorer l'analyse, la politique et la planification et à étayer les arguments fondés sur des données probantes présentés en faveur des questions liées aux enfants non scolarisés, à l'accès et à l'équité.

Trois projets ont abouti notamment aux résultats suivants :

- Le projet « réduction du nombre d'enfants non scolarisés » a aidé plus de 58 pays à réaliser des enquêtes sur les enfants non scolarisés grâce au manuel opérationnel sur les enfants non scolarisés, qui indique les étapes à suivre pour la réalisation d'une étude nationale. Les résultats de cette enquête ont alimenté les travaux entrepris dans le cadre du projet sur les enfants non scolarisés et le problème des données (voir point suivant). Une revue générale de la littérature a été réalisée sur les interventions permettant d'atteindre les enfants non scolarisés et de prévenir l'abandon de scolarité, ainsi que sur les implications pour l'Asie du Sud. Un cadre pour le suivi des enfants non scolarisés, y compris des enfants handicapés, ainsi qu'une boîte à outils de préparation des enseignants à une éducation inclusive ont été créés. Enfin, l'UNICEF a lancé une évaluation indépendante de l'initiative en faveur des enfants non scolarisés.
- Le projet « enfants non scolarisés et problème des données » a donné lieu à la diffusion d'un rapport mondial hautement considéré et influent sur les enfants non scolarisés lors du forum mondial sur l'éducation ainsi qu'à la création d'un nouveau site Internet dédié aux enfants non scolarisés (<http://allinschool.org>). Un manuel opérationnel d'analyse des données sur les enfants non scolarisés décrivant leur cadre méthodologique a été élaboré ; définitions des indicateurs ; instructions à suivre étape par étape pour l'analyse des données, des obstacles et des politiques ; conseils de mise en œuvre des conclusions d'une étude sur les enfants non scolarisés grâce à l'élaboration d'une stratégie nationale dans le secteur de l'éducation.
- Le projet « handicap/santé et éducation » a permis d'élaborer des manuels et des supports de formation sur la santé et la nutrition, le dépistage des troubles visuels et le déparasitage en milieu scolaire. Des ateliers régionaux réunissant des membres du ministère de la Santé et de l'Éducation de

15 pays³⁰ ont été organisés en Asie et en Afrique en vue d'un partage d'expériences et du renforcement des connaissances et des capacités à élaborer des plans de santé en milieu scolaire qui soient inclusifs, fondés sur des données probantes et qui s'inscrivent dans les plans sectoriels de l'éducation au sens large et à mettre en œuvre des plans de santé en milieu scolaire inclusifs, prévoyant le déparasitage et le dépistage des troubles visuels. À l'issue de l'atelier régional qui s'est tenu en Afrique, les ministères de l'Éducation et de la Santé du Malawi ont organisé immédiatement un atelier multisectoriel impliquant de multiples partenaires afin de faire le point et de convenir d'une voie à suivre pour parachever le projet de politique 2013 en matière de santé et de nutrition en milieu scolaire.

- La mise en œuvre du programme d'activités mondiales et régionales du GPE sur la violence scolaire liée au genre vise quatre pays (Éthiopie, Zambie, Togo, Côte d'Ivoire). Dans le cadre de ce projet, des études préliminaires vont être menées au niveau des pays, et ces derniers vont bénéficier d'une aide à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des interventions visant à réduire la violence scolaire liée au genre.

Le portefeuille de financements accordés au titre du programme AMR a donné lieu à de nombreuses réalisations, à savoir notamment des guides et des outils méthodologiques, des séminaires et ateliers aux niveaux régional et national ainsi que divers documents de référence, outre les nombreux services d'assistance technique souvent non quantifiables. Le tableau ci-dessous présente un résumé de ces réalisations sur la base des données figurant dans les rapports sur l'avancement par projet publiés depuis le 30 juin 2015 :

Tableau 5.1 : Cumul des réalisations du programme AMR à la fin de l'exercice 2015

Réalisations/productions s	Nombre produit (depuis le 30/06/2015, cumulé)
1. guides et outils méthodologiques	29
2. séminaires et ateliers régionaux	23
3. séminaires et ateliers nationaux	38
4. divers documents de référence	20

Note : Le nombre de réalisations indiqué dans le tableau correspond à un nombre minimal. En effet, certains rapports sur l'avancement citent « de nombreuses réalisations » sans mentionner de chiffre précis. Dans ce cas, le nombre de réalisations est estimé à trois.

³⁰ Asie, Bhoutan, Cambodge, RDP Lao, Myanmar, Népal et Vietnam ; Afrique, Gambie, Ghana, Madagascar, Sénégal, Togo, Tanzanie continentale et Zanzibar, Ouganda et Zambie

5.1.3 Principaux défis

L'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des financements accordés au titre du programme AMR a permis d'identifier une série de défis, notamment :

1) la coordination et la synergie

Les financements accordés au titre du programme AMR visent à accroître les capacités, améliorer le partage des connaissances, renforcer la responsabilité et intensifier la coopération Sud-Sud. L'identification des zones de chevauchement et de synergie peut servir de base au renforcement de la coopération et de la coordination pour que les réalisations et les impacts du portefeuille de financements accordés au titre du programme AMR soient un tout plus grand que la somme des parties constitutives. Le Secrétariat et les partenaires du GPE peuvent consentir des efforts supplémentaires en la matière.

2) la validité

En ce qui concerne une série de financements, des recherches sont menées dans le domaine d'activité concerné. Pour que les produits du savoir du programme AMR puissent être crédibles, les organismes de surveillance et d'exécution des projets doivent démontrer que les résultats ayant vocation à être diffusés sont fondés sur des données probantes, qu'ils reposent sur des mesures et essais fiables (validité interne) et expliquer dans quelle mesure les résultats peuvent être généralisés (validité externe). Le Secrétariat du GPE peut encourager les bonnes pratiques au sein du portefeuille.

3) le déploiement et la durabilité

La plupart des financements accordés au titre du programme AMR devraient produire des résultats dans deux ou trois ans. Il n'est pas évident que les enquêtes qui ont été menées et les bases de données qui ont été établies puissent être renouvelées ou tenues à jour. Le Secrétariat du GPE peut évaluer, avec les gestionnaires du programme AMR, l'intérêt et la viabilité du maintien et/ou du déploiement des activités clés.

4) la diffusion des produits du savoir

L'élaboration de manuels et de guides opérationnels ainsi que les premiers résultats des projets constituent un signe de progrès important au cours de la période considérée. Toutefois, la reconnaissance envers les financements du GPE et l'image de marque des publications qui y est associée ne sont pas homogènes. La production d'une gamme de produits du savoir est encourageante, et le défi à venir consiste à optimiser leur diffusion. Le Secrétariat du GPE continuera à travailler avec les bénéficiaires des financements afin de garantir le respect des directives du Manuel opérationnel du programme AMR sur l'image de marque et examinera les stratégies de diffusion, y compris le potentiel d'adhésion des partenaires du GPE aux produits du savoir.

5) l'utilisation des produits du savoir

Outre l'efficacité des stratégies de diffusion, l'exploitation des résultats du projet AMR, des résultats de la recherche et des produits du savoir au niveau des pays au cours des processus d'analyse, de

planification et d'examen du secteur de l'éducation constitue un indicateur de réussite important. Le Secrétariat du GPE travaillera de concert avec les équipes internes et les équipes chargées des financements accordés au titre du programme AMR pour accroître la disponibilité et l'utilisation en temps opportun des produits du savoir du programme AMR.

6) le suivi et la gestion des financements

Durant la période considérée, le nombre d'entités de supervision et de gestion réclamant d'apporter des modifications aux accords de projet, à la période d'exécution et aux réaffectations budgétaires a fortement augmenté. L'équipe AMR récemment formée au sein de l'unité Stratégie, politiques et performance du GPE fera en sorte que toutes les demandes soient traitées professionnellement et que des directives additionnelles soient élaborées, s'il y a lieu, pour compléter le Manuel opérationnel 2012 du programme AMR.

5.1.4 Diffusion des réalisations du programme AMR

Le Secrétariat du GPE a continué à diffuser des informations sur le programme AMR durant la période considérée. Une brochure sur le partage des connaissances et le renforcement des capacités a été publiée en juin 2015 ; le programme AMR ainsi que d'autres initiatives du GPE y occupent une place de choix. Cette brochure a été diffusée à l'occasion de grandes conférences internationales sur l'éducation ; elle est disponible sur le site Internet du GPE.³¹

En outre, le Secrétariat a publié le premier d'une série de blogues à paraître sur le programme AMR. Ce premier blogue³², intitulé *Une éducation préscolaire de qualité pour tous est-elle possible ?*, décrit un atelier régional organisé à Zanzibar en novembre 2014 et financé par le programme AMR ; cet atelier dont les participants étaient originaires de huit pays visait à discuter des options d'opérationnalisation et des moyens qui permettraient de développer des programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE) de qualité en Afrique. Ce blogue décrit la façon dont l'atelier a permis d'observer de façon pratique ce qui fonctionne dans l'offre d'une éducation préscolaire de qualité et économique, et quels niveaux de connaissances techniques, de planification et de budgétisation sont nécessaires pour généraliser les programmes.

Le tableau 5.2 donne une vue d'ensemble du portefeuille de financements accordés au titre du programme AMR, avec des liens hypertextes renvoyant aux accords de projet afférents à chaque financement.

³¹ <http://www.globalpartnership.org/fr/content/promouvoir-le-partage-de-connaissances-et-le-renforcement-des-capacites>

³² <http://www.globalpartnership.org/fr/blog/education-prescolaire-de-qualite-pour-tous-est-elle-possible>

Tableau 5.2 : Vue d'ensemble du portefeuille de financements accordés au titre du programme AMR (au 30/06/15)

	Projet AMR	Organisations partenaires (ME=entité de gestion, SE=entité de supervision)	Zone géographique	Lien vers les documents (nécessite internet)	Date de démarrage	Financement approuvé (\$)	Dépenses au 31 décembre 2014 (\$)	Dépenses au 31 décembre 2015 (\$)
#	DOMAINE THÉMATIQUE 1 : ACQUIS SCOLAIRES							
1	Développement de méthodologies permettant d'établir un lien entre les évaluations de la lecture des différentes régions et de tirer des enseignements des meilleures pratiques en matière d'évaluation des connaissances en début de cycle	EG : ISU Partenaire : Fondation Hewlett	53 pays partenaires du GPE	accord de projet	septembre 2013	462 246	201 387	400 207
2	Acquis scolaires dans les premières années d'apprentissage de la lecture : intégration du curriculum, de l'enseignement, du matériel d'apprentissage et évaluation	EG : BIE-UNESCO Partenaire : université de Genève	Niger, Sénégal, Burkina Faso, + 1 autre en suspens	accord de projet	novembre 2013	2 998 996	775 787	1 377 851
3	ELAN – efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage en contexte bilingue	ES : AFD Partenaire : OIF	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Mali, Niger, Sénégal, Cameroun, République démocratique du Congo	accord de projet	janvier 2013	1 408 200	940 105	1 057 309
4	OPERA – efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage en faveur des acquis scolaires	ES : AFD Partenaire : Agence universitaire de la Francophonie	Burkina Faso et pays d'Afrique partenaires de l'IFADEM	accord de projet	juillet 2013	996 855	413 457	836 961
9	Programme de préparation et d'apprentissage de la petite enfance du Pacifique (PEARL) : qualité/acquis scolaires	EG : Banque mondiale	Tonga et Papouasie-Nouvelle-Guinée, Bénéficiaires : tous les États insulaires du Pacifique	accord de projet	juillet 2014	8 505 075	183 527	1 443 879
10	Respect de l'objectif stratégique concernant les enseignants	EG : UNESCO Partenaire : Internationale de l'Éducation	Côte d'Ivoire, RDC, Libéria, Sierra Leone, Bénin, Mali, Sénégal, Uganda, Népal, Haïti	accord de projet	janvier 2014	1 984 850	300 000	1 262 964
13	Acquis scolaires – région Asie / évaluation des progrès pédagogiques de l'apprenant	EG : Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie et dans le Pacifique	région Asie-Pacifique	accord de projet	avril 2014	944 061	111 794	238 105

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

	Projet AMR	Organisations partenaires (ME=entité de gestion, SE=entité de supervision)	Zone géographique	Lien vers les documents (nécessite internet)	Date de démarrage	Financement approuvé (\$)	Dépenses au 31 décembre 2014 (\$)	Dépenses au 31 décembre 2015 (\$)
15	ANNULÉ : acquis scolaires en Asie centrale – capacités de raisonnement des élèves	EG : CICED	Europe orientale, Asie centrale			1 850 919	s/o	s/o
DOMAINE THÉMATIQUE 2 : FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION ET RENFORCEMENT DES SYSTÈMES								
5	Financement de l'éducation : élaboration de méthodologies pour l'amélioration de la présentation de rapports sur les flux financiers	EG : ISU	Guinée, Zimbabwe, Côte d'Ivoire, Viet Nam, RDP Lao, Népal, Uganda	accord de projet	septembre 2013	2 119 074	627 225	875 503
8	Financement de l'éducation : subventions scolaires	EG : IIEP	Afrique, Amérique latine/Caraïbes, Honduras, Nicaragua	accord de projet	juillet 2013	996 829	230 957	281 454
14	Profils d'école : amélioration des systèmes	EG : UNICEF Partenaires : IIEP, Pôle de Dakar	Monde ; quatre pays ont commencé : RDP Lao, Madagascar, Togo et Zambie)	accord de projet	février 2014	878 069	279 221	345 599
DOMAINE THÉMATIQUE 3 : ENFANTS NON SCOLARISÉS, ACCÈS ET ÉQUITÉ								
6	Enfants non scolarisés : pallier le manque de données	EG: ISU Partenaires : UNICEF, Banque mondiale, UNESCO	Monde : Afrique, pays arabes, Asie, Amérique latine	accord de projet	Sep-13	1 099 527	195 551	353 314
7	Réduction significative du nombre d'enfants non scolarisés	EG : UNICEF partenaires : ISU, gouvernements nationaux	Monde : pays sortant d'un conflit et en transition	accord de projet	août 2013	3 284 900	582 109	1 997 728
11	Comblent les lacunes en ce qui concerne les enfants non scolarisés	EG : Banque mondiale Partenaires : UNESCO, UNICEF, ISU, gouvernements nationaux	Monde, notamment pays du GPE	accord de projet	mars 2014	1 583 027	604 460	679 650
12	Handicap/santé et éducation en faveur de l'apprentissage pour tous	EG : Banque mondiale	Monde : 15 pays du GPE	accord de projet	août 2014	3 000 000	59 785	240 072
16	Traiter la question de la violence scolaire liée au genre	EG : UNICEF Partenaire : UNGEI	Togo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Zambie	accord de projet	mars 2014	800 000	0	0

Sources : dossiers de demande de financements au titre du programme AMR et rapports d'avancement semestriels des agences de mise en œuvre

5.2 Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE)

5.2.1 Aperçu

Au cours de l'exercice 2015, le Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) a continué à favoriser la participation de la société civile au processus de planification des politiques nationales dans le secteur de l'éducation. À l'aide des financements du FSCE et sous la supervision de l'UNESCO, la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) a fourni un appui technique et a veillé au renforcement des capacités et à la promotion de l'apprentissage entre pays et de la collaboration aux niveaux régional et mondial. Enfin, les améliorations considérables apportées au FSCE ont entraîné un soutien plus stratégique et plus efficace, l'amélioration des structures de gouvernance et un accent accru sur les réseaux d'apprentissage transversaux.³³

5.2.2 Caractéristiques

La phase en vigueur du programme du FSCE est mise en œuvre entre avril 2013 et décembre 2015. Le montant total des financements approuvés par le Conseil du GPE pour la phase en vigueur s'élève à 14,5 millions de dollars ; l'UNESCO a été désigné pour agir en tant qu'Entité de supervision pour cette période. Le Conseil d'administration du GPE, par sa décision (BOD/2014/12-13)³⁴, a accepté d'accorder une prorogation sans frais de la phase actuelle du projet, de mai à décembre 2015, soutenant la continuité du programme entre la phase en vigueur et le début de la phase suivante proposée.

Cinquante-quatre coalitions nationales³⁵ étaient engagées aux côtés du FSCE à compter de décembre 2014. Des financements et des subventions ont été versés à 48 coalitions soutenant la mise en œuvre du projet et l'exécution du budget ainsi que la présentation de rapports en la matière. Le FSCE a également contribué au développement, aux processus de planification et aux activités spécifiques de nouvelles coalitions dans quatre pays : l'Afghanistan, l'Angola, Madagascar et le Myanmar. Deux coalitions, le Sri Lanka et le Lesotho, ont dû suspendre leurs processus de mise en œuvre des subventions en raison de problèmes de gouvernance interne. Les secrétariats régionaux et leurs Conseils respectifs ont fourni un soutien visant à relever les défis auxquels font face ces deux coalitions.

Selon le rapport *Annual Progress and Supervision Report* publié en 2015 par l'UNESCO³⁶, **les coalitions qui ont reçu des financements de la part du FSCE ont axé leurs activités sur le renforcement de l'engagement à l'égard des processus du secteur de l'éducation** par le biais de leur participation aux Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) et à des groupes de travail techniques, ainsi que sur l'accroissement de leur influence sur les décisions infranationales et nationales. Pour atteindre ces objectifs, les coalitions se sont

³³ Partenariat mondial pour l'éducation (2014). Examen de la société civile 2014 (<http://www.globalpartnership.org/fr/content/examen-de-la-societe-civile-2014>)

³⁴ Document de décision disponible à l'adresse suivante : www.globalpartnership.org/fr/download/file/fid/48699

³⁵ Sur les 54 pays, 28 se trouvent en Afrique, 15 en Asie et dans le Pacifique, cinq en Amérique latine et dans les Caraïbes (où 10 coalitions additionnelles ont été financées par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement, AECID) et six au Moyen-Orient et en Europe orientale.

³⁶ UNESCO (2015). *Annual Progress and Supervision Report January-December 2014: Civil Society Education Fund 2013-2014/5*.

engagées dans des activités de recherche et de suivi visant les plans sectoriels de l'éducation, les politiques et les budgets. Elles ont également intégré le fruit de leurs recherches et leurs résultats de suivi dans leurs propositions d'action.

Carte 5.1 : Coalitions engagées aux côtés du FSCE, décembre 2014



Source : site Internet de la CME

5.2.3 Analyse des tendances et de l'efficacité du programme

Au cours de la période de présentation considérée, les coalitions ont accueilli de nouveaux membres. Ainsi, le nombre total de membres a augmenté, passant de 3162 en décembre 2013 à 4166 en décembre 2014. Un sondage mené récemment par le Secrétariat de la CME a permis de recenser les différents groupes représentés au sein des coalitions, y compris les populations marginalisées. En décembre 2014, 90 % des coalitions étaient composées d'organisations membres représentant les femmes et les filles, les jeunes et les personnes handicapées.³⁷

S'agissant de l'engagement des coalitions à l'égard de la politique officielle, **l'engagement des coalitions nationales à l'égard des GLPE s'est intensifié dans l'ensemble en 2014**, mais les chiffres du second semestre 2014 ne laissent entrevoir aucun changement majeur. Selon la CME, ce constat s'explique par les obstacles qui subsistent en ce qui concerne l'inclusion de la société civile dans les GLPE. Sur les 42 coalitions qui ont mentionné l'existence d'un GLPE dans leur pays, 35 ont fait état d'un engagement actif en la matière, soit six de plus qu'en décembre 2013. Sur ces 35 coalitions, 24 sont des membres permanents du GLPE, avec

³⁷ Campagne mondiale pour l'éducation (2015). Rapport sur l'avancement 2013-2015 du FSCE à l'UNESCO pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014.

des ententes verbales ou écrites, et huit autres ont déclaré être invitées aux réunions du GLPE sur une base régulière ou *ad hoc*. Bien que ces chiffres donnent une indication sur le niveau de reconnaissance des coalitions en tant que partenaires stratégiques, dans sept pays les coalitions restent en dehors du GLPE malgré leurs efforts d'engagement. Le rapport de la CME met en relief le fait que, dans certains pays, contrairement à ce que stipule la Charte du GPE, les GLPE ne respectent pas les lignes directrices du GPE sur l'inclusion et la participation actives de la société civile, et que l'inclusion des coalitions nationales n'est que sporadique. Le rapport de la CME met également en lumière le fait que, parallèlement à leur engagement à l'égard des GLPE, les coalitions ont participé au total à 261 autres forums sur l'examen des politiques dans le secteur de l'éducation (contre 141 en décembre 2013), ce qui est le signe de la participation accrue de la société civile au secteur de l'éducation et au dialogue politique.³⁸

S'agissant de la sensibilisation du public dans le secteur de l'éducation, le niveau de sensibilisation du public par le biais de diffusions médiatiques a augmenté de façon notable sur la période juillet-décembre 2014, les coalitions indiquant plus de 1300 interventions médiatiques sur la période juillet-décembre 2014, contre 177 sur l'ensemble de l'année 2013. En matière de suivi et de surveillance de la recherche, le rapport d'avancement de la CME a indiqué que 70 études avaient été réalisées sur la période de présentation juillet-décembre 2014. Néanmoins, six coalitions n'avaient pas lancé leurs activités de recherche en décembre 2014.³⁹ Quatre d'entre elles ont indiqué qu'elles avaient l'intention de faire de la recherche en 2015. Les secrétariats mondiaux et régionaux œuvrent pour que les travaux de recherche de toutes les coalitions soient terminés durant cette phase du programme.

La promotion des apprentissages et le renforcement des capacités représentent un élément fondamental du FSCE. Parmi les activités menées en la matière, citons la collecte de données par le biais du système de Suivi-évaluation et d'apprentissage, la publication d'un bulletin d'information en ligne⁴⁰ ainsi que le partage d'informations et la diffusion de supports par courriel et à l'occasion d'événements régionaux. En 2014, le Secrétariat de la CME a également organisé une réunion de planification inter-régionale et a continué à faciliter le renforcement des capacités via le Groupe des partenaires internationaux.⁴¹ Les secrétariats régionaux ont partagé des études de cas et échangé sur les enseignements tirés en ligne ; ils ont également organisé des visites d'étude entre les coalitions ainsi que des conférences et réunions sur l'apprentissage à l'échelle régionale. Les secrétariats régionaux et mondiaux ont effectué 32 visites de renforcement des capacités des coalitions nationales durant la période juillet-décembre 2014. Ces visites ont été l'occasion de fournir un appui technique sur la gestion interne, la planification et la mise en œuvre des actions de sensibilisation notamment. Outre ces visites de soutien des capacités, le Secrétariat de la CME a fourni un soutien additionnel aux coalitions.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Bulletins d'information disponibles à l'adresse suivante :

<http://campaignforeducation.org/en/component/content/article?id=25>

⁴¹ Le Groupe des partenaires internationaux est un groupe d'ONG internationales fournissant un appui consultatif et une aide au renforcement des capacités aux coalitions nationales dans le cadre du programme du FSCE.

La CME et les secrétariats régionaux ont contribué au renforcement des liens entre les priorités mondiales et l'action conduite dans les pays, afin de soutenir l'engagement et la mobilisation de tous les pays à l'égard du secteur de l'éducation. Par exemple, ils ont coordonné l'engagement mondial à l'égard des processus de l'après 2015, en intégrant des intrants nationaux dans les débats mondiaux contribuant aux déclarations régionales et aux positions mondiales. La CME a également prêté son concours aux coalitions nationales qui ont été encouragées à participer activement à l'Examen de la société civile 2014 du GPE une critique de la société civile de GPE, comptant 23 entretiens semi-structurés et 61 réponses à l'enquête en ligne.

5.2.4 Progrès et défis en matière de soutien de la société civile

De nets progrès et des résultats manifestes ont été constatés durant la phase de présentation en vigueur, mais des défis restent à relever dans les domaines où le Secrétariat de la CME et l'UNESCO collaborent étroitement pour trouver des solutions. Ainsi, selon le rapport *Annual Progress and Supervision Report* publié par l'UNESCO, des défis restent à relever en ce qui concerne la gestion du Secrétariat régional pour la région Afrique. Le Secrétariat de la CME gère temporairement l'exécution financière et régionale de la Région Afrique jusqu'à ce que l'ANCEFA soit en mesure de renforcer ses capacités et de soutenir efficacement les coalitions nationales dans la région.⁴²

Le Secrétariat de la CME est maintenant en mesure de rassembler des informations sur les activités, les résultats et les enseignements tirés à l'échelle nationale, grâce au système de suivi-évaluation et d'apprentissage et au cadre connexe. Cependant, des défis restent à relever en ce qui concerne la sélection d'un système de présentation de rapports en ligne permettant de renforcer les capacités de traitement des données. En outre, le rapport de l'UNESCO souligne les progrès accomplis en matière de promotion de l'apprentissage et du partage de connaissances entre les coalitions nationales, de collecte de données et de recueil d'informations. Il est également mentionné dans le rapport que la CME devra poursuivre ses efforts en matière de recueil d'informations sur les résultats des réunions et conférences et sur le partage de connaissances et d'expériences entre les réseaux nationaux et régionaux. L'UNESCO a indiqué son intention de travailler avec la CME afin d'améliorer le processus de consolidation des documents, de promouvoir une démarche efficace de partage de connaissances et d'expériences entre pays et de mesurer les résultats des activités de renforcement des capacités.⁴³

L'évaluation finale de la phase en vigueur devrait être disponible au mois d'octobre 2015. La CME a actuellement une nouvelle proposition de financement en ce qui concerne le FSCE à l'étude pour la période 2016-2018 sur la base des enseignements tirés de la phase en vigueur et des phases précédentes du programme. Alors que la phase actuelle du FSCE était conçue pour renforcer les capacités des coalitions nationales à participer aux processus sectoriels et à entreprendre des activités à l'appui des priorités nationales, la phase suivante devrait être conçue de manière à ce que les objectifs et activités du FSCE s'inscrivent dans le droit fil des buts et objectifs stratégiques du GPE.

⁴² UNESCO (2015). *Op. cit.*

⁴³ UNESCO (2015). *Op. cit.*

Annexes

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des données sur les pays

Pays	cluster (ref)	Nombre de pays compté	Catégories pays					Activités Globales & Régionales	Transversal	Soutien au Plan sectoriel					
			Membre du GPE (depuis)	Activités pays	Catégorie de revenus (en juin 2015)	Pays fragiles et en situation de conflit (PFC) ¹	petits États (P) ²			Petits États insulaires en développement (PEID) ³	Programme d'activités mondiales et régionales (AMR) (# de réf du programme)	Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) (oui=1)	Période du PSE	Montant en dollars (US)	Date d'approbation
Pays membres du GPE, bénéficiaires de financements ESPIG²															
Afghanistan	3	1	2011	1	LIC	PFC			1	2011-13 (Intérim)					
Bangladesh	1	1	2015	1	LIC				1	2011-16					
Bénin	2	1	2007	1	LIC			3, 6	1	2015-17					
Burkina Faso	2	1	2002	1	LIC			2, 3, 4	1	2012-21					
Burundi	3	1	2012	1	LIC	PFC		3	1	2012-20					
Cambodge	1	1	2006	1	LIC				1	2014-18					
Cameroun	2	1	2006	1	LMIC			3	1	2013-20					
RCA	2	1	2008	1	LIC	PFC				2014-17 (Intérim)	\$14,350	29/07/14	UNICEF	clôturé	
Tchad	2	1	2012	1	LIC	PFC				2012-15 (Intérim)	\$106,000	17/06/14	UNESCO	clôturé	
Comores	3	1	2013	1	LIC	PFC	P	PEID		2013-15 (Intérim)					
Côte d'Ivoire	2	1	2010	1	LMIC	PFC			6, 8, 15	1	2012-14 (Intérim)				
Djibouti	2	1	2006	1	LMIC		P			1	2011-16				
RDC	2	1	2012	1	LIC	PFC			3, 6	1	2012-14 (Intérim)	\$237,875	05/06/15	Banque mondiale	actif
Erythrée	3	1	2013	1	LIC	PFC					2013-17				
Ethiopie	2	1	2004	1	LIC	PFC			15	1	2010-15				
Gambie	1	1	2003	1	LIC		P			1	2014-17				
Ghana	1	1	2004	1	LMIC					1	2010-2020				
Guinée	2	1	2002	1	LIC				8		2015-2017				
Guinée-Bissau	2	1	2010	1	LIC	PFC	P	PEID		1	2011-13 (Intérim)	\$250,000	29/07/13	Banque mondiale	clôturé
Guyane	3	1	2002	1	LMIC		P	PEID			2014-2018				
Haiti	2	1	2008	1	LIC	PFC		PEID	6	1	2013-2016				
Kenya	3	1	2005	1	LIC					1	2013-2018	\$250,000	29/07/13	Banque mondiale	clôturé
Kyrgyzstan	3	1	2006	1	LMIC						2010-2020				
Laos	1	1	2009	1	LMIC				8, 10	1	2009-2015	\$239,520	19/12/14	UNICEF	actif
Lesotho	3	1	2005	1	LMIC		P				2005-2015	\$230,000	29/07/14	UNICEF	clôturé
Liberia	1	1	2007	1	LIC	PFC			6	1	2014-2016	\$250,000	15/11/13	Banque mondiale	actif
Madagascar	3	1	2005	1	LIC	PFC			10		2013-15 (Intérim)				
Malawi	2	1	2009	1	LIC						2008-2017	\$250,000	07/10/13	Banque mondiale	actif
Mali	2	1	2006	1	LIC	PFC			3, 6		2014-2016				
Mauritanie	2	1	2002	1	LMIC					1	2011-2020				
Moldavie	3	1	2005	1	LMIC					1	2011-2015				
Mongolie		1	2006	1	LMIC										
Mozambique	3	1	2003	1	LIC					1	2012-2016				
Népal	1	1	2009	1	LIC	PFC			6, 8	1	2014-2016	\$387,608	26/03/15	UNICEF	actif
Nicaragua	1	1	2002	1	LMIC				9	1	2011-2015	\$500,000	26/01/15	Banque mondiale	actif
Niger	2	1	2002	1	LIC	PFC			2, 3	1	2014-2024				
Nigéria	1	1	2012	1	LMIC	PFC				1	2015-2017				
Pakistan Balochistan	3	1	2012	1	LMIC	PFC				1	2013-2018				
Pakistan Sindh	3	1	2012	1	LIC	PFC					2013-2017				
Papouasie Nlle Guinée	2	1	2010	1	LMIC			PEID		1	2010-2019				
Rwanda	2	1	2006	1	LIC				5	1	2013-2018				
Sao Tome	2	1	2007	1	LMIC		P	PEID			2012-2022				
Sénégal	1	1	2006	1	LMIC				2, 3, 6	1	2013-2025				
Sierra Leone	1	1	2007	1	LIC	PFC			6	1	2014-2018				
Somalie (Central S.)	1	1	2012	1	LIC	PFC				1	2013-16 (Intérim)	\$120,263	29/07/13	UNICEF	clôturé
Somalie (Puntland)	1	1	2012	1	LIC	PFC					2012-2016				
Somalie (Somaliland)	1	1	2012	1	LIC	PFC					2012-2016				
Soudan du Sud	3	1	2012	1	LMIC	PFC				1	2012-2017				
Soudan	3	1	2012	1	LMIC	PFC				1	2012-14 (Intérim)				

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Catégories pays									Activités Globales & Régionales	Transversal	Soutien au Plan sectoriel				
Pays	cluster (Ref)	Nombre de pays compté	Membre du GPE (depuis)	Activités pays	Catégorie de revenus (en juin 2015)	Pays fragiles et en situation de conflit (PFC) ¹	petits états (P) ²	Petits États insulaires en développement (PEID) ³	Programme d'activités mondiales et régionales (AMR) (# de réf du programme)	Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) (oui=1)	Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation				
											Période du PSE	Montant en dollars (US)	Date d'approbation	Entité de gestion	Situation au 30 juin 2015
Pays membres du GPE, bénéficiaires de financements ESPIG²															
Tadjikistan	3	1	2005	1	LIC						2009-2015	\$250,000	07/10/13	UNICEF	clôturé
Tanzanie (Mainland)	1	1	2013	1	LIC					1	2008-2017				
Tanzanie (Zanzibar)	1		2013	1							2008-2016				
Timor-Leste	1	1	2005	1	LMIC	PFC	P	PEID		1	2011-2030				
Togo	2	1	2010	1	LIC	PFC			10, 15	1	2014-2025				
Ouganda	3	1	2011	1	LIC	PFC			6, 8		2007-2015				
Ouzbékistan	3	1	2013	1	LMIC						2013-2017				
Vietnam	1	1	2003	1	LMIC				8	1	2003-2015	\$233,650	26/01/15	UNESCO	actif
Yémen	2	1	2003	1	LMIC	PFC				1	2013-15 (Intérim)				
Zambie	2	1	2008	1	LMIC				10, 15	1	2011-2015				
Zimbabwe	1	1	2013	1	LIC	PFC			8	1	2011-15 (Intérim)				
TOTAL											\$3,319,266				
Pays membre, éligible au financement pour la préparation du PSE (ESPDG) seulement															
Honduras	1	1	2002	1	LMIC				9	1	2014-18				
Pays membre, Non-bénéficiaire															
Albanie	3	1	2006	1	UMIC					1	2004-15				
Bhoutan*	2	1	2009	1	LMIC		P				2014-24				
Géorgie	3	1	2007	1	LMIC					1	(2007-11)				
Admissible à devenir pays membre GPE et de bénéficiaire des financements du GPE															
Cap Vert	2		éligible R	1	LMIC		P	PEID		1		\$234,775	26/08/14	UNICEF	clôturé
République du Congo	1		éligible R	1	LMIC							\$250,000	02/05/14	UNICEF	clôturé
Kiribati	3		éligible R	1	LMIC	PFC	P	PEID				\$200,000	16/03/15	UNICEF	actif
Maldives	2		éligible R	1	UMIC		P	PEID		1					
Iles Marshall	3		éligible R	1	UMIC	PFC	P	PEID							
Micronésie			éligible R	1	LMIC	PFC	P	PEID							
Myanmar			éligible R	1	LMIC	PFC									
OECD**			éligible R	1			P	PEID				\$298,500	14/11/14	Banque mondiale	actif
Samoa	3		éligible R	1	LMIC		P	PEID							
Iles Salomon	3		éligible R	1	LMIC	PFC	P	PEID		1					
Tonga	3		éligible R	1	UMIC		P	PEID	5						
Tuvalu			éligible R	1	UMIC	PFC	P	PEID							
Vanuatu	3		éligible R	1	LMIC		P	PEID							
TOTAL											\$983,275				
Admissibles à devenir membres du GPE, éligibles au financement pour la préparation du PSE (ESPDG)²															
Arménie	3		éligible E	1	LMIC										
Bolivie			éligible E	1	LMIC					1					
Philippines			éligible E	1	LMIC										
Swaziland	3		éligible E	1	LMIC		P								
Cisjordanie & Gaza			éligible E	1	LMIC	PFC									
Admissible à devenir membre du GPE, mais ne peuvent pas devenir bénéficiaire de financements															
Inde			éligible N	1	LMIC	PFC				1					
Corée du Nord			éligible N	1	LIC										
Sri Lanka			éligible N	1	LMIC	PFC				1					
Actuellement non admissible à devenir membre du GPE, mais admissible à recevoir un soutien du FSCE²															
Rep. Dominicaine	3		FSCE seulement		LMIC			88	PEID	1					
Indonésie			FSCE seuler		LMIC	PFC				1					

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Soutien à la mise en œuvre																		
	Financement pr la préparation d'un programme					Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation													
	Montant dollars (US)	Date d'approbation (CEO)	Entité de gestion	Situation au 30 Juin 2015	ESPIGs (nombre de) *en attente	Montant du Financement (millions de dollars US)	Montant du Financement en dollars (US)	Date d'approbation du Financement	Date de signature de l'accord de Financement/ date de début du financement	Agence	ES/EG	Période entre l'accord & Signature (mois)	Date de clôture	Data référence date	Age (année)	<1 an	Statut au 30 Juin 2015	Statut de décaissement	Statut de mise en œuvre
Pays membres du GPE, bénéficiaires de financements ESPIG																			
Afghanistan					1	55.7m	55,700,000	15/12/11	03/08/12	UNICEF	SE	7.6	30/12/16	6/30/2015	2.9	2 - 3années	actif	légèrement à la traîne	légèrement à la traîne
Bangladesh	\$100,000	09/02/15	Banque mondiale	clôturé	*	100m	100,000,000	23/05/15		Banque mondiale	SE						en instance		
Bénin					1	42.3m	42,300,000	21/05/13	21/03/14	World Bank	SE	10.0	30/06/16	6/30/2015	1.3	1-2années	actif	en retard	légèrement à la traîne
Burkina Faso					1	78.2m	78,200,000	21/05/13	14/11/13	AFD	SE	5.8	30/06/17	6/30/2015	1.6	1-2années	actif	en bonne voie	en bonne voie
Burundi					1	52.9m	52,900,000	20/11/12	18/06/13	Belgique	SE	6.9	17/06/16	6/30/2015	2.0	2 - 3années	actif	en bonne voie	légèrement à la traîne
Cambodge					1	38.5m	38,500,000	19/11/13	16/05/14	Banque mondiale	SE	5.9	31/07/17	6/30/2015	1.1	1-2années	actif	en bonne voie	légèrement à la traîne
Cameroun					1	53.3m	53,300,000	19/11/13	11/03/14	Banque mondiale	SE	3.7	30/09/18	6/30/2015	1.3	1-2années	actif	légèrement à la traîne	légèrement à la traîne
RCA					3	15.5m	15,510,000	16/12/14	17/12/14	UNICEF	ME	0.1	31/12/17	6/30/2015	0.5	<1	actif	en bonne voie	en bonne voie
RCA						3.69m	3,690,000	19/11/13	03/12/13	UNICEF	ME	0.5	30/06/15				clôturé	ModSat	ModSat
RCA						37.8m	37,800,000	13/12/08	06/04/09	Banque mondiale	SE	3.7	31/03/15				clôturé	Mod Unsat	ModUnsats
Tchad	\$143,213	17/06/14	UNICEF	clôturé	2	7.06m	7,060,000	20/11/12	30/04/13	UNESCO	ME	5.3	29/04/16	6/30/2015	2.2	2 - 3années	actif	en bonne voie	en bonne voie
Tchad						40.14m	40,140,000	20/11/12	15/04/13	UNICEF	ME	4.8	14/04/16	6/30/2015	2.2	2 - 3années	actif	en bonne voie	en bonne voie
Comores					1	4.6m	4,600,000	21/05/13	04/06/13	UNICEF	ME	0.5	3/06/16	6/30/2015	2.1	2 - 3années	actif	en bonne voie	en bonne voie
Côte d'Ivoire					1	41.4m	41,400,000	15/12/11	16/07/12	Banque mondiale	SE	7.0	30/09/15	6/30/2015	3.0	3+ années	actif	en retard	en retard
Djibouti					1	3.8m	3,800,000	19/11/13	13/04/14	Banque mondiale	SE	4.8	30/06/17	6/30/2015	1.2	1-2années	actif	en retard	en retard
RDC					1	100m	100,000,000	20/11/12	15/05/13	Banque mondiale	SE	5.8	31/08/16	6/30/2015	2.1	2 - 3années	actif	en bonne voie	en bonne voie
Erythrée					1	25.3m	25,300,000	19/11/13	28/03/14	UNICEF	SE	4.2	31/12/16	6/30/2015	1.3	1-2années	actif	en retard	en retard
Ethiopie					1	100m	100,000,000	19/11/13	09/05/14	Banque mondiale	SE	5.6	17/02/17	6/30/2015	1.1	1-2années	actif	en bonne voie	en retard
Gambie					1	6.9m	6,900,000	19/11/13	09/04/14	Banque mondiale	SE	4.6	28/02/18	6/30/2015	1.2	1-2années	actif	en bonne voie	en bonne voie
Ghana					1	75.5m	75,500,000	31/07/12	22/11/12	Banque mondiale	SE	3.7	31/08/16	6/30/2015	2.6	2 - 3années	actif	en bonne voie	en bonne voie
Guinée	\$150,000	17/06/14	Banque mondiale	clôturé	2	40m	40,000,000	06/05/08	13/08/08	Banque mondiale	SE	3.3	31/12/14				clôturé	ModSat	ModSat
Guinée						24m	24,000,000	06/05/10	28/08/10	UNICEF	ME	3.7	31/12/14				clôturé	en bonne voie	en bonne voie
Guinée					*	37.8m	37,800,000	16/12/14		Banque mondiale	SE						en instance		
Guinée-Bissau					1	12m	12,000,000	15/12/11	08/05/13	UNICEF	ME	16.8	7/05/16	6/30/2015	2.1	2 - 3années	actif	en retard	en retard
Guyane					1	1.7m	1,700,000	16/12/14	28/05/15	Banque mondiale	SE	5.4	30/09/18	6/30/2015	0.1	<1	actif	en bonne voie	légèrement à la traîne
Haïti					2	22.0m	22,000,000	12/03/10	10/06/10	Banque mondiale	SE	3.0	31/10/15	6/30/2015	5.1	3+ années	actif	en bonne voie	légèrement à la traîne
Haïti						24.1m	24,100,000	28/06/14	07/11/14	Banque mondiale	SE	4.3	30/06/17	6/30/2015	0.6	<1	actif	en bonne voie	légèrement à la traîne
Kenya	\$243,488	28/01/14	Banque mondiale	clôturé	1	88.4m	88,400,000	16/12/14	04/06/15	Banque mondiale	SE	5.6	31/03/19	6/30/2015	0.1	<1	actif	en bonne voie	en bonne voie
Kenya	\$50,000	29/07/14	Banque mondiale	clôturé															
Kyrgyzstan					1	12.7m	12,700,000	19/11/13	10/05/14	Banque mondiale	SE	5.7	30/06/17	6/30/2015	1.1	1-2années	actif	légèrement à la traîne	légèrement à la traîne
Laos	\$200,000	29/07/13	Banque mondiale	clôturé	2	16.8m	16,800,000	16/12/14	04/06/15	Banque mondiale	SE	5.6	31/07/19	6/30/2015	0.1	<1	actif	en bonne voie	en bonne voie
Laos						28.3m	28,268,034	06/05/10	12/08/10	Banque mondiale	SE	3.2	31/08/14				clôturé	ModSat	ModSat
Lesotho					1	20m	20,000,000	05/11/09	25/08/10	Banque mondiale	SE	9.6	30/04/15				clôturé	ModSat	ModSat
Liberia					1	40m	40,000,000	06/05/10	29/09/10	Banque mondiale	SE	4.8	29/06/16	6/30/2015	4.8	3+ années	actif	en bonne voie	légèrement à la traîne
Madagascar					1	85.4m	85,400,000	21/05/13	24/10/13	Banque mondiale	SE	5.1	1/06/17	6/30/2015	1.7	1-2années	actif	légèrement à la traîne	légèrement à la traîne
Malawi	\$319,114	27/04/15	Banque mondiale	actif	1	90m	90,000,000	06/05/10	22/11/10	Banque mondiale	ME	6.6	30/06/15				clôturé	ModSat	ModSat
Mali					1	41.7m	41,700,000	07/02/13	27/05/13	Banque mondiale	SE	3.6	30/12/16	6/30/2015	2.1	2 - 3années	actif	en bonne voie	en bonne voie
Mauritanie					1	12.4m	12,400,000	21/05/13	18/02/14	Banque mondiale	SE	9.0	1/05/17	6/30/2015	1.4	1-2années	actif	légèrement à la traîne	en bonne voie
Moldavie					1	4.4m	4,353,014	15/12/11	27/03/12	Banque mondiale	SE	3.4	29/10/14				clôturé	Satisf	Satisf
Mongolie					1	10m	10,000,000	15/12/11	06/03/12	Banque mondiale	SE	2.7	30/06/15				clôturé	ModSat	ModSat
Mozambique	\$200,000	08/10/14	Banque mondiale	clôturé	1	90m	90,000,000	10/11/10	18/07/11	Banque mondiale	SE	8.2	31/03/15				clôturé	ModSat	ModSat
Mozambique					*	57.9m	57,900,000	23/05/15		Banque mondiale	SE						en instance		
Népal	\$179,700	14/11/14	Banque mondiale	clôturé	1	120m	120,000,000	05/11/09	07/12/10	Banque mondiale	SE	13.1	30/06/15				clôturé	Satisf	ModSat
Népal					*	59.3m	59,300,000	23/05/15		Banque mondiale	SE						en instance		
Nicaragua					1	16.7m	16,700,000	31/07/12	20/04/13	Banque mondiale	SE	8.6	30/04/16	6/30/2015	2.2	2 - 3années	actif	légèrement à la traîne	légèrement à la traîne
Niger					1	84.2m	84,200,000	19/11/13	19/07/14	Banque mondiale	SE	8.0	30/09/18	6/30/2015	0.9	<1	actif	légèrement à la traîne	en bonne voie
Nigéria	\$81,500	07/01/14	Banque mondiale	clôturé	1	100m	100,000,000	16/12/14	22/05/15	Banque mondiale	SE	5.2	29/06/19	6/30/2015	0.1	<1	actif	en bonne voie	en bonne voie
Pakistan Balochistan					1	34m	34,000,000	28/06/14	25/03/15	Banque mondiale	SE	8.9	30/12/18	6/30/2015	0.3	<1	actif	en bonne voie	en bonne voie
Pakistan Sindh	\$190,000	07/10/13	Banque mondiale	clôturé	1	66m	66,000,000	28/06/14	25/03/15	Banque mondiale	SE	8.9	29/09/17	6/30/2015	0.3	<1	actif	en bonne voie	légèrement à la traîne
Papouasie Nlle Guinée					1	19.2m	19,200,000	10/11/10	03/03/11	Banque mondiale	SE	3.7	31/12/15	6/30/2015	4.3	3+ années	actif	en bonne voie	en retard

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Soutien à la mise en œuvre																			
	Financement pr la préparation d'un programme					Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation														
	Montant dollars (US)	Date d'approbation (CEO)	Entité de gestion	Situation au 30 Juin 2015	ESPIGs (nombre de) *en attente	Montant du Financement (millions de dollars US)	Montant du Financement en dollars (US)	Date d'approbation du Financement	Date de signature de l'accord de Financement/ date de début du financement	Agence	ES/EG	Période entre l'accord & Signature (mois)	Date de clôture	Data référence date	Age (année)	<1 an	Statut au 30 Juin 2015	Statut de décaissement	Statut de mise en œuvre	
Rwanda					1	70m	70,000,000	10/11/10	12/09/11	DFID	SE	10.1	30/09/14			3.1	clôturé	Satisf	Satisf	
Rwanda					*	25.2m	25,200,000	23/05/15		DFID	SE						en instance			
Sao Tome					1	1.1m	1,100,000	19/11/13	15/01/14	Banque mondiale	SE	1.9	30/06/17	6/30/2015	1.5	1-2années	actif	légèrement à la traine	en bonne voie	
Sénégal					2	46.9m	46,900,000	21/05/13	22/11/13	Banque mondiale	SE	6.1	31/05/17	6/30/2015	1.6	1-2années	actif	en bonne voie	en bonne voie	
Sénégal						81.5m	81,500,000	10/12/07	29/07/09	Banque mondiale	SE	19.6	30/09/14			5.2	clôturé	ModSat	ModSat	
Sierra Leone					1	17.9m	17,900,000	19/11/13	01/08/14	Banque mondiale	SE	8.4	28/02/17	6/30/2015	0.9	<1	actif	en retard	légèrement à la traine	
Somalie (Central S.)					1	8.2m	8,200,000	19/11/13	09/10/13	UNICEF	ME	-1.3	3/12/16	6/30/2015	1.7	1-2années	actif	en bonne voie	légèrement à la traine	
Somalie (Puntland)					1	2.1m	2,100,000	21/05/13	04/06/13	UNICEF	ME	0.5	3/06/16	6/30/2015	2.1	2 - 3années	actif	légèrement à la traine	en bonne voie	
Somalie (Somaliland)					1	4.2m	4,200,000	21/05/13	04/06/13	UNICEF	ME	0.5	3/06/16	6/30/2015	2.1	2 - 3années	actif	en bonne voie	légèrement à la traine	
Soudan du Sud					1	36.1m	36,100,000	20/11/12	15/04/13	UNICEF	ME	4.8	14/04/16	6/30/2015	2.2	2 - 3années	actif	en retard	en retard	
Soudan					1	76.5m	76,500,000	20/11/12	11/04/13	Banque mondiale	SE	4.7	28/02/17	6/30/2015	2.2	2 - 3années	actif	en retard	légèrement à la traine	
Tadjikistan					1	16.2m	16,200,000	21/05/13	01/10/13	Banque mondiale	SE	4.4	30/09/16	6/30/2015	1.7	1-2années	actif	en retard	légèrement à la traine	
Tanzanie (Mainland)					1	94.8m	94,800,000	19/11/13	15/05/14	Sida	SE	5.8	30/06/17	6/30/2015	1.1	1-2années	actif	en bonne voie	en bonne voie	
Tanzanie (Zanzibar)					1	5.2m	5,200,000	21/05/13	01/08/13	Sida	SE	2.4	1/08/16	6/30/2015	1.9	1-2années	actif	en bonne voie	en bonne voie	
Timor-Leste					1	2.8m	2,800,000	15/12/11	25/06/12	Banque mondiale	SE	6.3	31/07/15	6/30/2015	3.0	3+ années	actif	en bonne voie	légèrement à la traine	
Togo					2	27.8m	27,800,000	28/06/14	05/03/15	Banque mondiale	SE	8.2	29/12/17	6/30/2015	0.3	<1	actif	légèrement à la traine	en bonne voie	
Togo						45m	45,000,000	06/05/10	29/10/10	Banque mondiale	SE	5.8	31/10/14			4.0	clôturé	Satisf	Satisf	
Ouganda					1	100m	100,000,000	19/11/13	19/08/14	Banque mondiale	SE	9.0	30/06/18	6/30/2015	0.9	<1	actif	légèrement à la traine	légèrement à la traine	
Ouzbékistan	\$40,000	02/05/14	Banque mondiale	clôturé	1	49.9m	49,900,000	28/06/14	29/10/14	Banque mondiale	SE	4.0	31/01/18	6/30/2015	0.7	<1	actif	légèrement à la traine	en bonne voie	
Vietnam					1	84.6m	84,600,000	31/07/12	09/01/13	Banque mondiale	SE	5.3	31/05/16	6/30/2015	2.5	2 - 3années	actif	en bonne voie	en bonne voie	
Yémen					2	72.6m	72,600,000	21/05/13	01/11/14	UNICEF	ME	17.4	31/12/16	6/30/2015	0.7	<1	actif	en retard	en retard	
Yémen						10m	10,000,000	21/05/13	04/06/13	UNICEF	ME	0.5	30/10/14			1.4	clôturé	Satisf	Satisf	
Zambie					1	35.2m	35,200,000	21/05/13	15/11/13	DFID	SE	5.9	15/03/18	6/30/2015	1.6	1-2années	actif	en bonne voie	en bonne voie	
Zimbabwe					1	23.6m	23,600,000	21/05/13	01/01/14	UNICEF	ME	7.4	31/12/16	6/30/2015	1.5	1-2années	actif	légèrement à la traine	en bonne voie	
TOTAL	\$1,897,015			12	68		3,078,921,048													

LEGENDES

Clé: "ModSat" = Evaluation modérément satisfaisante ; "Satisf" = Evaluation satisfaisante ; "ModunSat" = Evaluation modérément insatisfaisante

* Le Bhoutan est pleinement éligible mais ne dispose pas de financement pour l'année fiscale FY15

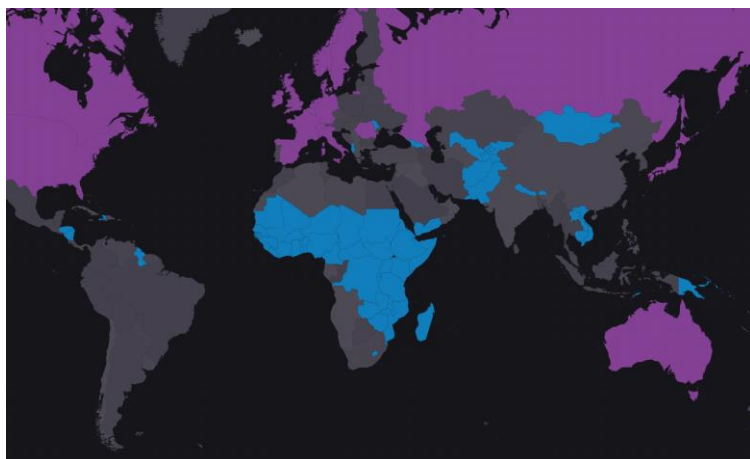
** Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECS) = Dominique, St-Vincent, St-Lucia et Grenadine

Classement de la Banque mondiale des pays par revenus:
LIC: Pays à faible revenu
LMIC: Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure
UMIC: Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure

1 Liste GPE des Pays fragiles et en situation de conflit (PFC) : basé sur la liste harmonisée de la Banque mondiale des situations fragiles pour l'année fiscale 2015 ainsi que sur le Rapport mondial de suivi 2013/14 de l' UNESCO des États touchés par un conflit
2 Liste des petits État : Banque mondiale - Indicateurs du développement mondial (WDI) Année fiscale 2015
3 Petits États insulaires : liste de l'UNESCO des petits États insulaires en développement 2014

Annexe 2 : Fiche pays du GPE

Double-cliquez sur les liens hypertextes ci-dessous pour être redirigé vers les fiches pays (accès Internet requis).



Afgghanistan	A	Georgie		Népal	N	
Albanie		Ghana		Nicaragua		
	B	Guinée		Niger		Viet Nam
Bangladesh		Guinée-Bissau		Nigéria		
		Guyane				
Bénin			H	Ouganda	O	Yémen
				Ouzbékistan		
Bhoutan		Haïti			P	
Burkina Faso		Honduras		Pakistan		Zambie
Burundi			K	Papouasie-Nouvelle-Guinée		
	C	Kenya			R	Zimbabwe
Cambodge				République kirghize		
				Rwanda		
Cameroun			L		S	
République centrafricaine		RDP Lao		Sao Tomé-et-Principe		
		Lesotho		Sénégal		
Comores		Libéria		Sierra Leone		
Congo (RDC)			M	Somalie		
Côte d'Ivoire		Madagascar				
	D	Malawi		Soudan		
Djibouti		Mali		Soudan du Sud		
	E	Mauritanie			T	
Érythrée		Moldavie		Tadjikistan		
				Tanzanie		

[Éthiopie](#)

G

[Mongolie](#)

[Mozambique](#)

[Tchad](#)

[Timor-Leste](#)

[Togo](#)

[Gambie](#)

Annexe 3 : réponses du GPE aux recommandations proposées par le Conseil dans le cadre de l'examen 2014 du portefeuille de financements & aux requêtes du CGPC

La présente annexe donne un aperçu des actions menées en réponse aux recommandations proposées par le Conseil dans le cadre de l'examen 2014 du portefeuille de financements et aux requêtes du CGPC.

Question 1 – Attention accrue portée aux enfants marginalisés

a. Il a été constaté que les pays en développement partenaires et la communauté internationale persistent à laisser pour compte les enfants les plus marginalisés, c'est-à-dire ceux présentant des handicaps, les enfants réfugiés, les enfants appartenant à des minorités ethniques et ceux qui vivent dans des conditions extrêmement difficiles. À l'avenir, notamment lors de l'élaboration du prochain plan stratégique, le Partenariat mondial devra déterminer comment garantir une éducation de base de qualité à tous les enfants, en mobilisant et en affectant les ressources aux niveaux mondial et national de manière à répondre aux besoins des enfants les plus défavorisés. Dans ce domaine, l'accent placé sur l'équité, l'efficacité et les acquis scolaires dans le nouveau modèle de financement devrait consolider l'impact direct et l'effet de levier des fonds du GPE.

b. Des mécanismes plus précis doivent être mis au point pour mesurer les progrès enregistrés vers la concrétisation des buts et objectifs stratégiques du GPE, surtout en ce qui concerne l'impact produit par le Partenariat mondial grâce à (A) ses financements et (B) son pouvoir de mobilisation.

Réponse : L'accent accru placé sur les enfants marginalisés sera mis en évidence dans le nouveau plan stratégique, et les progrès seront mesurés par le biais de son cadre de résultats. Les plans sectoriels qui répondent aux défis des enfants marginalisés ainsi que la mise en œuvre de ces plans avec le GPE et d'autres ressources seront également davantage mis en relief. Le renforcement des capacités du Secrétariat et des partenaires en matière de suivi et d'évaluation des résultats y contribuera. Le modèle de financement révisé lie le financement à l'équité en exigeant un indicateur d'équité dans le cadre de la justification du déblocage de la tranche variable du financement. Cela renforce l'accent placé sur l'équité dans les pays qui se préparent à soumettre leur requête de financement.

Question 2 – Choix des modalités

Requête : s'efforcer de favoriser les conditions propices à un meilleur alignement des modalités au fil du temps

Réponse : Cet aspect est suivi de près et figure également dans l'examen 2015 du portefeuille de financements. L'alignement devrait servir à renforcer les systèmes nationaux, avec une stratégie de gestion des risques au sein du programme ainsi qu'une prise en compte des failles identifiées au sein du système. Les programmes financés par le GPE et ceux des autres partenaires prévoient en principe un soutien visant à renforcer les systèmes nationaux, mais il reste du travail. La proposition visant à adapter la Plate-forme opérationnelle porte notamment sur un processus spécifique d'analyse de Gestion des finances publiques (PFM) et des options d'alignement des modalités avant la sélection d'une entité de supervision ou de gestion (renommée « agent partenaire » dans la proposition de Plate-forme opérationnelle).

Question 3 – Utilisation des systèmes nationaux

a. Pour s'acheminer vers la réalisation du but stratégique du Partenariat mondial *Bâtir pour l'avenir* par le biais de systèmes éducatifs renforcés, il convient d'accorder plus d'attention à l'utilisation des systèmes nationaux lors de la conception des programmes et de l'examen des requêtes de financement.

b. Le recours accru aux systèmes nationaux en vue de l'exécution des aides financières du GPE dépend du renforcement des systèmes nationaux. Les pays en développement partenaires doivent s'attacher, par exemple, à renforcer les systèmes de gestion financière pour créer les conditions propices à un meilleur alignement de l'aide. Il convient de favoriser le partage d'expériences entre les pays et d'engager une collaboration stratégique avec les partenaires ayant une longue expérience du renforcement des systèmes nationaux, tels que la Banque mondiale et la Commission européenne.

c. De manière plus générale, le Partenariat mondial doit intensifier son action de renforcement des capacités des parties prenantes, en particulier des capacités visant une bonne gestion du changement à mesure que l'on s'oriente vers une planification et un suivi axés sur les résultats.

Réponse : Cet aspect est suivi de près et figure également dans la section 3.1.5 sur l'analyse des modalités de mise en œuvre. L'amélioration des conditions en vue d'une utilisation accrue des systèmes nationaux nécessite notamment le renforcement des systèmes nationaux afin que ces derniers puissent servir à préparer et gérer des programmes sectoriels, y compris dans l'éducation. Les programmes financés par le GPE et ceux des autres partenaires prévoient en principe un soutien visant à renforcer les systèmes nationaux, mais il reste du travail. La proposition visant à adapter la Plate-forme opérationnelle porte notamment sur l'analyse de l'utilisation des systèmes nationaux en amont de la sélection de l'Entité de supervision ou de gestion.

Question 4 – Renforcement des liens entre les activités mondiales et régionales et l'action conduite dans les pays

À mesure que le programme d'activités mondiales et régionales est mis en œuvre au niveau des pays, il faut s'efforcer de le relier aux financements pour la mise en œuvre de programmes — pour montrer comment les financements alloués au titre de ce programme s'alignent sur les activités et/ou les capacités des pays pour les consolider et comment les financements aux pays peuvent enrichir les connaissances au niveau régional et mondial — et établir des mécanismes pour s'assurer que les résultats des projets profitent à l'ensemble du Partenariat en alimentant la réflexion thématique au niveau mondial.

Réponse : Cette question est traitée dans la section 5.1 sur les activités mondiales et régionales.

Question 5 - Autres recommandations formulées par le CGPC

Demande (a). Des informations sur les financements intérieurs à l'éducation sont fournies dans les fiches-pays figurant en annexe du rapport sur l'examen du portefeuille 2014. À l'avenir, le Secrétariat est prié d'établir un tableau synoptique illustrant comment il est donné suite aux promesses de financements intérieurs formulées durant la Conférence de reconstitution des ressources de 2014.

Réponse : Le Secrétariat est en train d'élaborer une méthodologie qui permettra d'évaluer et de suivre les financements intérieurs. La possibilité de se procurer en temps voulu des données complètes et fiables sur les dépenses constitue actuellement un problème majeur. Conformément au modèle du GPE, le suivi des financements intérieurs (y compris des allocations de ressources intra-sectorielles et des dépenses ultérieures) devrait s'inscrire dans le cadre du dialogue régulier au niveau des pays. Le Secrétariat du GPE va travailler dans le sens du renforcement de ce dialogue, en suivant la production de rapports d'étape sectoriels annuels comprenant une analyse de la gestion financière et des dépenses publiques.

Demande (b). Dans les mêmes fiches-pays du rapport sur l'examen du portefeuille 2014, les suites données aux recommandations du CCF et du CGPC sont exposées pays par pays. Dans les futurs rapports sur l'examen du portefeuille, le CGPC souhaite que ces observations soient rassemblées en un tableau unique.

Réponse : Conformément à la demande du CGPC, ces observations sont rassemblées en un tableau unique dans l'annexe 7 du présent document.

Demande (c). Rappel de la nécessité de normaliser la présentation des rapports sur les indicateurs de base définis dans l'examen du portefeuille 2013.

Réponse : L'examen du portefeuille 2015 a fait l'objet d'un effort concerté visant à présenter un ensemble limité d'indicateurs normalisés en compilant les résultats rapportables des principales activités afférentes aux projets du portefeuille de financements du GPE (section 3.4). En outre, la proposition visant à adapter la Plateforme opérationnelle rappelle la nécessité d'un modèle normalisé de présentation des rapports. Un projet de modèle de présentation des rapports sur les réalisations est d'ores et déjà disponible. Un modèle de présentation des rapports sur les principaux indicateurs de résultats sera établi sur la base du cadre de résultats du Plan stratégique 2016-2020 du GPE.

Annexe 4 : ESPIG approuvés en 2015

n°	Pays	Année civile	Montant de l'accord de financement (en millions de dollars)	Entité de supervision	Date de la décision du Conseil	Date de signature de l'accord de financement	Situation
2nd cycle 2014							
1	République centrafricaine	2014	15,5	UNICEF (EG)	16 décembre 2014	s/o	l'accord de financement n'est pas requis (actif)
2	Guinée	2014	37,8	BM	16 décembre 2014		demande de prorogation jusqu'au 16 septembre 2015
3	Guyane	2014	1,7	BM	16 décembre 2014	28 mai 2015	signé (actif)
4	Kenya	2014	88,4	BM	16 décembre 2014	4 juin 2015	signé (actif)
5	RDP Lao	2014	16,8	BM	16 décembre 2014	4 juin 2015	signé (actif)
6	Nigéria	2014	100,0	BM	16 décembre 2014	22 mai 2015	signé (actif)
1^{er} cycle 2015							
7	Bangladesh	2015	100,0	BM	23 mai 2015		en attente
8	Népal	2015	59,3	BM	23 mai 2015		en attente
9	Mozambique	2015	57,9	BM	23 mai 2015		en attente
10	Rwanda	2015	25,2	DFID	23 mai 2015		en attente

Annexe 5 : Retards dans le décaissement et/ou la mise en œuvre des financements

Financements sortis du rouge par rapport à 2014

AFGHANISTAN

Financement	Montant : 55,7 millions \$ ES : UNICEF	% de période écoulée : 66 % décaissé : 50 Date de clôture : 30 décembre 2016 (prorogation de 12 mois)	Situation Initiale : Vert pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre Actuelle : Orange pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre
Commentaires	En Afghanistan, la mise en œuvre au cours des 12 derniers mois a été affectée par les incertitudes électorales et post-électorales, ainsi que par des retards dans l'établissement d'un gouvernement d'unité nationale et dans la nomination des membres du cabinet, dont le ministre de l'Éducation. La sécurité s'est dégradée, en particulier lors de la première campagne d'insurrection des Talibans, après que la mission FIAS (Force internationale d'assistance à la sécurité) de l'OTAN a pris fin en décembre 2014. Les procédures de passation de marchés sont laborieuses, ce qui se traduit par un retard au niveau de la composante d'infrastructures à grande échelle du programme. Certains sites ont dû être déplacés en raison de l'insécurité. En dépit de ces difficultés, des progrès ont cependant été accomplis. Plus de la moitié des objectifs infrastructurels du programme sont considérés comme atteints, un tiers étant au stade de la passation de marchés. En juin, l'engagement budgétaire total au titre des programmes s'élevait à 60 % (dont 35 % avaient déjà été dépensés). Les problèmes concernant la supervision et les contrôles programmatiques ont été soulignés et sont traités par l'Entité de supervision et l'État. Une prorogation de 12 mois sans frais a été approuvée le 25 août 2015.		

LIBÉRIA

Financement	Montant : 40 millions \$ ES : Banque mondiale	% de période écoulée : 83 % décaissé : 89 Date de clôture : 29 juin 2016	Situation Initiale : Rouge pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre Actuelle : Vert pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre
Commentaires	La suspension de l'année scolaire 2014/2015 en raison de l'épidémie d'Ebola a eu un impact négatif sur la distribution prévue de matériels d'apprentissage et le déploiement du programme de subvention scolaire. Immédiatement après la réouverture des écoles en février 2015, le Secrétariat du GPE a rejoint la mission de soutien à la mise en œuvre qui a défini de nouveaux objectifs à atteindre d'ici juin 2015. Parmi ces objectifs figurent les suivants : i) construction de 180 salles de classe et ii) fourniture de 60 % des manuels scolaires de la 5 ^e à la 9 ^e aux bureaux régionaux de l'éducation (30 % étant fournis aux écoles). Sur la base de ces critères, les réalisations ont été les suivantes : i) construction de 183 salles de classe et ii) fourniture de 100 % des manuels scolaires de la 5 ^e à la 9 ^e aux bureaux régionaux de l'éducation, la distribution ayant débuté la semaine du 22 juin. En outre, le projet a réussi le déploiement du programme de subvention scolaire en mars 2015 : 2 579 établissements ont ainsi reçu leur subvention à la réouverture des écoles. Cela a permis aux établissements scolaires de réaliser les investissements nécessaires liés à la fermeture prolongée des écoles. Enfin, presque tous les lecteurs supplémentaires de la 1 ^{re} à la 4 ^e année, ainsi que les autres matériels pédagogiques destinés aux élèves de la 1 ^{re} à la 9 ^e année ont été fournis et sont prêts à être distribués. Cela a entraîné un décaissement de près de USD 14 millions l'année visée, et ce en dépit de l'épidémie d'Ebola. Fin juin, le projet avait décaissé USD 35 530 442, soit près de 90 % de ses ressources. Étant donné l'épidémie d'Ebola et les progrès remarquables qui ont été		

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

	accomplis, le projet a été prolongé d'une année, jusqu'en juin 2016. La réussite de ce projet dépendra d'une part de la distribution des matériels d'apprentissage comme prévu au prochain trimestre, et d'autre part, de la construction des écoles restantes, notamment celles situées dans le Sud-Est, où un suivi étroit sera nécessaire.
--	---

MALI

Financement	Montant : USD 41,7 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulée : 58 % décaissé : 60 Date de clôture : 30 décembre 2016	Situation Initiale : Orange pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre Actuelle : Vert pour le décaissement et vert pour la mise en œuvre
Commentaires	Le Mali a bénéficié d'une série d'actions correctives destinées à améliorer le décaissement et la mise en œuvre du financement. Des « réunions diagnostiques » hebdomadaires organisées entre l'équipe de la Banque mondiale et le ministère, sous la houlette du Secrétariat Général, ont considérablement réduit les goulots d'étranglement. De plus, le retour à la normale après le coup d'État militaire et les interventions de l'armée ont fortement contribué à l'avancement rapide du programme de financement.		

NICARAGUA

Financement	Montant : USD 16,7 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulée : 72 % décaissé : 56 Date de clôture : 30 avril 2016	Situation Initiale : Rouge pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre Actuelle : Orange pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre
Commentaires	L'une des composantes majeures du programme est l'aménagement de 200 établissements préscolaires. L'unité des infrastructures du ministère de l'Éducation a été récemment restructurée dans le cadre de l'initiative du Président pour le développement de la petite enfance, de nombreux besoins en infrastructures ont pu être satisfaits. Une proposition de restructuration du programme visant à réaffecter des fonds des infrastructures à l'enseignement et aux matériels d'apprentissage est en cours de préparation.		

TIMOR-LESTE

Financement	Montant : USD 2,8 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulée : 97 % décaissé : 83 Date de clôture : 31 juillet 2015	Situation Initiale : Rouge pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre Actuelle : Vert pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre
Commentaires	Un peu plus de 97 % du financement a été décaissé, et le projet devait être terminé fin juillet 2015. Toutefois, il a pris du retard en raison d'un remaniement gouvernemental et de la nomination de nouveaux responsables politiques au sein du ministère de l'Éducation. Ces changements ont eu un impact sur la rapidité de la prise de décision et de l'approbation des processus de passation de marchés pour la sélection de consultants, ainsi qu'en termes de réalisation de l'objectif du projet, à savoir renforcer les capacités et les systèmes du ministère de l'Éducation pour mettre en œuvre le Plan national pour le secteur de l'éducation. L'institutionnalisation des divers productions et procédures développés avec l'aide des consultants demeure problématique. Le prochain rapport d'étape est prévu pour janvier 2016, et le Secrétariat a souligné l'importance de se concentrer sur les enseignements à tirer pour l'État comme pour la Banque mondiale.		

Financements passés au rouge en 2015

DJIBOUTI

Financement	Montant : USD 3,8 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulée : 38 % décaissé : 11 Date de clôture : 30 juin 2017	Situation Initiale : Vert pour le décaissement et vert pour la mise en œuvre Actuelle : Rouge pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	Les retards sont principalement liés à la préparation des documents de passation de marchés pour les activités de construction d'école. Un rapport de mission de la Banque mondiale, datant de mai 2015, indique que la composante Accès a pris du retard en raison des capacités insuffisantes de l'ingénieur recruté par l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet au sein du ministère, ce qui a eu un impact négatif sur la passation de marchés. Le manque de soutien de la part du ministère en faveur de la formation et du renforcement des capacités pour ce projet a entraîné des retards supplémentaires.		
État d'avancement :	Le projet Accès à une éducation de qualité (AQE) a pris un retard considérable.		
Actions correctives	Un architecte a participé à la mission de la Banque mondiale en mai 2015 afin d'apporter un appui technique au ministère en vue d'améliorer la mise en œuvre de la composante Accès du projet. En outre, le recrutement par le ministère d'un second spécialiste de la passation de marchés, plus expérimenté, début juillet 2015 devrait accélérer le déroulement des principales activités de passation de marchés. La mission de la Banque mondiale en mai 2015 a permis de soutenir directement l'équipe chargée de la mise en œuvre au ministère, ce soutien continu visant à accroître le rythme d'exécution du projet. La Banque mondiale a soulevé et continue de soulever la question du retard de mise en œuvre aux plus hauts niveaux de l'État.		

ÉTHIOPIE

Financement	Montant : USD 100 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulée : 41 % décaissé : 40 Date de clôture : 17 février 2017	Situation Initiale : Vert pour le décaissement et vert pour la mise en œuvre Actuelle : Vert pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	Systèmes (passation de marchés). Les retards portent principalement sur l'achat de manuels scolaires et de réimpressions, le lancement d'appels d'offres pour les infrastructures éducatives virtuelles, ainsi que le transfert de subventions scolaires.		
État d'avancement :	Comme mentionné dans l'aide-mémoire de la Banque mondiale datant de juin 2015, des retards ont été enregistrés dans la mise en œuvre des activités de passation de marchés. La mission a fortement recommandé au ministère de s'assurer que les activités d'achat de manuels scolaires, de biens et de services de conseil et autres soient effectuées conformément au calendrier établi dans le plan de passation de marchés approuvé. La mission a conseillé au ministère de l'Éducation d'identifier ces goulots d'étranglement et de prendre les mesures d'atténuation appropriées pour accélérer le processus de passation de marchés.		
Actions correctives	La mission de juin 2015 a vivement recommandé au ministère de l'Éducation d'effectuer un suivi des plans d'action recommandés au cours des missions précédentes, notamment à travers le recrutement de personnels supplémentaires chargés de la passation de marchés et de la gestion des contrats, l'embauche d'un spécialiste de la passation de marchés pour gérer ce processus, la création de rapports trimestriels sur l'avancement de la passation de marchés, la révision du manuel de passation de marchés en tenant compte des commentaires de la Banque mondiale, ainsi que l'élaboration de normes commerciales pour les activités de passation de marchés. Le responsable de secteur de la Banque mondiale a également recommandé d'envisager la diminution de la portée et la restructuration du projet, qui peut comporter un trop grand nombre d'activités simultanées requérant un haut niveau de coordination. Le Responsable-pays du Secrétariat était en Éthiopie en septembre 2015 afin d'examiner		

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

	plus précisément les retards dans la mise en œuvre et de collaborer avec l'État et l'ES. Des rapports plus récents et des réunions de suivi entre le Secrétariat et la Banque mondiale montrent des améliorations significatives dans la mise en œuvre depuis la fin de l'exercice 2015.
--	--

GUINÉE-BISSAU

Financement	Montant : USD 12 millions EG : UNICEF	% de période écoulée : 72 % décaissé : 43 Date de clôture : 31 mars 2017	Situation Initiale : Orange pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre Actuelle : Rouge pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	La première phase de la mise en œuvre a été réalisée dans les délais fixés, mais la seconde phase est plus lente en raison de l'hésitation du nouveau ministre de l'Éducation à conserver l'UNICEF comme EG. Celui-ci a également modifié la composition de l'équipe de coordination des projets du ministère de l'Éducation. En outre, le lancement d'un appel d'offres pour la construction de centres de formation des enseignants a été retardé du fait de la complexité du processus, notamment l'identification du lieu d'implantation des centres, la cession de terrains au ministère de l'Éducation, ainsi que la conception et la validation d'un plan architectural.		
État d'avancement :	La construction des trois centres de formation des enseignants devrait être terminée en janvier 2017.		
Actions correctives	Une prorogation sans fais du financement du GPE jusqu'en mars 2017 a été approuvée en août 2015. Le processus de demande de prorogation a cependant retardé le démarrage de la construction, en particulier pour 75 salles de classe et 3 centres de formation des enseignants.		

PAPOUASIE- NOUVELLE-GUINÉE

Financement	Montant : USD 19,2 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulée : 90 % décaissé : 88 Date de clôture : 31 décembre 2015 (prorogation de 6 mois)	Situation Initiale : Orange pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre Actuelle : Vert pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	Problèmes de distribution d'un grand nombre de livres de lecture à toutes les écoles primaires du pays.		
État d'avancement :	Grâce à une prorogation officielle jusqu'en décembre 2015, le projet est de nouveau en bonne voie d'atteindre l'objectif de développement du programme. La gestion et le suivi du projet se sont améliorés ces derniers mois avec la mise en œuvre des activités qui devraient être achevées d'ici la nouvelle date de clôture.		
Actions correctives	Le Responsable-pays du Secrétariat a conduit une mission en août 2015 pour évoquer la mise en œuvre du financement du GPE en cours. Au cours de la mission, Le Responsable-pays a accepté de communiquer les résultats et les messages des fonctionnaires et des partenaires de développement au responsable du programme de la Banque mondiale (Entité de supervision). Il a également été convenu qu'un suivi approfondi aura lieu avec responsable du programme de la Banque mondiale pour assurer la livraison de tous les manuels et l'aide aux salles de classe avant l'achèvement du projet d'ici le 31 Décembre 2015. L'équipe de projet collabore étroitement avec le ministère et a passé des contrats avec des sociétés pour la distribution de la totalité des matériels de lecture achetés à toutes les écoles primaires.		

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

SIERRA LEONE

Financement	Montant : USD 17,9 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulée : 35 % décaissé : 10 Date de clôture : 28 février 2017	Situation Initiale : Vert pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre Actuelle : Rouge pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	Épidémie d'Ebola		
État d'avancement :	En dépit des avancées du projet REDiSL, financé par le GPE et le DIFD, l'épidémie d'Ebola a considérablement entravé les progrès tout au long de l'année passée. Un montant initialement non alloué d'1,5 million de dollars, ainsi qu'un financement supplémentaire de l'AID à hauteur d'1 million de dollars ont été consacrés aux activités liées à la lutte contre Ebola. Le programme a lentement évolué vers la constitution d'une équipe de soutien au projet, ce qui a permis de réaliser récemment quelques progrès.		
Actions correctives	Le Secrétariat du GPE s'est associé à la mission de supervision de la Banque mondiale en août 2015 et a discuté des progrès accomplis avec le ministère de l'Éducation, ainsi qu'avec l'équipe de projet. Au cours de cette mission, le projet a été officiellement lancé, et plusieurs composantes sont désormais mises en œuvre. Néanmoins, il manque toujours un élément clé, à savoir des dispositifs de passation de marchés impliquant le recrutement d'un consultant/d'une société chargé(e) des activités de passation de marchés, ce qui risque d'entraîner des retards importants.		

TADJIKISTAN

Financement	Montant : USD 16,2 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulée : 58 % décaissé : 9 Date de clôture : 30 septembre 2016	Situation Initiale : Orange pour le décaissement et vert pour la mise en œuvre Actuelle : Rouge pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	La moitié du financement étant consacré à la construction, à la rénovation et à la distribution de fournitures scolaires, la lenteur initiale du décaissement est due au processus de passation de marchés.		
État d'avancement :	Le financement accordé par le GPE au Tadjikistan est considéré comme problématique en raison du faible taux de remboursement (13 %) à ce jour. Les appels d'offres lancés à la fin de la période étant en cours d'examen, une accélération des décaissements est attendue au moment du lancement de la construction au 3 ^e et au 4 ^e semestre 2015. Par ailleurs, la révision des programmes scolaires n'a pas été finalisée à temps pour démarrer la mise en œuvre complète avant septembre 2015. D'autres composantes, dont les activités liées à l'éducation de la petite enfance, se déploient globalement dans les délais prévus. Les objectifs de financement pour ce projet demeurent très pertinents dans le sens où ils visent à aider le ministère à atteindre ses objectifs de PSE, en particulier s'agissant des efforts pour améliorer les acquis scolaires en évoluant vers des programmes scolaires axés sur les compétences.		
Actions correctives	En ce qui concerne la composante relative à la révision des programmes scolaires, un nouveau calendrier a été fixé par le GLPE, avec une mise à l'essai pour l'année scolaire 2015/2016, suivi d'un déploiement complet en septembre 2016. Cela nécessitera une prorogation du projet, pour lequel une requête de non-objection est en cours de préparation.		

YÉMEN

Financement	Montant : USD 72,6 millions EG : UNICEF	% de période écoulée : 30 % décaissé : 4 Date de clôture : 31 décembre 2016	Situation Initiale : Orange pour le décaissement et vert pour la mise en œuvre Actuelle : Rouge pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	Le financement a été retardé en raison des niveaux élevés de violence et d'insécurité liés au conflit armé et aux frappes aériennes dans 18 des 22 gouvernorats depuis janvier 2015.		
État d'avancement :	En juillet 2015, le Secrétariat a exprimé un avis de non-objection à une demande de révision de l'ESPIG émanant de l'UNICEF, visant à réaffecter les fonds pour la rénovation de 420 écoles à la construction de 150 écoles détruites une fois la situation stabilisée, au soutien psychosocial pour 37 500 filles et garçons et à la distribution de fournitures scolaires de base pour 90 844 enfants affectés par le conflit. La révision du financement ne modifiant pas les priorités du programme, elle est classée comme non mineure et non substantielle.		
Actions correctives	Le responsable-pays du Secrétariat est en contact étroit avec l'Agence de coordination (GIZ), l'Entité de gestion (UNICEF) et le ministère de l'Éducation du Yémen pour le suivi de la mise en œuvre des activités du programme. Selon les toutes dernières informations en provenance du terrain, les écoles ont commencé à rouvrir dans certaines régions, ce qui contribuera à accélérer la mise en œuvre du programme dans les prochains mois. Toutes les activités de construction seront menées après la résolution du conflit actuel. Une réunion de suivi du GLPE se tiendra en octobre 2015 pour examiner la situation et l'avancement de la mise en œuvre du programme.		

Financements toujours dans le rouge

BÉNIN

Financement	Montant : USD 42,3 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulée : 56 % décaissé : 23 Date de clôture : 30 juin 2016	Situation Initiale : Vert pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre Actuelle : Rouge pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	<p>En août 2015, le montant du décaissement s'élevait à USD 9,59 millions, soit 23 % du financement total. Le traitement de la récente demande de retrait (USD 7,2 millions) portera le taux de décaissement à environ 39,7 % du montant total du financement. Le projet est financé par le fonds fiduciaire de la FTI-EPT (TF016846) et le fonds fiduciaire du GPE (TF016842).</p> <p>Le fonds fiduciaire principal (TF070968) pour le fonds fiduciaire de la FTI-EPT (TF016846) prenant fin le 31 décembre 2016, toutes les activités financées par ce fonds doivent être terminées d'ici le 30 juin 2016 (c'est-à-dire 6 mois avant la date limite de décaissement du fonds fiduciaire principal).</p> <p>Or, étant donné que ce projet est financé par deux fonds fiduciaires, le Conseil du GPE a décidé que le financement par le fonds fiduciaire du GPE (TF016842) ne serait engagé par le GPE et transféré à la Banque qu'après le décaissement intégral du financement du fonds fiduciaire (TF016846).</p> <p>Malheureusement, l'accord de financement ne précise pas que les fonds octroyés par le fonds fiduciaire TF016842 ne seront pas engagés et transférés avant que les fonds octroyés par l'autre fonds fiduciaire (TF016846) ne soient épuisés. Néanmoins, l'accord de financement précise que le montant de chaque demande de retrait du programme peut être réparti entre les fonds fiduciaires selon les pourcentages indiqués dans l'accord.</p>		
État d'avancement :	Des cas d'activités frauduleuses en rapport avec le programme d'alimentation scolaire sont apparues entre novembre 2014 et janvier 2015 et ont été rapportées dans le rapport d'audit paru en août 2015. Le décaissement pour le financement du Bénin a été retardé en raison de cas de détournement de fonds. Bien que le montant en question ait été restitué par l'État, le Partenariat attend les conclusions finales du rapport d'audit, prévues pour octobre 2015.		

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Actions correctives	L'accord de financement sera modifié par la Banque mondiale de manière à spécifier que le financement par le fonds fiduciaire (TF016846) doit être entièrement décaissé avant le décaissement du prochain financement par le fonds fiduciaire (TF016842).
----------------------------	---

CÔTE D'IVOIRE

Financement	Montant : USD 41,4 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulee : 92 % décaissé : 51 Date de clôture : 30 septembre 2015	Situation Initiale : Rouge pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre Actuelle : Rouge pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	Certains des facteurs de retard sont liés à la coordination du projet et à la complexité de la stratégie communautaire de construction d'écoles. Le retard est également dû en grande partie au temps nécessaire à la signature de l'accord de financement et au démarrage de la mise en œuvre du projet en 2012. La mise en place de systèmes de gestion de projets a également pris du temps.		
État d'avancement :	Les travaux publics et la construction continuent d'être problématiques et ont dépassé les délais prévus. Le projet prévoit de modifier son indicateur pour la rénovation des salles de classe, car une grande partie des salles de classe à rénover étaient dans un tel état de ruine que la rénovation s'avérait impossible et qu'une nouvelle construction était nécessaire.		
Actions correctives	L'équipe de l'ES (Banque mondiale) a soumis une requête en août 2015 au Secrétariat du GPE pour prolonger le financement d'un an (du 30 septembre 2015 au 30 septembre 2016) et permettre à l'État de terminer les activités de construction d'écoles planifiées dans le cadre du projet. Cette prorogation est considérée comme nécessaire pour parvenir aux objectifs du projet. La Banque mondiale a également recommandé que l'État organise régulièrement des réunions avec le Comité technique du projet afin d'améliorer la coordination. Le Secrétariat a reçu une clarification de l'ES concernant trois points liés à la demande de prorogation soumise à l'avis du Secrétariat en septembre.		

ÉRYTHRÉE

Financement	Montant : USD 25,3 millions ES : UNICEF	% de période écoulee : 45 % décaissé : 15 Date de clôture : 31 décembre 2016	Situation Initiale : Vert pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre Actuelle : Rouge pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	Le ministère n'est pas parvenu à acheter des matériaux pour la construction des écoles comme prévu, ce qui a retardé la mise en œuvre.		
État d'avancement :	En raison de l'embargo de l'ONU, la passation de marchés est un processus long et difficile en Érythrée. L'État ne peut acheter des biens qu'en quantité limitée tous les mois, sur le marché international. Les matériaux de construction pour les écoles ont été relégués au dernier rang des priorités ces derniers mois.		
Actions correctives	L'UNICEF a abordé la question avec le ministère de l'Éducation qui s'est engagé à faire tout son possible pour donner la priorité aux matériaux de construction lors du deuxième cycle de passation de marchés publics.		

SOUDAN DU SUD

Financement	Montant : 36,1 millions \$ EG : UNICEF	% de période écoulee : 74 % décaissé : 31 Date de clôture : 14 avril 2016	Situation Initiale : Orange pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre Actuelle : Rouge pour le décaissement et rouge pour la mise en œuvre
Facteurs de	La mise en œuvre a été considérablement retardée en raison de l'éruption d'une guerre civile en		

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

retard	décembre 2013.
État d'avancement :	La plupart des personnels UNICEF évacués en décembre 2013 ont repris leur fonction en août 2014. Depuis, des accords de mise en œuvre majeurs ont été signés avec le ministère, notamment pour la conception et la sélection des sites d'implantation des établissements scolaires, l'entente sur des TDR pour la formation des enseignants et la révision des programmes et des manuels scolaires. L'UNICEF est en contact avec le Secrétariat du GPE et USAID, organisation cofinçant le projet, au sujet de plusieurs changements requis.
Actions correctives	L'Entité de gestion détermine actuellement si les changements équivalent à une révision de programme qui devra faire l'objet d'une demande de non-objection auprès du Secrétariat du GPE

SOUDAN

Financement	Montant : USD 76,5 millions ES : Banque mondiale	% de période écoulee : 57 % décaissé : 23 Date de clôture : 28 février 2017	Situation Initiale : Rouge pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre Actuelle : Rouge pour le décaissement et orange pour la mise en œuvre
Facteurs de retard	Le projet a rencontré une multitude d'obstacles depuis son lancement en juillet 2013, en particulier des retards dans la nomination des chargés de liaison au sein du ministère de l'Éducation générale (MoGE) pour la gestion de composantes spécifique du projet, des difficultés à recruter du personnel qualifié pour l'Unité d'exécution de projet (PIU), ainsi que les nombreux défis liés à la passation de marchés, la gestion financière et la mise en œuvre et qui sont inhérents à un pays largement rural et en situation d'après-conflit.		
État d'avancement :	Tous les problèmes évoqués ci-dessus ont été abordés et traités avec le soutien massif du MoGE, de la PIU et de l'équipe de la Banque mondiale au cours de l'année passée. Il faut s'attendre à ce que le projet continue d'accélérer le rythme de mise en œuvre et de décaissement après l'examen à mi-parcours.		
Actions correctives	Le Secrétariat déterminera avec l'ES si le projet doit être restructuré. Une mission est prévue pour octobre 2015.		

Annexe 6 : Révisions d'ESPIG

N°	Date de la réunion de l'équipe de direction	pays	décision	Explications de la requête
Révision de l'exercice 2015				
1	26 août 2014	République Centrafricaine	La requête de prorogation sans frais jusqu'au 30 juin 2015 du Financement accéléré déposée par la République Centrafricaine a reçu un avis de non objection de la part Secrétariat	Le contexte de la République Centrafricaine a beaucoup changé depuis que le programme a été soumis au GPE en août 2013. Au plus fort de la crise, à savoir fin 2013, près d'un quart de la population de 4,7 millions de personnes avait été déplacé. En avril 2015, le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur du pays s'élevait à 632 000. Dans ce contexte en mutation, la mise en œuvre du programme de financement accéléré a pris du retard et a nécessité donc une prorogation sans frais jusqu'au mois de juin 2015.
2	2 février 2015	Mongolie	La requête déposée par la Mongolie pour la réaffectation de en ce qui concerne l'économie de 1,5 million de dollars réalisée suite à la dépréciation du Tugrik a reçu un avis de non objection de la part Secrétariat	Dans sa requête soumise au Secrétariat en octobre 2014, le gouvernement a proposé d'investir les plus-values réalisée grâce à la dépréciation du Tugrik dans l'achat de lits supplémentaires destinés à toutes les écoles maternelles du pays, et de se servir de cette épargne pour conduire des recherches préliminaires sur les pratiques d'enseignement et d'apprentissage dans le sous-secteur de l'éducation de la petite enfance et pour couvrir les dépenses additionnelles de gestion de projet à engager en raison de la prorogation d'un an de la date de clôture. La proposition d'achat de lits supplémentaires a été jugée injustifiée, et le pays a été invité à proposer des activités pour améliorer la qualité de l'apprentissage dans les écoles maternelles. En réponse, le pays a proposé l'acquisition de livres et de jouets qui seraient destinés aux enfants de 500 écoles maternelles (1,25 millions de dollars) pour soutenir la nouvelle « politique sur l'éducation de la petite enfance ».
3	11 décembre 2014	Ghana	La requête de prorogation de 10 mois (du 31 octobre 2015 au 31 août 2016) déposée par le Ghana a reçu un avis de non objection de la part Secrétariat	La prorogation est nécessaire au parachèvement du recueil et de l'analyse des données dans le cadre de l'étude d'impact menée par le consultant. Elle permet également de soutenir le groupe d'enseignants stagiaires inscrits en quatrième et dernière année de formation continue et de fournir un appui aux 18 districts nouvellement créés et implantés dans les 57 quartiers défavorisés qui étaient initialement pris en charge. Le Ghana a été invité à mettre à jour les objectifs définis dans le cadre de résultats du programme et à accorder une attention particulière à la durabilité de l'appui apporté aux quartiers défavorisés et à leurs écoles.

4	16 mars 2015	Libéria	La requête de prorogation de 12 mois (du 29 juin 2015 au 29 juin 2016) déposée par le Libéria a reçu un avis de non objection de la part Secrétariat	Cette prorogation de 12 mois n'est pas mineure et n'induit aucune modification importante du programme. La prorogation permet l'achèvement des bâtiments scolaires, qui a été retardé. Une prorogation de deux ans avait été approuvée au préalable, ce qui aurait été suffisant et aurait permis la clôture du financement s'il n'y avait pas eu la crise Ébola.
5	16 mars 2015	Nigéria	La requête de prorogation de 12 mois sans frais (du 29 juin 2018 au 29 juin 2019) déposée par le Nigéria a reçu un avis de non objection de la part Secrétariat	Cette prorogation de 12 mois n'est pas mineure et n'induit aucune modification importante du programme. Le Nigéria a demandé un programme de trois ans, lequel a été approuvé en décembre 2014, mais le Groupe local des partenaires de l'éducation a établi qu'une période de mise en œuvre de quatre ans était plus appropriée, en particulier dans le contexte politique actuel. En effet, une prorogation de quatre ans permet de prévoir une autre évaluation à mi-parcours de l'acquisition des connaissances. Ceci donne suite à un commentaire du CGPC encourageant « le GLPE à évaluer régulièrement les indicateurs de résultats du programme pour s'assurer qu'ils sont adaptés à l'évaluation des progrès réalisés en matière d'acquisition des connaissances ». Le Secrétariat a noté que les répercussions sur les coûts de la prorogation d'un an n'ont pas été mentionnées dans le document de programme mis à jour. Le Nigéria n'a pas d'autre allocation dans la période actuelle de reconstitution des ressources.
6	28 mai 2015	Zambie	Le Conseil a accédé à la requête de prorogation de 16 mois sans frais (de novembre 2016 à mars 2018) déposée par la Zambie.	Cette prorogation de 16 mois constitue une modification importante du programme donnant lieu à une absence d'objection de la part du Conseil d'administration. La mise en œuvre du programme a été retardée par les questions du règlement des dépenses non autorisées effectuées par le Gouvernement zambien dans le cadre du programme précédent (NIF II) et la conclusion de la procédure de passation d'un contrat d'assistance technique par le DFID sur la base des nouvelles procédures de passation des marchés et contrats de l'Union européenne (JOUE). Ces deux questions ont été résolues. Compte tenu des retards accusés et du temps consacré à l'élaboration du plan d'action de gestion financière, le DFID a reporté la date d'achèvement du concours qu'il apporte au programme d'appui budgétaire sectoriel à mars 2018 et demande que le financement du GPE soit aligné sur le calendrier dudit programme en prorogeant de 16 mois la période de financement actuelle. Cet alignement fournira assez de temps à la Zambie pour atteindre les objectifs du NIF III en maintenant le cap sur l'amélioration de la qualité de l'éducation et des résultats scolaires.

Annexe 7 : Comptes rendus sur les recommandations et préoccupations du FAC/CGPC (arrêtés fin juin 2015)

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
Afghanistan	Le comité s'inquiète de l'efficacité de la répartition des moyens d'un bout à l'autre de l'Afghanistan.	Financement de l'éducation : efficacité de la répartition des moyens.	Deux éléments importants permettront de mieux veiller à l'efficacité de la répartition des moyens d'un bout à l'autre du secteur de l'éducation et d'assurer un suivi optimisé de l'exécution du budget : i) l'élaboration du nouveau PSE et ii) l'apport d'améliorations dans l'organisation du dialogue sectoriel conjoint, en ce qui concerne la planification et la budgétisation notamment. Ces deux éléments ont donné lieu à un débat pendant toute l'année dernière, depuis la formation du nouveau gouvernement en particulier.	Le contexte afghan est complexe, sur fond d'incertitude causée par le processus politique et l'insécurité. Cette situation freine à la fois le dialogue sectoriel et la mise en œuvre des réformes. Il a fallu attendre 9 mois après le second tour de l'élection présidentielle (et 6 mois après la signature de l'accord sur le partage des pouvoirs) pour assister à la formation d'un nouveau cabinet (dont un nouveau ministre de l'Éducation).	Les partenaires de développement (et le Secrétariat du GPE) ont participé de manière substantielle à la rédaction de l'avant-projet de nouveau PSE. Ils ont souligné, entre autres, la nécessité de renforcer le cadre de financement de la réforme de l'éducation (arbitrages en matière d'affectation des moyens), de planification, de budgétisation, de suivi et d'établissement des rapports. Il reste à l'État et aux partenaires de développement à conclure un accord sur les intrants nécessaires à l'élaboration d'un PSE optimisé, prêt pour l'évaluation. Des possibilités de procéder à un examen et/ou à une enquête de suivi de la dépense publique ont été proposées. Il est également nécessaire de réformer l'organisation du dialogue sectoriel conjoint (équivalent du GLPE), de manière à mieux prendre en charge l'affectation des moyens (planification et budgétisation) et le suivi de l'exécution du budget.	En cours
	Le comité s'inquiète de la sécurité des enseignantes.	Sexes : sécurité des enseignantes.	La sécurité des enseignantes embauchées et délocalisées dans le cadre du programme financé par le GPE reste une priorité. Les mêmes dispositions que celles prises précédemment sont conservées. Le ministère tente d'équilibrer la nécessité d'accroître la mise en œuvre de cette sous-composante, sans pour autant prendre de risques inconsidérés. Aucun incident n'a jusque-là été signalé au Secrétariat.			En cours
	Le comité s'inquiète des risques fiduciaires liés aux subventions aux écoles.	Financement de l'éducation : gestion des risques fiduciaires liés aux subventions aux écoles.	Depuis la profonde modification approuvée apportée au programme, les transferts de subventions aux écoles ont cessé. La mise en œuvre des projets d'amélioration des écoles intervient par le biais de contrats passés avec les entreprises de construction.		Il est indispensable de mieux prendre en charge les risques associés au programme, y compris en matière de passation des marchés. En particulier, les exigences en matière d'audit indépendant restent à remplir. Cependant, un audit interne a eu lieu en 2014, et l'audit interne 2015 est à	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Renforcer la stratégie de suivi et d'évaluation du programme proposé.	M&E : stratégie de suivi et d'évaluation insuffisante.		L'élaboration du nouveau PSE donne l'occasion d'améliorer la stratégie d'évaluation et de suivi dans tout le secteur, en reliant entre eux les principaux ensembles de données (planification annuelle, budgétisation, rapports sur le projet et le budget, SIGE).	venir. L'audit interne a porté sur les lacunes en matière de gestion, de suivi et d'évaluation. L'Entité de supervision (ES) assure également le suivi du programme par le biais de son conseil financier, KPMG. Des contacts plus réguliers ont par ailleurs été entamés avec le programme EQUIP (sous l'égide de la BM), pour partager les leçons apprises. Le ministère de l'Éducation est en train de repenser le Manuel opérationnel pour améliorer la gestion et le suivi et l'évaluation.	En cours
Bénin	1. Le comité s'inquiète du faible niveau de financement consacré à l'amélioration de la qualité.	Financement de l'éducation. Apprentissage et résultats.	La question du financement devrait être prise en charge par le Plan d'éducation décennal en cours de préparation, quoique dans un contexte de restrictions budgétaires. D'autres bailleurs de fonds continuent de se focaliser sur la qualité.		La validation de la demande de restructuration prolongera la durée du projet et améliorera le taux de décaissement, tout en plaçant également l'accent sur la qualité par le biais de l'acquisition et de la distribution de manuels de grammaire pour les niveaux élémentaires 1 et 2.	En cours
	2. Le comité s'inquiète des retards dans la mise en œuvre du précédent programme financé par le GPE.	Suivi et évaluation : retards de mise en œuvre.	L'État s'emploie à réduire les goulots d'étranglement et à accélérer la mise en œuvre.			En cours
	3. Le comité s'inquiète de la viabilité de certains volets du programme, y compris la fourniture de matériels pédagogiques, l'alimentation scolaire et la promotion de l'accès des filles à l'éducation dans les secteurs les plus défavorisés.	Suivi et évaluation, égalité des sexes et inclusion : viabilité du programme et accès des filles dans les secteurs les plus défavorisés.	Des discussions sur une nouvelle politique d'alimentation scolaire qui assurera la viabilité sur le moyen terme sont en cours. L'État est à la recherche d'approches innovantes pour faciliter l'accès des filles à l'éducation, parallèlement au programme de gratuité des frais scolaires en cours de mise en œuvre.		Vu le coût total des matériels pédagogiques, l'État sera à même de prendre la relève à l'issue du programme. Si le train de mesures en faveur des filles prévu dans le projet du GPE en cours se révèle avoir une incidence positive sur l'accès à l'éducation, l'État prendra également ces dépenses en charge à moyen terme.	En cours
	4. Le comité craint pour l'équité dans les situations où les montants sont octroyés par établissement et non par élève.	Équité	Le montant est calculé par élève dans les coûts détaillés du plan d'action du programme. Le montant par élève est d'environ 11 dollars par an. Cette démarche a été scrupuleusement suivie pour l'année scolaire 2014-15 en cours.			Achevé
	5. Le comité s'attend à ce que, s'appuyant sur la capacité actuelle du Bénin, une modalité plus cohérente soit possible à l'avenir.	Alignement sur le système national.	La modalité de financement commun et le recours au système de l'État, tous deux instaurés en 2008, sont les premières étapes vers une modalité plus cohérente.		L'insuffisance des capacités est identifiée comme le risque principal posé au projet. Ce problème devrait être résolu à l'expiration du projet du GPE en cours, pour permettre l'apport d'un appui budgétaire sectoriel à moyen terme.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	6. Le comité s'inquiète du suivi du programme dans les régions pauvres.	Suivi et évaluation: suivi dans les régions pauvres.	Le département central et les départements régionaux procèdent à une vérification aléatoire pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du projet.			En cours
	7. Le cadre de résultats devrait mieux rendre compte du programme et être actualisé pour inclure des indicateurs sur l'amélioration de la qualité.	Suivi et évaluation : nécessité d'adapter le cadre de résultats et les indicateurs.	Les bases de référence des indicateurs ont été établies dans le PSE avant la date de lancement des activités.			En cours
Burkina Faso	Le Groupe local des partenaires de l'éducation devrait prendre note de la nécessité de résoudre la question des réfugiés en provenance du Mali.	Conception du programme et inclusion : question des enfants réfugiés.			Il convient de réfléchir à la question des réfugiés en provenance du Mali sur la base d'une évaluation de la capacité générale de l'État à renforcer l'accès à l'éducation.	En cours
	Remarquer que le déficit de financement est peut-être sous-évalué, du fait d'une estimation trop optimiste de la croissance.	Financement de l'éducation : déficit de financement sous-évalué.	Le modèle de simulation sera révisé une fois l'analyse sectorielle (RESEN) achevée et publiée, en principe au cours de l'année 2015.			En cours
	Le comité s'inquiète de la baisse du nombre de bailleurs de fonds contribuant au soutien de l'éducation dans le pays.	Financement de l'éducation : baisse du nombre de bailleurs de fonds et du soutien à l'éducation.	Le nombre de bailleurs de fonds reste au même niveau. Le Canada procède actuellement à l'élaboration de son programme à venir.			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
Burundi	Le comité remarque que plusieurs défis sont à relever en matière de qualité de l'éducation dans le pays, parmi lesquels le faible taux de réussite et les taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire. L'État du Burundi et les autres bailleurs de fonds sont encouragés à apporter leur soutien dans ce domaine, et toute requête de financement de programme future doit prendre suffisamment en compte l'aspect qualité.	Qualité de l'éducation : résultats insuffisants.	La qualité de l'éducation a été identifiée comme la première priorité à prendre en charge dans le cadre du cycle PSE actuel. Le ministère de l'Éducation a pris des mesures importantes et pertinentes pour améliorer la qualité de l'éducation : - Analyse externe des facteurs de qualité (tant au niveau pédagogique qu'au niveau institutionnel) et feuille de route des principales interventions pour appuyer le développement de programmes prioritaires d'amélioration de l'éducation : diagnostic des mesures en cours et programmées du plan d'action annuel du PSE, suivi de leur pertinence et de leur cohérence et identification d'actions manquantes et d'activités de renforcement des capacités pour améliorer la qualité de l'éducation. - Mise en œuvre de nouvelles politiques pour le système éducatif ; l'introduction de la réforme « Éducation de base pendant 9 ans », en particulier, a abouti à des modifications systémiques des programmes scolaires, des manuels, des méthodes pédagogiques, des programmes de formation préalable et continue des enseignants chargés de l'éducation de base et de l'encadrement pédagogique et administratif.			En cours
Cambodge	Le comité s'inquiète fortement de la faible part des dépenses consacrées à l'éducation au regard d'autres pays de la région. Par ailleurs, l'État devra supporter le paiement du salaire des enseignants dans les nombreuses écoles qui seront construites avec l'appui du GPE.	Financement de l'éducation.	Le budget de l'éducation a été augmenté l'an dernier de 20 % par rapport à l'année précédente. La dépense effective a également été améliorée et portée à plus de 90 % des budgets.			Achévé
	Le projet du GPE devrait s'appuyer sur un plan sectoriel de l'éducation validé par l'État. Le comité s'inquiète de la possibilité que le PSE puisse être modifié avant sa validation par l'État, ce qui affecterait la pertinence du programme GPE.	Alignement sur les besoins du pays.	Le projet GPE est en rapport avec le PSE récemment validé.			Achévé

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Le comité s'inquiète du manque de cohérence avec les autres actions en faveur de l'éducation dans le pays. Le comité remarque que la Commission européenne apporte son soutien au moyen d'un appui budgétaire.	Alignement sur les besoins du pays et coordination des bailleurs de fonds.	Face à l'insuffisance de la capacité fiduciaire, le GLPE et l'ES ont décidé d'exécuter le projet par le biais d'un financement de programme, la modalité de soutien la plus courante au Cambodge aujourd'hui.			Achevé
	Il importe que les évaluations des résultats soient adaptées au contexte local et utilisées pour améliorer les acquis scolaires.	Apprentissage et résultats.	Le système national d'évaluation a été entièrement généralisé par le ministère de l'Éducation.			Achevé
Cameroun	1. Le comité relève la faible part du financement public allant à l'éducation de base. Le GLPE devrait formuler une stratégie pour assurer le suivi de cette situation et en faire rapport en conséquence au Secrétariat.	Financement de l'éducation	L'État est conscient de ce problème. Il est déterminé à augmenter l'enveloppe globale allouée à l'éducation pendant la période 2014 – 2020.		Ce point sera suivi par le biais de l'encadrement des projets.	En cours
	2. Le montant des fonds du financement affectés au paiement du salaire des enseignants contractuels est élevé. Toute future proposition au GPE devrait envisager de placer davantage l'accent sur l'éducation des filles et sur la qualité.	Alignement sur les besoins du pays.	Le projet en cours est la dernière phase du processus d'affectation de fonds du financement au paiement du salaire des enseignants contractuels. Cette phase transformera les « enseignants parents » en enseignants contractuels, et permettra l'embauche de nouveaux diplômés. L'État est déterminé à reprendre progressivement en charge le paiement des salaires, et à améliorer la qualité de l'éducation et l'égalité des chances entre les filles et les garçons.		L'encadrement du projet assurera le suivi de l'engagement de l'État à reprendre en charge le paiement des salaires et à améliorer la qualité de l'éducation et l'égalité des chances entre les filles et les garçons. Les partenaires de développement joueront un rôle en apportant leur appui aux efforts d'encadrement.	En cours
	4. Des synergies sont à développer entre les évaluations nationales et régionales des résultats.	Apprentissage et résultats	La conception du projet permet le développement de synergies. Les acquis scolaires propres à la région basés sur les modèles d'évaluation EGRA et EGMA devraient être disponibles et faire l'objet d'un suivi systématique.			En cours
Tchad	Le comité s'inquiète du niveau de financement public en faveur de l'éducation et demande instamment l'augmentation de ce financement.	Financement de l'éducation et responsabilisation : faible financement public.	Selon le rapport d'exécution du plan sectoriel, présenté avant la Revue sectorielle conjointe de mars 2015, les dépenses budgétaires nationales consacrées à l'éducation ont représenté 18 % du budget national en 2014, « atteignant quasiment le niveau de référence du GPE. » Bien supérieur aux 12,3 % affectés à l'éducation dans le budget 2014, ce chiffre traduit probablement la priorité donnée au secteur éducatif, sur fond de crise			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
			nationale causée par l'effondrement des prix du pétrole.			
Comores	Il conviendrait de réviser les objectifs visés dans le cadre de résultats, identiques à ceux fixés pour tout le secteur de l'éducation, de manière à rendre compte du programme financé par le Financement GPE. Le cadre de résultats révisé devrait être communiqué au Secrétariat et les résultats transmis tous les ans.	Suivi et évaluation : révision des objectifs et rapport approprié des résultats annuels.	Une matrice du GPE a été révisée pour rendre compte du programme financé par le don. La matrice a été communiquée en novembre 2014, et les résultats applicables sont illustrés dans les rapports d'avancement remis au GPE.			En cours
	Encourager tous les efforts pour renforcer les systèmes nationaux dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, de manière à pouvoir utiliser les systèmes de passation des marchés publics à l'avenir.	Construire pour l'avenir : passation des marchés et utilisation du système de l'État.	La passation des marchés exécutée par l'UNICEF pour le compte de l'État a été mise en œuvre avec la participation des représentants du comité de passation de marchés publics, depuis la formulation du cahier des charges jusqu'à la phase de sélection.		Court terme : les systèmes sont en train d'être renforcés pour améliorer le suivi conjoint des activités du programme. Moyen terme : le renforcement du système national est au cœur du prochain cycle du programme sectoriel.	En cours
Côte d'Ivoire	Adapter le plan sectoriel de l'éducation actuel et le programme GPE pour mieux répondre aux conséquences du conflit récent en Côte d'Ivoire.	Alignement sur les besoins du pays ; inclusion : enfants touchés par les conflits.	Le projet prend en compte la situation de fragilité du pays : la construction des écoles a lieu dans les régions touchées par le conflit postélectoral. L'approche fondée sur les communautés repose sur la réconciliation et la cohésion sociale dans les villages touchés par le conflit. Le plan sectoriel de l'éducation a également été adapté à ce contexte de fragilité.			Achevé
	Se focaliser davantage sur la dimension égalité des chances entre les filles et les garçons du programme pour donner des résultats en matière d'éducation des filles.	Genre, Suivi et évaluation : une focalisation accrue pour des résultats améliorés.	Des collèges de proximité sont installés dans les régions isolées, pour attirer les élèves et les filles du monde rural et pour les inciter à mener à terme leur cycle d'éducation primaire. Des dispositifs incitatifs pour promouvoir l'éducation des filles sont prévus. Des campagnes de sensibilisation ont été lancées et des cérémonies spéciales pour distinguer les filles diplômées seront organisées au cours de cette année scolaire.			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Élaborer une stratégie pour finir par intégrer l'unité d'exécution de projet au ministère de l'Éducation.	Bâtir pour l'avenir : renforcer la capacité de l'État.	L'Unité d'exécution de projet (UEP) est intégrée au ministère de l'Éducation. Le Chef de l'UEP est chargé de renforcer les liens entre le projet et les interventions générales de l'État et de mettre en œuvre le plan sectoriel de l'éducation.			Achevé
	Mise en œuvre fructueuse du programme de formation des enseignants.	Suivi et évaluation : mise en œuvre du programme.	Les séances de formation des enseignants ont commencé.			En cours
RDC	Le projet de mise au point d'un mécanisme de financement commun est bien accueilli.	Financement de l'éducation : mécanisme de financement commun.	La RDC a lancé la sélection de l'ES chargée de la nouvelle Allocation maximale par pays (MCA), validée par le Conseil du GPE en décembre 2014. La capacité des candidats à utiliser un mécanisme de financement mieux aligné, sur les procédures nationales notamment, a été prise en compte dans la sélection.			En cours
	Le comité encourage le GLPE à s'assurer de la bonne prise en compte de la question de la langue maternelle comme langue d'enseignement.	Équité : enseignement bilingue	La RDC participe à un projet AMR cofinancé avec l'AFD, qui vise à introduire la lecture et l'apprentissage en langue maternelle dans un contexte bilingue (projet ELAN-Afrique, avec un projet pilote pour le Swahili en RDC). L'UNICEF a décidé de travailler sur d'autres langues locales, pour accélérer la généralisation de l'initiative à toutes les écoles.		Il y a une intention d'incorporer l'initiative ELAN à la stratégie nationale. L'avant-projet du nouveau PSE fait état de l'importance de l'utilisation de la langue locale pour améliorer les compétences de lecture.	En cours
Djibouti	Le comité relève la faible proportion de l'enveloppe budgétaire publique allouée à l'éducation. Le GLPE devrait surveiller cette situation et en faire rapport au Secrétariat.	Financement de l'éducation et responsabilisation : faible financement public.	Le GLPE et la Banque mondiale continuent de surveiller la situation et engagent les ministres concernés à rechercher des solutions à cette question. Les dépenses pour l'éducation 2014 applicables ont été présentées au GLPE pendant la Revue sectorielle conjointe d'avril 2015, mais les informations sur le montant total des dépenses publiques en 2014 étaient absentes.			En cours
	L'absence de participation de la société civile au Groupe local des partenaires de l'éducation pose un problème auquel il convient de remédier. La situation devrait être surveillée et rapportée au Secrétariat.	Inclusion de la société civile dans le GLPE.	Ce point a été abordé en détail pendant la visite du Secrétariat en novembre 2014. Djibouti ne dispose pas d'une société civile solide, et actuellement aucun organisme civil n'est capable de représenter les OSC et n'est prêt à participer de manière régulière aux réunions du GLPE. L'ANCEFA apporte son soutien à la création d'une coalition d'OSC, mais selon l'agence de coordination (AC), il convient également de renforcer la capacité des quelques ONG, associations locales et syndicats enseignants existants pour convaincre l'État que ce sont des partenaires crédibles.		Le ministère de l'Éducation se montre plus ouvert à la participation des associations de parents aux réunions du GLPE. Les représentants des parents devraient être présents aux prochaines réunions du GLPE. Cependant, les associations de parents ne sont pas encore opérationnelles dans toutes les écoles, et ne sont pas organisées pour désigner des représentants capables de prendre part au dialogue sectoriel.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	3. Le Groupe local des partenaires de l'éducation devrait examiner soigneusement les résultats de l'étude de l'Institut de statistique de l'UNICEF/UNESCO (ISU) sur les enfants non scolarisés, et les incorporer s'il y a lieu à la conception du programme.	Équité et inclusion.	L'étude sur les enfants non scolarisés est achevée mais le ministère n'en a pas encore validé la publication, pour cause de problèmes de qualité des données, les données sur les populations nomades notamment. Le GLPE continue de surveiller la situation. Les résultats de l'étude sur les enfants non scolarisés n'ont pas été validés.			En cours
Éthiopie	Le comité s'inquiète des difficiles conditions de travail des organisations de la société civile et de leur non-participation au Groupe de travail technique (GLPE). Le comité s'inquiète également fortement de la situation et des droits des syndicats enseignants. Il conviendrait de surveiller les avancées vers un GLPE plus inclusif et d'en faire rapport au Secrétariat.	Inclusion de la société civile dans le GLPE et droits des syndicats enseignants.	Un dialogue permanent est engagé entre le Secrétariat, le ministère de l'Éducation et les membres du GLPE sur la façon dont le rôle des OSC pourrait être renforcé. À l'heure actuelle, les OSC participent aux groupes de travail. Le cadre de gouvernance global de l'aide au développement convenu entre l'Éthiopie et ses partenaires de développement contient des lignes directrices strictes, qui encadrent le fonctionnement du GLPE.			En cours
Ghana	Le comité craint que le suivi et l'évaluation proposés pour le programme soient insuffisants, au vu notamment de la nécessité de fixer des objectifs appropriés aux activités et de réfléchir à la façon dont l'impact des activités de renforcement des capacités sur les résultats sera démontré.	Suivi et évaluation : révision des objectifs et bonne transmission des résultats.	Un ensemble de modèles de suivi-évaluation (M&E) et d'orientations opérationnelles a été mis au point et est employé pour suivre les avancées en direction de l'Objectif de développement du projet. Une formation à l'utilisation des modèles M&E a été dispensée. Une campagne d'observation des pratiques d'enseignement a été lancée, pour appuyer l'étude d'impact du diplôme en éducation de base pour les enseignants non formés (UTDBE). Les OSC locales dressent également leurs propres rapports de suivi d'exécution indépendants.		Une étude d'impact est prévue en 2016.	En cours
	La supervision adéquate de la gestion financière du volet financement des écoles est indispensable.	Suivi et évaluation : volet financement des écoles.	Une revue fiduciaire de la gestion financière et de la passation des marchés au niveau des écoles et au niveau des districts a été réalisée. Des rapports d'avancement annuels donnent des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre. Une étude d'impact en cours permettra également d'évaluer le financement des écoles et des districts. Plusieurs instruments de collecte des données sont utilisés pour surveiller le volet financement des écoles. Le modèle de rapport sur le financement des écoles recueille des informations sur les indicateurs de			Achevé

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
			performance clés qui alimentent le cadre de résultats du projet. Des bulletins scolaires fournissent également des données détaillées au niveau de l'école.			
	Il convient de renforcer le système de gestion financière au niveau local, de manière à assurer la mise en œuvre efficace du programme au niveau des districts.	Financement de l'éducation : gestion financière au niveau local.	Les systèmes de gestion financière au niveau des districts sont soutenus par des formations et orientations continues. La formation continue est essentielle pour assurer les décaissements substantiels au niveau des districts. Une revue en profondeur de la gestion financière est intervenue en janvier 2015 et l'avant-projet de rapport indique la conformité de cette gestion à tous les niveaux.			Achevé
Guinée	Le comité exprime son inquiétude à propos du caractère suffisant et adéquat du temps alloué à la formation des enseignants. L'État est encouragé à assurer la plus grande qualité de chaque niveau de formation et à faire preuve de la plus grande transparence dans le processus de sélection pour chaque niveau.	Apprentissage et résultats : formation des enseignants.	Les enseignants seront évalués au moyen d'observations en classe et à l'issue de chaque séance de formation, pour s'assurer de l'acquisition des compétences voulues. Si la moyenne des résultats est inférieure au niveau escompté, le contenu et les stratégies pédagogiques de la formation seront révisés. Les enseignants qui réussissent à l'examen recevront une valise pédagogique à utiliser en classe. Les enseignants qui échouent à l'examen seront ciblés pour effectuer des remplacements éventuels. La mise en œuvre du programme doit commencer au cours du second semestre 2015. Des informations plus récentes seront données.			En cours
	Le comité demande des éclaircissements sur la façon dont l'outil d'analyse du GPE en matière d'égalité des chances entre les filles et les garçons peut guider l'analyse future et la planification sectorielle.	Équité : égalité des chances entre les sexes.	L'outil d'analyse en matière d'égalité des chances entre les filles et les garçons servira d'outil de diagnostic, dans le cadre de la préparation du nouveau Rapport d'analyse sectorielle, en vue d'établir la situation en matière d'équité dans le secteur, et d'outil destiné à guider les stratégies et les activités à incorporer au prochain Plan sectoriel de l'éducation.			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
Guinée Bissau	Le comité nourrit des inquiétudes significatives à propos de la capacité de mise en œuvre.	Capacité et responsabilisation : faible capacité de mise en œuvre.	La première phase du projet s'est achevée dans les délais. La seconde phase a cependant été ralentie, pour cause d'incertitude quant au maintien de l'UNICEF en tant qu'entité de gestion lors de la nomination d'un nouveau ministre faisant suite à l'élection présidentielle. L'UNICEF a demandé une prorogation sans frais du financement du GPE (date d'expiration initiale : avril 2016, report demandé : 11 mois).			En cours
	Absence d'analyse minutieuse des conflits (avec intégration de mesures d'atténuation adéquates dans le plan pour l'éducation).	Responsabilisation : pertinence du PSE du fait de l'absence d'analyse des conflits.	L'analyse du secteur de l'éducation en cours de finalisation a intégré une analyse fouillée des risques et des conflits qui touchent le secteur de l'éducation et de la capacité du système éducatif à répondre à leurs effets et à les atténuer.			En cours
	Arriérés de salaire	Financement de l'éducation : arriérés de salaire	L'analyse sectorielle (RESEN) en cours de finalisation montre une forte hausse des dépenses salariales, qui sont passées de 2 235 à 6 282 milliards de francs CFA (environ +181 %) de 2002 à 2013, soit environ 97 % des dépenses d'éducation récurrentes en 2013. Pour autant, le paiement des salaires connaissait toujours un retard d'environ 6 mois pour les nouveaux enseignants et d'environ 3 mois pour les enseignants communautaires.			En cours
Guyane	Hormis le ciblage géographique et le ciblage de la pauvreté, il est nécessaire d'améliorer davantage la collecte et la ventilation des données pour guider les politiques et la planification et pour répondre de manière plus large aux questions liées à l'égalité des chances, y compris en matière de handicap.	Équité, inclusion et Suivi et évaluation.	Le ministère de l'Éducation s'emploie à collecter les données. Cette collecte sera surveillée pendant l'exécution du projet. La signature de l'accord de financement du projet a eu lieu le 6 juin, et la mise en œuvre a débuté. Le ministère a pour intention de renforcer sa collecte des données d'un bout à l'autre de l'exécution, y compris les indicateurs sur le handicap.			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Le comité encourage l'État à impliquer les communautés locales dans la mise en œuvre du programme d'éducation de la petite enfance (ECE), en portant une attention particulière à la question du bon usage des langues locales.	Équité et inclusion : instruction en plusieurs langues.	Des consultants locaux, connaissant la langue et la culture locales et dans l'éducation de la petite enfance, ont mené des consultations auprès des communautés. Ces consultations seront utiles à la mise au point des programmes de formation à l'intention des premiers éducateurs et à l'exécution du programme ECE. Le ministère maintiendra cet engagement auprès des communautés en sollicitant leurs commentaires pendant l'exécution et en établissant des rapports.			En cours
Haïti	1. Pour ce qui est de la viabilité du programme, tant à court qu'à long terme, le comité demande à être tenu informé, par le biais des Revues sectorielles conjointes, de la marche à suivre et des prochaines étapes vers la mise au point d'un cadre juridique en faveur de la viabilité.	Bâtir pour l'avenir : viabilité.	Aucune Revue sectorielle conjointe n'a pour le moment eu lieu depuis la recommandation du Conseil du GPE. Ces revues sont cependant prévues dans le cadre du projet financé par le second financement du GPE.		Une Revue sectorielle conjointe est prévue à la fin 2015 au plus tard. Il s'agit de l'un des principaux résultats de la dernière mission du GPE.	En cours
	2. Le comité accueille favorablement l'accent mis par le GLPE sur la recherche de solutions au déséquilibre actuel entre la sphère publique et la sphère non publique dans le système éducatif sur le plan de l'équité.	Bâtir pour l'avenir : renforcer les systèmes.	En août 2014, le MENFP a annoncé 12 mesures visant à renforcer l'encadrement du système éducatif par l'État et la responsabilisation de ce dernier, y compris des mesures visant à déplacer l'offre éducative du secteur privé vers le secteur public. Les partenaires de développement sont en dialogue permanent avec le MNEFP pour examiner les conséquences financières de ces mesures et pour discuter des plans de financement et d'exécution s'y rapportant.		Cette question sera essentielle à la mise au point du nouveau Plan sectoriel d'éducation.	En cours
	3. Le comité insiste sur le rôle important que les organisations de la société civile, les organisations d'enseignants et les autres groupes non gouvernementaux ont à jouer dans le GLPE, et encourage leur participation plus régulière à celui-ci, au vu notamment du rôle prédominant des acteurs non publics dans le système éducatif haïtien.	Inclusion de la société civile dans le GLPE.	Il est prévu que les organisations de la société civile, les organisations d'enseignants et les autres groupes non gouvernementaux participent aux Revues sectorielles conjointes.	La mise en œuvre n'a pas encore commencé.		En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	4. Le comité préconise une coordination ininterrompue parmi les partenaires en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes, de manière à s'assurer que le soutien sectoriel est complémentaire et harmonisé, et encourage les Revues sectorielles conjointes régulières à placer cette coordination au cœur de leurs activités.	Coordination des bailleurs de fonds.	Le GLPE reste actif et demeure un lieu de discussion et de coordination parmi les partenaires. La Banque mondiale, suite à une initiative du GLPE et pour favoriser une coordination optimale, finance un exercice de cartographie des partenaires de l'éducation destiné à faciliter l'accès à toutes les informations.			En cours
Kenya	Le comité recommande fortement à l'État d'engager le dialogue avec les syndicats enseignants sur le système d'évaluation et de perfectionnement des enseignants proposé dans le programme, y compris le rôle du TSC.	Bâtir pour l'avenir : renforcer les systèmes.	Le ministère a accepté ces recommandations et s'est assuré de la participation des syndicats enseignants au système d'évaluation et de perfectionnement des enseignants. Les syndicats seront représentés au Comité de pilotage du projet, qui sera chargé de superviser les progrès et l'efficacité des interventions du projet, de valider les plans de travail et les budgets et de fixer le cap politique.			En cours
République kirghize	Le comité s'inquiète de la viabilité du programme, du fait de la hausse des inscriptions dans les programmes d'éducation de la petite enfance, et au vu notamment des tendances démographiques, et recommande au GLPE d'en assurer le suivi rigoureux.	Accès et viabilité	Alors que la République Kirghize a vu un accroissement rapide de sa dépense publique en éducation ces dernières années, le secteur reste confronté à plusieurs difficultés. L'efficacité de la dépense est faible d'un bout à l'autre du système éducatif, et on craint pour la viabilité du financement du secteur. Pour ce qui est du sous-secteur du développement de la petite enfance en 2014, les dépenses en faveur de l'éducation préscolaire ont représenté 0,75 % du PIB (moyenne de l'OCDE : 0,6 %). Il est dès lors indispensable de veiller davantage à l'efficacité de la dépense, au vu notamment des tendances démographiques et de l'inégalité dans la couverture du développement de la petite enfance. Le financement actuel du GPE ne finance que le coût de l'investissement (préparation scolaire universelle d'un an pour la cohorte des 5-6 ans et solution d'école maternelle abordable pour la cohorte des 3-5 ans), tandis que l'État finance le salaire des enseignants et les charges de fonctionnement. La viabilité, tant de la politique, que du financement du projet est incorporée à la législation que l'État a adoptée et à l'enveloppe budgétaire allouée. La question de la viabilité générale au-delà du projet est en cours de			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
			discussion entre le GLPE et l'État par le biais d'un dialogue régulier sur les priorités budgétaires, le pays manquant de moyens et dépendant de l'aide au développement pour financer toutes les priorités concurrentes, parmi lesquelles l'éducation de la petite enfance.			
RDP Lao	Le comité relève avec inquiétude le faible niveau des dépenses non salariales et la faible enveloppe budgétaire allouée au sous-secteur de l'éducation, ainsi que leur impact négatif potentiel sur le budget des ménages disponible pour l'éducation, et demande à être informé tous les ans des progrès accomplis à cet égard.	Financement de l'éducation : faible financement par l'État.	Cette question est source d'inquiétude pour tous les partenaires et pour le ministère de l'Éducation et des Sports. L'accroissement du budget allant aux charges de fonctionnement non salariales est essentiel à la viabilité des interventions dans le cadre de GPE II. En conséquence, l'État a accepté de fournir tous les ans des informations actualisées sur le budget, y compris les plans de décaissement des financements globaux des écoles.			En cours
Madagascar	Le comité s'inquiète fortement de l'utilisation du financement pour payer les coûts récurrents, tels que le salaire des enseignants et le financement des écoles, tout en reconnaissant que cette utilisation peut être nécessaire dans le contexte politique actuel.	Financement de l'éducation et viabilité.	Le paiement du salaire des enseignants communautaires et les contributions au financement des écoles sont reconnus comme étant des mesures prioritaires dans le plan intérimaire pour le secteur de l'éducation ; ces mesures représentent une composante essentielle du financement du GPE en vue d'assurer le fonctionnement et la continuité de base du système éducatif, sur fond de fortes contraintes budgétaires.		Le Projet financera le même nombre d'enseignants pendant quatre mois, comme prévu à l'origine, et l'État paiera tous les enseignants supplémentaires dans les régions ciblées pendant toute l'année scolaire.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Souligner l'importance qu'il y a à renforcer le fondement du système d'éducation primaire, en planifiant la reconstruction et en assurant le suivi des capacités aux niveaux central et décentralisé et en améliorant la participation de la communauté et la responsabilisation sociale. À suivre de près par le GLPE.	Bâtir pour l'avenir : Suivi et évaluation, renforcement des systèmes participatifs.	La composante 3 du projet a pour vocation d'améliorer la gouvernance sectorielle et de renforcer les capacités institutionnelles à cet égard. Le GLPE a rappelé l'importance de cette composante en endossant le plan intérimaire pour le secteur de l'éducation. Les trois ministères en charge de l'éducation ont mis au point un programme clairement défini pour l'élaboration du prochain Plan sectoriel.		Le GLPE suivra de près les progrès accomplis dans le cadre du suivi de l'exécution du plan intérimaire pour le secteur de l'éducation, y compris dans le cadre de revues sectorielles conjointes.	En cours
	Le plan sectoriel pour l'éducation devrait intégrer des projets en vue d'adopter une méthode viable permettant de trouver des solutions aux questions relatives aux coûts récurrents, aux taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire, au grand nombre d'enfants non scolarisés, aux groupes vulnérables, y compris les enfants souffrant de handicap, et aux politiques sur la langue d'enseignement.	Bâtir pour l'avenir : équité, inclusion, apprentissage et résultats.	Afin de trouver des solutions aux questions relatives à l'environnement d'apprentissage, en vue de faire baisser le taux de redoublement et d'abandon scolaire et d'améliorer l'équité, le financement actuel du GPE dispense une formation continue aux enseignants, fournit des allocations forfaitaires par élève à toutes les écoles primaires publiques et fournira des manuels en malagasy et des kits scolaires à tous les enfants fréquentant les écoles primaires publiques dans les régions ciblées. Le pays a adopté des normes scolaires facilitant l'accès pour les enfants souffrant d'un handicap physique. La construction de salles de classe actuellement en cours, financée sur les fonds du GPE adopte cette stratégie. Le prochain plan sectoriel pour l'éducation abordera ces questions.			En cours
	Il conviendrait d'élargir la participation de la société civile au GLPE, pour s'assurer qu'il est plus inclusif.	Inclusion de la société civile dans le GLPE.	Le ministère de l'Éducation a nommé un représentant de la société civile au comité directeur pour l'EPT cette année. Il conviendrait cependant de renforcer l'inclusion de la société civile et son implication dans le cadre du GLPE pendant la préparation du Rapport d'analyse sectorielle et du prochain PSE.			En cours
	Il conviendrait de réviser le cadre de résultats pour ajouter des indicateurs de résultats aux indicateurs de réalisations, en matière de formation des enseignants notamment. Il conviendrait de communiquer le cadre révisé au Secrétariat.	Suivi et évaluation : ajouter des indicateurs (sur la formation des enseignants notamment).	Sous l'impulsion du ministère de l'Éducation, le cadre de résultats a été révisé de manière à y inclure des indicateurs de résultats, relativement au volet formation des enseignants notamment. Le GLPE a reçu, et endossé, le cadre de résultats révisé en août 2013. Le cadre de résultats révisé contient les indicateurs suivants : i) pourcentage d'enseignants utilisant les nouvelles méthodes pédagogiques et ii) évolution de la réussite scolaire (calculée en comparant les résultats des			Achevé

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
			élèves ayant un enseignant formé à ceux dont l'enseignant n'a pas été formé).			
Mali	Le comité relève l'environnement difficile et fluctuant dans lequel ce programme doit fonctionner, et recommande fortement que le GLPE et l'Entité de supervision travaillent étroitement avec les partenaires, le Cluster éducation par exemple, de manière à donner au programme la souplesse suffisante pour s'adapter à cet environnement.	Alignement sur les besoins du pays.	Le GLPE et l'ES ont travaillé en étroite collaboration pendant la préparation du projet. Ils ont fait le nécessaire pour donner au programme toute la souplesse voulue pour lui permettre de s'adapter à l'évolution du contexte. Les activités du projet seront validées tous les ans par le biais du Plan de travail annuel que le Cadre Partenarial (CP) doit approuver. Le CP, y compris l'ES, organiseront des revues conjointes du programme tous les six mois. Des revues conjointes permettront de surveiller l'évolution du contexte et d'ajuster les interventions du projet s'il est nécessaire de réaffecter les fonds en fonction des questions qui pourraient apparaître.			En cours
	Le comité encourage le GLPE à s'assurer qu'une analyse des conflits continue sera réalisée, le cas échéant, pour aider si nécessaire à guider le processus d'adaptation du programme, de manière à ce qu'il puisse répondre à l'évolution des besoins.	Alignement sur les besoins du pays	La Banque mondiale a lancé une évaluation de l'impact de la crise sur les secteurs du développement humain, à réaliser en deux temps. Dans le cadre de l'étude, une évaluation de la résilience de l'éducation et un plan d'action seront élaborés, dans le but de favoriser la mise au point d'une réponse efficace à la crise à court et à long terme.			En cours
	Le comité accueille favorablement le développement des activités dans le nord du pays, si/lorsque les circonstances le permettent, et remarque qu'en identifiant les activités et le budget à reprogrammer, le GLPE perçoit les activités de construction d'écoles comme un domaine potentiel où réaffecter les moyens.	Alignement sur les besoins du pays.	Les activités à mettre en œuvre dans le nord du pays comprennent les réfectoires scolaires, l'instauration des comités scolaires, la formation des enseignants et les cours de soutien pour les élèves, ainsi que la rénovation des petites écoles et la fourniture des bancs scolaires. Des activités de formation des enseignants ont été lancées à Gao et à Tombouctou. La Banque mondiale a identifié des ONG locales déjà actives à Gao, qui apporteront leur appui à la mise en œuvre des activités. Le processus de passage de contrats locaux avec les petites entreprises pour la fabrication des bancs scolaires a commencé. Kidal se trouvant à la lisière du conflit et peu de bailleurs de fonds y revenant, un appui sera apporté si possible. Le Secrétariat recommande			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
			une concertation avec le Cluster éducation sur les façons d'accélérer les activités liées aux infrastructures scolaires (telles que les « kits scolaires » provisoires, adaptés aux contextes difficiles en matière de sécurité).			
	Le comité demande le suivi rigoureux du programme et désire que le GLPE et l'Entité de supervision le tiennent informé, par le biais du Secrétariat, des progrès accomplis dans la mise en œuvre.	Suivi et évaluation	En préparation de la prochaine mission de supervision, l'équipe de la Banque a visité Gao pour évaluer le contexte et rechercher des moyens de mettre en œuvre les activités.			En cours
Mauritanie	Le comité craint fortement que les organisations de la société civile n'aient pas été incluses dans la mise au point de la requête, et le Partenariat mondial demande instamment l'adhésion de la société civile au GLPE avant le lancement de la mise en œuvre du financement.	Inclusion de la société civile dans le GLPE	Les organisations de la société civile sont de plus en plus impliquées dans le dialogue sur les politiques. Elles ont participé à la Revue annuelle du secteur de l'éducation, qui a eu lieu en février 2014 et en novembre 2015, ainsi qu'à l'atelier de lancement du programme financé par le GPE, organisé à Nouakchott le 2 avril 2014.			En cours
	Encourager l'utilisation d'activités fondées sur des données probantes pour améliorer l'éducation des filles dans le programme.	Équité : égalité des chances entre les sexes	Les indicateurs du cadre de résultats aideront le pays à surveiller l'impact du programme GPE sur l'accès des filles au collège (pourcentage des filles fréquentant le collège et taux de passage des filles dans le secondaire dans les provinces ciblées).			En cours
	Encourager l'utilisation du montant pour imprévus de 400 000 dollars pour financer des activités axées sur l'amélioration de la qualité.	Résultats et apprentissage	Ces fonds n'ont pas encore été utilisés, mais devraient l'être pour financer des activités visant à améliorer la qualité de l'éducation.			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
Moldova	Intégration des enfants présentant des besoins particuliers au-delà de l'expiration du programme. C'est une évolution significative par rapport à la pratique actuelle qui consiste à scolariser les enfants présentant des besoins particuliers dans des établissements séparés.	Équité et viabilité.	Comme le traduit le PSE du pays, le problème de l'intégration persiste en Moldova, en dépit des politiques du Ministère de l'Éducation visant à intégrer les enfants présentant des besoins particuliers dans les établissements généraux. Principaux freins à cette intégration, l'absence de conditions permettant d'accueillir ces enfants, y compris les enseignants formés au travail avec ces enfants, les infrastructures et les matériels pédagogiques adaptés, ainsi que la résistance au changement de la part de certains directeurs d'école, enseignants et parents. Pour le sous-secteur du développement de la petite enfance, au-delà de la reconnaissance de l'éducation préscolaire comme moyen de favoriser le développement de l'enfant et la réussite de sa scolarité, l'État plaide pour la forte contribution que les initiatives ECE peuvent apporter en faveur d'une plus grande équité, y compris pour les enfants défavorisés et les enfants présentant des besoins particuliers. Le GPE a appuyé ces mesures pendant l'élaboration des politiques et réglementations nationales en matière d'éducation inclusive, et par le biais d'une formation qui a permis d'aboutir à une évolution fondamentale de l'attitude des enseignants, des parents et des communautés. L'État projette de continuer d'encourager l'éducation inclusive d'un bout à l'autre du système, et vise une augmentation annuelle de l'accès d'au moins 10 % pour les enfants présentant des besoins particuliers.			Financement clos
	Étude d'impact finale englobant une période de 3-5 ans.	Suivi et évaluation : étude d'impact	Le financement a pris fin le 30 avril 2015 en ayant atteint ses objectifs de développement, comme par exemple le taux brut de fréquentation de l'école maternelle, qui avec 82,1 % a dépassé l'objectif des 78 % (en hausse par rapport à la base de référence de 77,1 % en 2010), ainsi que le taux brut de fréquentation de l'école maternelle en milieu rural, actuellement de 71,4 %, contre un objectif de 68 % (en hausse par rapport à la base de référence de 67,1 % en 2010). Ce financement constituait une initiative innovante plaçant la Moldova à l'avant-garde des États qui font actuellement progresser leurs projets de développement de la petite enfance, le pays axant ses efforts, non seulement sur l'accroissement de l'accès aux services			Achevé

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
			préscolaires dans les zones rurales, mais également sur la promotion de programmes de qualité dans le cadre d'une éducation moderne.			
Pakistan-Baloutchistan	Le comité encourage le recours aux données pour favoriser la responsabilisation et guider les décisions techniques. Par ailleurs, le comité attend avec intérêt de voir progresser l'élaboration d'une stratégie clairement définie en matière de données, y compris la façon dont les données seront utilisées pour promouvoir la revue participative du PSE, influencer sur les décisions, guider le dialogue sur les politiques et peser sur le changement de politique.	Bâtir pour l'avenir : renforcement du système Suivi et évaluation	Le Baloutchistan a déployé un processus de collecte de données dans toute la province. L'élaboration d'une stratégie en matière de données interviendra en coordination avec le gouvernement, l'UNICEF et la Banque mondiale, au fur et à mesure que les activités du projet seront lancées.			En cours
Pakistan-Sindh	Le comité demande à l'ES de rendre compte des résultats du projet dans le cadre du projet élargi SEP II de la Banque mondiale (en ligne avec les exigences du GPE en matière d'établissement de rapports, qui seront lancées en janvier 2015), et en relation avec les travaux du secteur de manière plus générale.	Suivi et évaluation	Le Secrétariat formule actuellement des exigences en matière d'établissement de rapports, applicables à tous les pays destinataires d'un financement du GPE. Le format de ces rapports prévoira une souplesse suffisante pour permettre de les adapter aux différents contextes nationaux. Les rapports engloberont un périmètre sectoriel et alimenteront le dialogue régulier et les revues sectorielles conjointes.	Voir les observations sur l'élaboration d'un cadre pour l'établissement des rapports du GPE. Dans le cas du Sindh, l'accord de don a été signé en mars 2015. Il est donc trop tôt pour établir un rapport sur les résultats, la modalité liant notamment le remboursement des dépenses d'éducation de l'État à des indicateurs de résultats.	Éclaircissements sur les exigences du GPE en matière d'établissement des rapports. Les autres progrès constatés dans les programmes du Sindh, avec financement GPE et SEP II, sont à inclure dans les rapports de performance sectorielle.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
Sao Tomé-et-Principe	Le comité s'inquiète du recours à une unité d'exécution de projet, au vu notamment de l'expérience de travail positive avec l'État lors de la mise en œuvre du financement précédent du GPE.	Bâtir pour l'avenir : renforcement des systèmes.	L'Agência Fiduciária e de Administração de Projectos, unité d'exécution de projets autonome relevant du ministère des Finances, aide le Ministère de l'Éducation quant à la mise en œuvre fiduciaire du projet. Le Ministère de l'Éducation conserve cependant la responsabilité de l'exécution des activités du projet, sous la direction du ministre de l'Éducation et de la Culture.		Vu l'éloignement de ST&P, et l'expérience de l'AFAP en matière de pilotage des projets de la BM depuis plus de 10 ans dans le pays, l'État et les bailleurs de fonds jugent nécessaire de faire appel à une UEP pour mettre en œuvre un financement de 5,5 millions de dollars (1,1 pour le GPE).	En cours
	L'inclusion des organisations de la société civile et des syndicats enseignants dans le GLPE est encouragée.	Inclusion de la société civile dans le GLPE.	Le lancement du projet a été organisé à Principe avec la participation des chefs des communautés, des syndicats enseignants et des organisations de la société civile. Les leaders des syndicats enseignants ont pris part à une visite d'étude organisée au Maroc en mars 2015 pour s'inspirer de l'expérience marocaine, quant à l'instauration d'une fondation ayant pour vocation de fournir des avantages sociaux aux enseignants d'une part, et quant à l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication.		Hormis l'UNICEF, la Banque mondiale et le GPE, aucun autre bailleur de fonds partenaire n'est engagé dans le secteur de l'éducation à ST&P. Les représentants des syndicats enseignants participent régulièrement aux réunions du GLPE convoquées par le gouvernement, et prennent part au suivi des financements.	En cours
Sénégal	Le programme est ambitieux. Il est dès lors indispensable d'en assurer le suivi rigoureux, en ce qui concerne notamment les dotations globales aux écoles, les contrats fondés sur les résultats passés avec les écoles et l'amélioration de l'harmonisation des écoles coraniques dans le système éducatif national.	Suivi et évaluation : une attention particulière est à porter aux dotations globales, aux contrats fondés sur les résultats et à l'harmonisation des écoles coraniques.	Le système M&E instauré au niveau décentralisé est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> - Des contrats d'amélioration de la qualité des écoles (CAQ) ont été signés entre les Directeurs des écoles élémentaires et les Inspections de l'éducation et de la formation (IEF) dans chaque département. - Les IEF assurent le suivi et la supervision des 8004 contrats avec les écoles. À ce titre, une enveloppe moyenne de 30 millions de francs CFA de subventions a été allouée à chaque IEF. - Les écoles coraniques harmonisées avec le système éducatif national suivent un système M&E similaire, mais sont placées sous la coordination technique de l'Inspection des écoles coraniques. Les enseignants coraniques, en coordination avec les Moniteurs, jouent un rôle prépondérant. Ils sont embauchés dans le cadre d'un contrat fondé sur les résultats, comportant certains dispositifs incitatifs en vue de les motiver à obtenir des résultats. L'Inspection des écoles coraniques, avec la Direction de la planification et de la réforme de l'éducation (DPRE), entreprend des missions régulières et assure le suivi des progrès. <ul style="list-style-type: none"> - Des plans d'amélioration de la qualité (PAQ) sont signés entre les IEF et les Inspecteurs 			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
			<p>d'académie (IA).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les IA assurent le suivi et la supervision des 59 PAQ signés. À ce titre, une enveloppe moyenne de 20 millions de francs CFA de subventions est allouée à chaque IA. - En tout, ce mécanisme, qui conjugue proximité et opportunité, donne aux inspecteurs en charge du contrôle de la qualité les moyens d'identifier les difficultés et les goulots d'étranglement sur le terrain. 			

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Le comité compte sur de nouvelles avancées quant à la décentralisation du système éducatif, et les encourage.	Bâtir pour l'avenir : renforcement des systèmes.	<p>Situation actuelle de la décentralisation du système éducatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La décentralisation est prévue par la loi de 1996, ainsi que par l'Acte 3 de la décentralisation. Les textes en vigueur exigent le transfert des compétences en matière d'éducation de base, englobant les écoles élémentaires et les écoles coraniques, aux autorités locales. - Le processus de décentralisation, reposant sur un cadre réglementaire clairement défini, a renforcé les rôles et les responsabilités des communautés en matière de gestion des écoles. Le décret 2014-904 relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Comités de gestion d'école (CGE) et des Unions de Comités de gestion d'école (UCGE) abroge le décret 2002-652 du 2 juillet 2002 et applique le nouveau décret. - Ces organismes œuvrent à l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage et de l'environnement pédagogique, ainsi qu'à la promotion d'un accès équitable à l'éducation et d'une gestion de l'école participative, efficace, efficiente et transparente. - Au cœur de cet effort de décentralisation, nous relevons le renforcement des rôles et des responsabilités des autorités, communautés et acteurs locaux. - Cette décentralisation coexiste avec la dévolution 2012-1276, basée sur le décret du 13 novembre 2012 relatif à la création des IA et des IEF et sur le décret interministériel relatif à leur organisation et à leur fonctionnement pour des écoles plus efficaces et efficientes. 			En cours
Sierra Leone	L'accent mis sur les enseignants dans le programme, notamment la Commission des services des enseignants, est bien accueilli. Le GLPE est encouragé à assurer son financement par l'État au-delà de la durée du financement.	Bâtir pour l'avenir : financement de l'éducation.	La proposition a indiqué qu'il est peu probable que le gouvernement soit en mesure de financer les interventions immédiatement après la clôture du programme en 2017. L'Union européenne devrait fournir un soutien au secteur dans les prochaines années. Les questions relatives aux enseignants demeurent une priorité pour le pays. Cependant, le ministère a été dans l'incapacité d'identifier un président pour la Commission du service des enseignants (TSC), condition préalable à la création de la Commission.	Capacités	Avec la fin de l'épidémie de fièvre Ebola, la TSC semble à présent enfin sur les rails. Un président a été nommé, mais reste à confirmer.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Des efforts sont à faire pour augmenter la proportion d'enseignantes.	Équité : égalité des chances entre les sexes.	Une fois créée et en charge de la gestion des personnels enseignants, la Commission du service des enseignants fera de cette question l'une de ses missions. L'épidémie de fièvre Ebola a affecté les personnels enseignants. Il est possible que, ayant saisi d'autres opportunités, certains enseignants ne retournent pas au travail.	Situation d'urgence.	Pour rééquilibrer la proportion d'enseignantes, les questions relatives à la gestion du corps professoral sont à résoudre en premier.	En cours
	Des efforts sont à faire pour améliorer la collaboration des bailleurs de fonds sur le terrain, dans le domaine du suivi-évaluation (M&E) notamment.	Coordination des bailleurs de fonds, Suivi et évaluation.	Une unité M&E a été créée, avec achat d'ordinateurs et recrutement de spécialistes et de statisticiens M&E. Depuis l'épidémie de fièvre Ebola, le Groupe local des partenaires de l'éducation s'est régulièrement réuni pour se coordonner. Par ailleurs, des groupes de travail techniques inclusifs ont été créés pour coordonner différentes questions précises. Toutes les parties prenantes ont apprécié cette coordination renforcée, et expriment leur désir de la voir se poursuivre après la fin de l'épidémie d'Ebola.		Le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie a confirmé la création prochaine d'une unité de coordination des programmes des bailleurs de fonds.	En cours
	Il conviendrait d'utiliser le montant pour imprévus du budget afin de mener une étude sur le suivi des frais scolaires informels payés dans le secteur.	Financement de l'éducation	Le Projet a été restructuré et l'intégralité du montant pour imprévus a été affectée aux activités liées à l'épidémie d'Ebola. L'État a proposé des dispositifs incitatifs pour faciliter aider les parents à faire retourner leurs enfants à l'école après la fin de l'épidémie.			
Somalie (Somaliland)	Le comité craint que les deux plans de transition pour le secteur de l'éducation ne soient pas financés.	Financement de l'éducation	Le Somaliland a élaboré des plans d'action annuels, qui détaillent les activités, les coûts et les sources de financement prévus. Par ailleurs, un rapport d'exécution a été produit pour 2014, et compare le programme prévu aux activités effectives. Il s'agit d'un pas important vers un prochain PSE chiffré et budgétisé de manière réaliste.			En cours
	Le comité encourage de nouvelles tentatives pour obtenir des informations sur le soutien apporté par la société civile et les autres programmes des bailleurs de fonds dans le pays et sur la cohérence de ce soutien avec le plan.	Inclusion de la société civile et renforcement de la communication / coordination des bailleurs de fonds.	Les plans d'action et rapports annuels contiennent des informations sur les contributions des différentes parties prenantes.			

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Le comité craint qu'une forte proportion du financement serve à payer le salaire des enseignants, et encourage les plans sectoriels de l'éducation en cours d'élaboration à incorporer une solution viable.	Financement de l'éducation et Bâtir pour l'avenir : salaire des enseignants ; viabilité.	Lors de sa dernière mission, le Secrétariat du GPE a rappelé qu'il importera de fournir une solution viable dans le prochain PSE.		Le Somaliland a été invité à donner des explications sur la contribution nationale à la rémunération des enseignants, en vue de la requête de prorogation du financement actuel attendue. Il convient d'accorder davantage de poids à la question de la viabilité pendant l'élaboration du prochain PSE.	En cours
	Le GLPE devrait surveiller si le paiement des enseignants à partir de ce financement aura pour effet d'alléger la charge sur les ménages, qui doivent payer pour l'éducation.	Financement de l'éducation : salaire des enseignants.	Le Somaliland a introduit la gratuité de l'éducation primaire, en indiquant que cette gratuité est bien respectée dans les écoles publiques. Cependant, le rapport de synthèse préparé pour la revue sectorielle conjointe a mis au jour certaines difficultés. Les enseignants sont démotivés face à la baisse de leur salaire, et les écoles ont des difficultés à prendre en charge les frais de fonctionnement essentiels. L'État et ses partenaires ont été invités à trouver une solution à ces questions. On remarque également que, nonobstant l'introduction de la gratuité de l'éducation primaire, le taux de fréquentation stagne.		L'État et ses partenaires devraient tenter de trouver une solution aux questions de la démotivation des enseignants et de l'absence de frais de fonctionnement pour les écoles.	En cours
	Le nouveau plan sectoriel de l'éducation en cours d'élaboration devrait contenir une analyse renforcée de la question du pastoralisme et de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, ainsi que des plans pour renforcer l'engagement de l'État vis-à-vis du paiement des frais récurrents liés à l'éducation.	Bâtir pour l'avenir, équité entre les sexes, financement de l'éducation.	Lors de sa dernière mission, le Secrétariat du GPE a rappelé qu'il comptait sur l'inclusion de cette étude dans l'élaboration du prochain PSE.		Le Secrétariat vérifiera si cette étude fait partie de la feuille de route pour la révision du PSE, qui va débiter dès à présent. Ce sera un élément à prendre en compte lors de l'examen de la requête de financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, prévu pour octobre 2015.	En cours
Somalie - Puntland	Le comité craint que les deux plans de transition pour le secteur de l'éducation ne soient pas financés.	Financement de l'éducation	Le Puntland a élaboré des plans d'action annuels, qui détaillent les activités, les coûts et les sources de financement prévus. Il s'agit d'un pas important vers un prochain PSE chiffré et budgétisé de manière réaliste.		Prochaine étape, le rapport d'exécution pour 2015 devrait comparer les activités prévues et les activités effectives.	En cours
	Le comité encourage de nouvelles tentatives pour obtenir des informations sur le soutien apporté par la société civile et les autres programmes des bailleurs de fonds dans le pays et sur la cohérence de ce soutien avec le plan.	Coordination des bailleurs de fonds.	Les plans d'action et rapports annuels contiennent des informations sur les contributions des différentes parties prenantes.			Achévé

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Le comité craint qu'une forte proportion du financement serve à payer le salaire des enseignants, et encourage les plans sectoriels de l'éducation en cours d'élaboration à incorporer une solution durable.	Financement de l'éducation et Bâtir pour l'avenir : salaire des enseignants ; durabilité.	Lors de sa dernière mission, le Secrétariat du GPE a rappelé qu'il importera de fournir une solution durable dans le prochain PSE.		Il convient d'accorder davantage de poids à la question de la durabilité pendant l'élaboration du prochain PSE en 2016.	En cours
	Le GLPE devrait surveiller si le paiement des enseignants à partir de ce financement aura pour effet d'alléger la charge sur les ménages, qui doivent payer pour l'éducation.	Financement de l'éducation : salaire des enseignants.	Le dernier rapport de Revue sectorielle conjointe a souligné que la contribution des parents reste la principale source de financement au salaire des enseignants, et peut empêcher l'entrée à l'école de certains élèves, en particulier les filles. Le GPE a rappelé ce point dans son dernier rapport de mission.		Le Secrétariat vérifiera si cette étude fait partie de la feuille de route pour la révision du PSE, qui va débiter dès à présent. Ce sera un élément à prendre en compte lors de l'examen de la requête de financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, prévu pour octobre 2015.	En cours
	Le nouveau plan sectoriel de l'éducation en cours d'élaboration devrait contenir une analyse renforcée de la question du pastoralisme et de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, ainsi que des plans pour renforcer l'engagement de l'État vis-à-vis du paiement des frais récurrents liés à l'éducation.	Bâtir pour l'avenir, équité entre les sexes, financement de l'éducation.	Lors de sa dernière mission, le Secrétariat du GPE a rappelé qu'il comptait sur l'inclusion de cette étude dans l'élaboration du prochain PSE.		Le Secrétariat vérifiera si cette étude fait partie de la feuille de route pour la révision du PSE, qui va débiter dès à présent. Ce sera un élément à prendre en compte lors de l'examen de la requête de financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, prévu pour octobre 2015.	En cours
Somalie – Centre et Sud	L'avant-projet actuel du cadre de résultats indique que des bases de référence vont être élaborées et qu'il n'y aura aucun résultat avant 2017. Il convient que le GLPE tienne le Secrétariat informé des progrès constatés en matière d'établissement des indicateurs de référence et de la possibilité d'inclure des indicateurs de résultats avant 2017.	Suivi et évaluation : indicateurs de référence.	Le Secrétariat a indiqué que le processus d'établissement des rapports annuels doit absolument prévoir une meilleure transmission des informations sur le cadre de résultats. Dès lors, l'Entité de gestion a revu le cadre de résultats, et a rédigé certaines modifications à apporter lorsque les données manquent pour remplir le cadre de résultats d'origine.		Un avant-projet de révision du cadre de résultats comportant les bases de référence disponibles devrait être inclus dans la restructuration probable du financement.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Le comité s'inquiète de la viabilité du système de motivation des enseignants. Il convient que le GLPE surveille ce point et tienne le Secrétariat informé, en particulier si des efforts sont faits pour inclure la rémunération des enseignants dans le budget de l'État.	Financement de l'éducation : salaire des enseignants.	L'État n'a pas été capable d'inclure la rémunération dans son propre budget. La revue sectorielle conjointe a désormais recommandé d'inclure le paiement du salaire des enseignants dans le fonds fiduciaire multidonateurs. Le Secrétariat a discuté de la question avec plusieurs parties prenantes.		Cet élément fera l'objet d'un suivi pendant l'élaboration du nouveau PSE et de la prochaine requête de financement, désormais prévue pour 2016.	En cours
Soudan du Sud	Il convient d'achever le cadre de résultats et de surveiller les indicateurs pendant la mise en œuvre.	Suivi et évaluation	Le cadre de résultats est achevé, mais pourrait nécessiter de nouvelles révisions dans l'attente d'une restructuration et d'une prorogation éventuelles du programme.			Achevé
	Le comité s'inquiète du niveau de financement public allant à l'éducation, qu'il convient de relever.	Financement de l'éducation	Le gouvernement du Soudan du Sud s'est engagé, en signant la Charte du GPE et en 2012 lors de la campagne de reconstitution des ressources, de relever l'enveloppe allouée à l'éducation à hauteur de 9 % du budget national. Contrairement à cet engagement, cette enveloppe est en recul. Le budget 2015-16 ne prévoit que 6 % en faveur de l'éducation. Par ailleurs, moins de 40 % de l'enveloppe sont destinés à l'éducation primaire. Même avec 9 %, le Soudan du Sud serait le pays du monde qui finance le moins l'éducation. Les pays de la région affectent entre 20 et 25 % de leur budget national. Le Secrétariat du GPE a engagé le dialogue avec les dirigeants du pays sur cette question.			En cours
	Il convient que le GLPE veille à remplir son rôle en assurant la coordination du financement de l'éducation entre l'État et les bailleurs de fonds externes, et parmi ces bailleurs de fonds. Les frais de gestion sont importants, et l'Entité de gestion doit faire des efforts pour les réduire, si possible, de manière à pouvoir affecter les fonds à la mise en œuvre.	Efficacité du GLPE et coordination des bailleurs de fonds. Rapport coût-efficacité	Un programme de perfectionnement des enseignants financé en commun par le DFID, l'UE et USAID est en cours d'élaboration. La mission conjointe vient d'achever son étude. L'Entité de gestion se focalise sur le rapport coût-efficacité, même si avec la récente inflation il est de plus en plus difficile de maintenir les coûts au niveau initialement prévu.			En cours En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Compte tenu du contexte, il convient que le GLPE, l'Entité de gestion et le Secrétariat assurent un suivi rigoureux des progrès constatés. Le GLPE est invité à rendre un rapport d'avancement au FAC par le biais du Secrétariat, suite à la période de lancement.	Suivi et évaluation : établissement des rapports	L'Entité de gestion a rendu deux rapports annuels au Secrétariat. Le plus récent indique que des groupes de travail impliquant le Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie et d'autres partenaires assurent la supervision de la planification et de la mise en œuvre des différents volets du programme. Le Comité de pilotage conjoint (homologue du GLPE) continue de fixer le cap stratégique général et d'assurer la gestion pour les quatre programmes sectoriels. Le Comité de pilotage conjoint est présidé par le Sous-secrétaire. Ses membres comprennent un représentant du ministre d'État de l'Éducation, des Directeurs généraux du ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie, des bailleurs de fonds (DFID, UE et USAID), de l'UNICEF et de l'UNESCO, ainsi que les chefs de projet d'autres programmes en faveur de l'éducation. Le Comité de pilotage conjoint se réunit tous les trimestres pour délibérer sur les avancées du programme et sur les difficultés à surmonter, et approuve les modifications programmatiques ou budgétaires stratégiques.			En cours
Soudan	Le GLPE doit élaborer et appliquer des procédures pour une sélection des sites de construction d'écoles qui soit équitable et qui tienne compte des séquelles du conflit. Le comité préconise que la Revue sectorielle conjointe prévoie une vérification de ces procédures. Le plan sectoriel de l'éducation exhaustif en cours d'élaboration doit contenir des dispositions prévoyant le relèvement du financement intérieur en faveur de l'éducation et un usage efficace des fonds destinés à l'éducation, y compris le déploiement des enseignants**	Alignement sur les besoins du pays Financement de l'éducation	La sélection des sites devant accueillir la construction d'écoles est intervenue dans le cadre d'un processus ouvert et transparent, conformément à l'accord contenu dans le Manuel opérationnel du projet, en ayant recours aux données rapides SIGE et après vérification sur place. L'élaboration du plan sectoriel de l'éducation est en cours, avec le soutien de l'Institut international de planification de l'éducation (IPE) et de l'UNICEF. Les questions relatives à la gestion des personnels enseignants sont incluses dans le plan sectoriel. Le GLPE poursuit le dialogue avec l'État sur le relèvement du financement intérieur du secteur de l'éducation.		390 salles de classe devraient être achevées d'ici juillet 2015. Il importe de souligner que, dans le système soudanais très décentralisé, le financement substantiel du secteur de l'éducation intervient au niveau des États. Ce financement ne se traduit pas encore dans les budgets nationaux, et des efforts seront faits pour recueillir ce type d'informations de manière plus exhaustive à l'avenir.	

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
Tadjikistan	Selon des informations empiriques, des paiements informels pour l'éducation sont exigés des parents. Le GLPE doit surveiller ce point.	Financement de l'éducation	Dans le cadre du financement du plan en faveur du développement du secteur de l'éducation, l'UNICEF a engagé TA pour étudier ce point et informer le GLPE en conséquence. Le rapport « Dépenses privées dans l'éducation » a été présenté et discuté avec le GLPE en septembre 2014 et communiqué au Secrétariat du GPE.		Oui, le rapport a été achevé et débattu avec le GLPE. Aucune autre mesure n'est nécessaire.	Achevé
Tanzanie continentale	Le programme souffre d'un manque de cohérence, qui pourrait affecter les résultats. Il est indispensable de renforcer les liens entre les intrants et les réalisations du programme. Le cadre de résultats devrait permettre le suivi des productions financés par le GPE parallèlement aux résultats sectoriels plus larges, en portant une attention particulière aux relations entre les activités du programme et les avancées constatées dans le secteur. Par ailleurs, il convient d'examiner les objectifs pour s'assurer qu'ils sont réalistes. Un cadre de résultats optimisé devrait être fourni au Secrétariat.	Conception du programme, Suivi et évaluation (cadre de résultats).	Le cadre a été révisé et forme le cadre directeur pour les trois institutions publiques (Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, ministère de l'Administration régionale et des Gouvernements locaux et Ministère du Développement communautaire, du Genre et de la Petite enfance) qui pilotent la mise en œuvre du programme de soutien aux compétences de lecture et d'arithmétique LANES. Le programme LANES continue de devenir un mécanisme d'harmonisation des composantes du programme de retour aux fondamentaux 3R, y compris les programmes scolaires normalisés 1 et 2 et la formation des enseignants.		Élaboration d'une politique de formation continue des enseignants, intégrant inspection, participation des communautés et programmes scolaires en cohérence avec la nouvelle Politique d'éducation et de formation publiée début 2015. Cette politique, qui décrit un modèle de formation continue, contribuera à favoriser l'alignement et l'harmonisation, et soutiendra le leadership de l'État.	En cours
Tanzanie – Zanzibar	Encourager le renforcement de la coordination des bailleurs de fonds et la mise en cohérence du soutien à l'éducation avec le plan sectoriel de l'éducation.	Coordination des bailleurs de fonds, alignement.	Zanzibar travaille actuellement à une évaluation sectorielle de l'éducation et à un PSE ; la plateforme de dialogue ZESC (GLPE) a été renforcée. Par exemple, les partenaires locaux se sont appuyés sur des critères d'évaluation communs pour évaluer les propositions techniques pour l'analyse du secteur de l'éducation. Le comité de révision était piloté par l'État et comprenait l'AC, l'ES, les représentants des OSC et un autre partenaire du développement. Le nouveau PSE sera l'occasion de renforcer l'alignement. L'État s'est montré prêt à mener une Revue sectorielle conjointe début 2016.		Mener une Revue sectorielle conjointe et instaurer un mécanisme de suivi conjoint permettant d'évaluer de quelle manière les résultats du dialogue alimentent les processus d'élaboration des politiques, et contribuent à des Revues sectorielles conjointes et à un suivi sectoriel fructueux.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
Timor oriental	Des stratégies pour renforcer le financement intérieur en faveur de l'éducation.	Financement de l'éducation	L'État a fait de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et des infrastructures de base ses grandes priorités pour 2016, en proposant un budget de 1,3 million de dollars. Ce montant est en recul de 17 % par rapport au budget actuellement prévu pour 2015. Cette réduction, due à la baisse des subventions aux produits pétroliers sur fond de chute du prix du baril, représente une économie totale estimée à 270 millions de dollars. Les réductions budgétaires sont l'une des stratégies de l'État pour assurer sa viabilité budgétaire et l'alignement entre les dépenses et les recettes. Lors d'une mission conjointe, le GLPE et la BM ont plaidé ensemble pour un relèvement de la dépense en faveur de l'éducation et pour la réalisation d'une analyse sectorielle, en vue de comprendre les processus qui limitent les possibilités d'apprentissage des enfants issus de familles à faibles revenus et d'examiner en profondeur les données probantes sur l'impact des interventions existantes et à venir.	Les efforts nationaux se sont accrus de manière spectaculaire : la dépense publique en faveur de l'éducation est passée de 13 % en 2004 à 25 % en 2010. Elle est cependant en recul sensible en 2014, à environ 11 %, tandis que l'enveloppe actuelle pour 2015 reste au même niveau.	Mener une évaluation sectorielle de l'éducation et réviser le PSE pour renforcer l'accent placé sur l'équité. Des discussions ont eu lieu avec le ministère de l'Éducation sur les mesures possibles en vue de satisfaire les exigences du Nouveau modèle de financement et de renforcer la dépense équitable en faveur de l'éducation.	En cours
Togo	Le comité encourage fortement le secteur de l'éducation à formuler une politique sur la langue d'instruction.	Équité : instruction en plusieurs langues			Cette recommandation sera débattue lors de la prochaine réunion de revue de l'éducation prévue pour avril 2016.	En cours
	Pour ce qui est de l'éducation des filles, le comité encourage une approche globale des interventions ciblant les filles, veillant à ce que ces interventions s'inscrivent dans le contexte et reposent sur des données probantes. Le comité encourage également une coopération et une collaboration fortes avec les autres organisations.	Équité : égalité des chances entre les sexes. Coordination des bailleurs de fonds.	Le dialogue avec d'autres bailleurs de fonds est en cours pour veiller à la complémentarité des interventions concernant l'éducation des filles, pour faire en sorte d'avoir un plus grand impact possible sur le terrain.		Le GLPE a mis en place un groupe de travail consacré à la question de la violence faite aux filles dans les écoles.	En cours
	Le comité relève le caractère significatif des plans visant à promouvoir une plus grande cohérence, par le biais d'une modalité de financement commun et du recours aux systèmes de l'État.	Bâtir pour l'avenir : renforcement des systèmes.	L'Unité de coordination de projet va fusionner avec celle de l'Agence française de développement (AFD), qui finançait également un projet en faveur de l'éducation au Togo. Cet accord a pour objectifs principaux de réduire le travail de coordination de l'État et de renforcer le transfert des compétences au ministre de l'Éducation préscolaire et primaire, en vue de		Toujours applicable : les deux financements (GPE et AFD – projet PAREC) sont suivis par la même UEP. Il convient de signaler que la modalité relève davantage d'un panier de fonds que d'un fonds commun.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
			permettre l'apport d'un appui budgétaire sectoriel à moyen terme.			
	Le comité demande le suivi rigoureux par l'administration du financement aux écoles pour le projet, ainsi que le rapport précoce au Secrétariat sur l'état d'avancement de la première année du programme.	Suivi et évaluation			L'Accord de financement a été signé le 5 mars 2015. Cette recommandation sera prise en compte dans le cadre de la supervision du projet par la BM.	En cours
Ouganda	Le comité encourage fortement l'État ougandais à relever le pourcentage de son budget consacré à l'éducation. Le GLPE devrait fournir au Secrétariat des informations sur les progrès constatés à cet égard, au fur et à mesure que les budgets nationaux sont fixés.	Financement de l'éducation.	La part du budget national consacrée aux dépenses d'éducation est en recul constant depuis les six dernières années. Cette tendance inquiète les partenaires de développement au sein du GLPE. Le Secrétariat du GPE s'est rendu en Ouganda en 2014, pour discuter avec le Directeur de la planification du ministère de l'Éducation et des Sports de la nécessité absolue de renforcer la transparence dans l'échange des données sectorielles avec les partenaires de développement au sein du GLPE, y compris en matière de budget et de dépenses d'éducation.			En cours
	Le comité s'inquiète de l'intérêt limité placé sur la question de l'égalité des chances entre les filles et les garçons et de l'indifférence face à certains facteurs à l'origine de la non-scolarisation des populations relatifs à la demande.	Équité et inclusion.	Les outils des filets sociaux seront mis à contribution pour surveiller cet aspect pendant l'exécution du projet. Ce point est également exprimé dans le Manuel d'exécution / Manuel opérationnel du projet validé par la BM et le GLPE.			En cours
	Il convient de porter une attention particulière aux conditions de travail des enseignants, de manière à assurer la stabilité du secteur à l'avenir.	Bâtir pour l'avenir : renforcement des systèmes.	Le projet prévoit de soutenir deux interventions ayant le potentiel de renforcer la motivation des enseignants : amélioration de l'accès aux informations sur la gestion du corps enseignant et révision du schéma de service (système de promotion de carrière). Les plans de travail ont été menés à terme.		Ces interventions auront lieu sous l'impulsion du ministère de la Fonction publique, qui œuvrera en partenariat avec le ministère de l'Éducation et des Sports.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
Ouzbékistan	L'Entité de supervision doit rendre compte au Conseil des mesures prises pour répondre au risque fiduciaire posé au financement pendant la mise en œuvre.	Bâtir pour l'avenir : renforcement des systèmes.	Prochainement mises en œuvre, les mesures ci-dessous ont été adoptées pour atténuer le risque fiduciaire : i) audits annuels des aspects financiers et de la passation des marchés, ii) présentation des comptes financiers en temps voulu comme l'un des indicateurs liés au décaissement des fonds du projet, iii) adoption du suivi par les tiers pour le projet et iv) utilisation de rapports sur les destinataires basés sur les TIC par le biais de la technologie U-report.			En cours
	Il convient d'inclure un indicateur sur les compétences de lecture et d'arithmétique des élèves de troisième année d'école primaire dans le cadre de résultats, et d'en faire part au Secrétariat une fois cette inclusion effectuée, de préférence avant le lancement de la mise en œuvre.	Suivi et évaluation	Le cadre de résultats du projet a été révisé pour y inclure un indicateur sur les compétences de lecture des élèves de troisième année d'école primaire avant le lancement de l'exécution.			Achévé
	Le GLPE s'inquiète de la question du travail forcé et de son impact potentiel sur les enseignants. Le GLPE recommande le suivi systématique de cette question au niveau du projet, et demande à l'Agence de coordination de lui rendre compte des résultats obtenus au niveau du projet d'une part, et des tendances sectorielles et nationales d'autre part. Le GLPE demande en outre à l'ES de rendre compte au comité des éléments déclencheurs des mécanismes de recours qu'il a incorporés au projet pour atténuer les risques de travail des enfants et de travail forcé, eu égard aux enseignants notamment, en soulignant l'importance essentielle du suivi indépendant par les tiers.	Suivi et évaluation, équité, Bâtir pour l'avenir.	L'Entité de supervision et l'Agence de coordination continuent toutes les deux de transmettre des rapports au GLPE, par le biais du Secrétariat, sur les résultats obtenus au niveau du projet d'une part, et sur les tendances nationales d'autre part. L'Agence de coordination et les partenaires de développement reconnaissent que l'État a pris et continue de prendre des mesures pour renforcer l'application de la convention de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur le recours au travail des enfants et au travail forcé. L'application de la législation sur le travail des enfants et le travail forcé est renforcée et les mécanismes destinés à favoriser la disparition de ce type de travail sont élargis, y compris par l'inclusion de mécanismes de suivi au niveau national et de remontée des informations. Un groupe de référence du GLPE sur l'Ouzbékistan a été formé et l'ES le tient régulièrement informé de la mise en œuvre des mesures visant à limiter le recours au travail des enfants et au travail forcé. Les dernières informations actualisées ont été reçues en août 2015. Pour ce qui est des mesures d'atténuation, le suivi par les tiers englobe à la fois le travail des enfants et le travail forcé et s'articule autour de trois grands axes : i) suivi / évaluation, ii) renforcement des capacités et iii) sensibilisation. Le mécanisme de		Par le biais du Secrétariat, l'Agence de coordination a rendu et continue de rendre compte au Secrétariat des résultats au niveau du projet d'une part, et des tendances nationales d'autre part. L'ES a et continue de rendre compte des mesures d'atténuation au comité.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
			remontée des informations (Feedback Mechanism – FBM) englobe à la fois le travail des enfants et le travail forcé et fait appel à trois canaux : i) le canal international, par le biais du mécanisme de supervision de l'OIT, ii) le mécanisme de remontée des informations, qui sera mis en œuvre par l'OIT en collaboration avec le Conseil de coordination d'Ouzbékistan (dans ce cadre, l'OIT utilisera et renforcera les mécanismes de prise en charge des plaintes nationaux, y compris ceux mis en œuvre par le Conseil de coordination, à savoir la ligne d'appel téléphonique déjà instaurée par la Fédération des syndicats et autres) et iii) la « facilitation » de l'OIT, canal indépendant mis à la disposition de ceux qui ne peuvent ou ne désirent pas utiliser le mécanisme de prise en charge des plaintes national.			
	Le comité remarque que l'ES a incorporé le suivi indépendant par les tiers (TPM) et le mécanisme de prise en charge des plaintes (GRM) se rapportant aux risques de recours au travail des enfants et au travail forcé. Une fois signé, le contrat avec l'organisation chargée du TPM et du GRM, l'ES est invitée à informer le GLPE des modalités de mise en œuvre. Par ailleurs, une fois les mécanismes en place, l'ES est invitée à tenir le GLPE informé de l'état d'avancement de la situation, dans le cadre de ses rapports réguliers.	Evaluation et suivi, équité, Bâtir pour l'avenir.	L'Organisation internationale du travail (OIT) mettra en œuvre le TPM des projets à financement de la Banque mondiale en 2015 et en 2016, avec possibilité de prolongement par la suite. Activités envisagées pour le TPM : renforcement des capacités, sensibilisation et suivi. Un plan, un périmètre et une méthode de suivi détaillés seront élaborés en étroite collaboration avec l'État, l'OIT et la Banque mondiale. Lors d'une table ronde organisée les 3 et 4 mars 2015, le calendrier général et les dates jalons des activités de préparation et d'exécution du suivi pendant la récolte du coton de 2015 ont été convenus.		L'ES tient le GLPE régulièrement informé, par le biais du Secrétariat du GPE, des modalités de mise en œuvre du suivi indépendant par les tiers (TPM) et des mécanismes de remontée des informations (FBM).	En cours
	Même si des avancées sont constatées, on craint que le projet ne soit pas adapté à toutes les langues des minorités ethniques.	Accès et équité : instruction en plusieurs langues.	Les données émanant du ministère de l'Éducation publique d'Ouzbékistan montrent que l'ouzbek, le russe et le karakalpak sont parlés ensemble par 98 % de tous les enfants préscolarisés dans le pays. Les matériels d'enseignement et d'apprentissage pour le volet prise en charge et éducation de la petite enfance, achetés dans le cadre du Projet du GPE, seront produits dans ces trois langues.			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
Viet Nam	Le Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) est encouragé à poursuivre les discussions sur les possibilités de renforcer la politique vietnamienne d'éducation bilingue dans le cadre de la mise en œuvre du programme, le cas échéant.	Équité : instruction en plusieurs langues.	Lors de la Revue sectorielle conjointe de juillet 2014, l'État a affiché un engagement fort pour l'amélioration de la réussite des élèves appartenant aux minorités ethniques, par le biais de l'instauration de programmes d'éducation bilingue et d'un régime de demi-pension. Les résultats des programmes d'éducation bilingue dispensée en langue maternelle ont reçu une évaluation très positive, tant lors des visites d'écoles à Tra Vinh, que dans les rapports de l'UNICEF, ainsi que sur la foi de données empiriques. Effets bénéfiques pour les élèves : plus grande confiance en soi, participation et liens renforcés entre l'école et la communauté.		La Résolution n° 05 de 2011 indique clairement la nécessité d'inclure les langues, textes et traditions des groupes ethniques minoritaires dans le programme scolaire des établissements scolaires généraux et autres types d'écoles. Avec le soutien de l'UNICEF, le ministère de l'Éducation et de la Formation met en œuvre depuis l'année scolaire 2008-2009 la <i>recherche pilote pour la pratique de l'éducation bilingue dispensée en langue maternelle</i> dans 3 provinces, ciblant les élèves de la maternelle à la dernière année d'école primaire. Les résultats de cette étude font partie des données probantes sur l'efficacité initiale et la faisabilité de la démarche en faveur de l'éducation bilingue dispensée en langue maternelle pour améliorer la qualité de l'éducation pour les élèves appartenant aux minorités. L'efficacité globale de la <i>recherche</i> est en cours d'évaluation par l'UNICEF. Le ministère de l'Éducation et de la Formation compte sur un nouveau soutien de l'UNICEF pour intégrer l'éducation bilingue dispensée en langue maternelle à la formation des enseignants dans les régions minoritaires. Cependant, le déploiement de cette solution pose des difficultés, du fait du mélange d'élèves appartenant aux minorités dans les régions / classes isolées et du fait que certains groupes minoritaires ne disposent pas de textes propres.	En cours
	Dans le cadre de sa Revue sectorielle conjointe, le Viet Nam est invité à fournir au GLPE un projet de mise à l'échelle du programme. On s'attend également à ce que le programme de mise à l'échelle soit intégré aux systèmes du gouvernement.	Bâtir pour l'avenir : renforcement des systèmes.	L'étude sur l'évaluation des élèves de quatrième année en école primaire s'est achevée en février 2015. Le nettoyage et le traitement des données sont en cours d'analyse			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
Yémen	Le programme est ambitieux. Les bailleurs de fonds contribuant à l'éducation dans le pays sont nombreux, ce qui soulève des inquiétudes à propos de la capacité d'absorption. À ce titre, il convient de prolonger la période d'exécution à quatre ans au lieu de trois.	Coordination des bailleurs de fonds, capacités et conception des programmes.	Le ministère de l'Éducation a créé une unité spéciale au sein du ministère, chargée de coordonner les activités de financement du GPE gérés par l'UNICEF. Cette unité a pu travailler étroitement avec les services concernés du ministère, en vue d'un suivi et d'une exécution efficaces. Une coordination véritable a eu lieu et se poursuit malgré la crise actuelle.		En mars 2015, le Secrétariat du GPE a lancé la mise en œuvre du « Cadre opérationnel du GPE pour un soutien efficace aux pays fragiles et touchés par un conflit. » La mise en œuvre de cette politique a imposé une collaboration étroite avec l'AC, l'ES et l'État (si reconnu). Les efforts du Secrétariat du GPE ont abouti à l'organisation d'une réunion du GLPE fructueuse à Amman (Jordanie). Cette réunion a permis d'identifier certains domaines exigeant une mise en œuvre immédiate : 1) rénovation / réhabilitation des écoles particulièrement touchées dans le conflit, 2) soutien psychosocial aux élèves et 3) approvisionnement de fournitures scolaires de base. La collaboration étroite de tous les partenaires se poursuit pendant la crise.	En cours
	Il convient d'échanger davantage d'informations avec le GLPE sur le financement que tous les bailleurs de fonds apportent au pays, aux fins de coordination.	Coordination des bailleurs de fonds.	Le GLPE inclut les grands bailleurs de fonds contribuant à l'éducation ; des informations complètes sur les programmes partenaires et le financement sont échangées parmi les membres.			En cours
	Donner au Secrétariat davantage de détails sur la structure de l'Unité d'administration de projet et sur la façon dont les risques fiduciaires seront pris en charge.	Financement de l'éducation : prise en charge des risques fiduciaires.	L'UNICEF a élaboré un Manuel opérationnel détaillé pour le programme du Yémen, révisé par le Secrétariat du GPE et validé par l'État. Ce manuel contient des procédures détaillées pour toutes les questions administratives et financières. L'UAP surveille de près le respect de ces procédures.		L'UAP se compose de huit professionnels nationaux : un directeur, un coordinateur, un directeur financier, un spécialiste et un assistant Suivi et évaluation, un spécialiste de la passation des marchés, un contrôleur interne et un adjoint administratif. Le directeur financier, le responsable de la passation des marchés et le contrôleur interne travaillent avec leurs homologues du ministère de l'Éducation pour assurer le suivi et l'examen de leurs travaux relativement aux finances du GPE.	En cours
	Au vu des montants élevés consacrés à la construction, le comité suggère de relever les objectifs en matière de fréquentation. Par ailleurs, vu l'accent placé sur l'élaboration des programmes scolaires et sur l'amélioration de la performance des enseignants, le comité encourage l'inclusion d'indicateurs destinés à mesurer l'évolution de la qualité. Les changements intervenant dans cadre de résultats sont à signaler au Secrétariat..	Suivi et évaluation : cadre de résultats	L'ONU a récemment ajouté le Yémen à sa liste des urgences humanitaires les plus pressantes. Selon les estimations de l'ONU, la violence actuelle a touché directement environ 80 % de la population du pays (25 millions de personnes). Depuis janvier 2015, le pays fait face à des niveaux de violence et d'insécurité élevés dans 18 de ses 22 gouvernorats, imputables aux conflits armés et aux frappes aériennes. La crise actuelle au Yémen a également touché 1,8 million d'enfants qui fréquentaient 3585 écoles dans diverses parties du pays. Il est très probable que ces enfants n'aient pas pu poursuivre le deuxième trimestre scolaire de l'année 2014/2015 et les perspectives pour la prochaine année scolaire ne sont pas encourageantes. On a récemment signalé que 67 écoles servent de bases militaires à des groupes armés et que plus		L'UNICEF va réviser les objectifs à l'issue du conflit qui secoue le pays. Les objectifs de construction et de fréquentation des écoles révisés seront communiqués au Secrétariat pour examen. Par ailleurs, dans le cadre de la récente reprogrammation, les objectifs fixés pour la réhabilitation des écoles ont été réduits, pour passer de la réhabilitation de 420 écoles à la construction de 150 écoles. En concertation avec le Ministère de l'Éducation et les autres partenaires, l'UNICEF va repenser le cadre de résultats pour y inclure des indicateurs relatifs au suivi de l'évolution de la qualité. Cependant, le conflit actuel rend difficile la pleine mise en œuvre des nouveaux programmes.	En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
			de 200 sont occupées par des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. En outre, les frappes aériennes saoudiennes ont causé la destruction totale ou partielle de plus de 100 écoles dans diverses parties du pays.			
Zimbabwe	Le comité s'inquiète de la part élevée du revenu des ménages consacrée à l'éducation, et espère voir le plan sectoriel d'éducation tenter de trouver une solution à cette question.	Financement de l'éducation	Le ministre et le Secrétaire général ont fait part de leur inquiétude quant à l'effet des impôts sur le taux d'abandon scolaire, actuellement de 2,5 %. Un dialogue sur la question s'est installé pendant les réunions du Groupe de coordination de l'éducation (GLPE) et plus récemment lors de la Revue sectorielle conjointe de juillet 2015. La réponse politique apportée a été d'encourager les écoles et les parents à trouver des accords adéquats, tels que les paiements en nature ou échelonnés. Ces accords s'inscrivent dans la loi et interviennent par le truchement du « contrat d'éducation » entre les parents et l'État. L'espace budgétaire reste extrêmement tendu, 99 % du budget du secteur allant aux coûts salariaux récurrents.		Apport d'un soutien au GLPE pour s'assurer que la question est prise en charge dans le PSE 2016-2020 actuellement en préparation, et plaider pour que la politique sur le « contrat d'éducation » soit rendue opérationnelle et soit appliquée.	En cours
	Encourager la participation de la société civile et des enseignants au GLPE, y compris aux processus de revue sectorielle conjointe et à l'élaboration du plan sectoriel d'éducation. La participation des enseignants est particulièrement importante pour promouvoir une approche équilibrée des besoins en formation des enseignants.	Inclusion de la participation de la société civile et des enseignants.	La coalition du Zimbabwe pour l'éducation (ECOZI) est membre permanent du Groupe de coordination de l'éducation (GLPE), et a pris une part active à la Revue sectorielle conjointe. Elle participe également à l'élaboration du PSE. Les syndicats ont participé à l'élaboration des normes professionnelles des enseignants.			En cours

Examen Annuel du Portefeuille du Partenariat mondial pour l'éducation

Pays	Recommandation/ Observations	Question ou préoccupation	Mesure prise pour résoudre le problème	Justification pour le report de la (des) mesure(s)	Étape suivante (s'il y a lieu)	État
	Encourager la révision des charges de fonctionnement et réfléchir à la possibilité de les réduire au moyen de la même structure d'administration du Fonds d'appui aux programmes intérimaires.	Rapport coût-efficacité	L'équipe de soutien à l'exécution, composée de quatre membres, est désormais en place.			En cours